

**Rapport Annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public
Direction Collecte et Traitement des Déchets**

PREAMBULE.....	3
Les faits marquants de l'année 2012	4
Repères	6
Description du service.....	8
I. Les modalités d'exploitation	8
1/ La régie communautaire	8
2/ Le SIVOM Rive Droite	8
II. Le territoire desservi	9
III. Les opérations de collecte.....	10
1/ Les déchets provenant des ménages.....	10
1.1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs gris)	10
1.2/ La collecte sélective.....	12
1.3/ La collecte des textiles usagés	12
1.4/ La collecte en centres de recyclage	12
2/ Les déchets ne provenant pas des ménages.....	14
2.1/ Les déchets assimilés aux ordures ménagères (redevance spéciale).....	14
2.2/ Les déchets provenant des services communaux et communautaires.....	14
2.3/ Cas particulier	14
IV. Les opérations de traitement	14
1/ Les modes de gestion du traitement des déchets ménagers et assimilés.....	15
1.1/ Les délégations de service public.....	15
1.2/ Les marchés publics	15
1.3/ Les conventions.....	15
1.4/ Les éco-organismes	16
2/ Localisation des unités de traitement	17
Synthèse de l'activité.....	17
I. Bilan des opérations de collecte.....	18
1. La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles	18
2. La collecte sélective.....	19
3. La collecte en centres de recyclage	21
4. La collecte des déchets provenant des services communaux et communautaires.....	22
5. Cas particuliers.....	22
II. Bilan des opérations de traitement.....	23
1. La valorisation énergétique	23
2. La valorisation matière.....	25
3. La valorisation biologique	28
4. L'élimination en installations de stockage de déchets non dangereux	29
Analyse économique et financière	30
I. Les dépenses du service	30
II. Les recettes du service	35
Analyse économique et financière des délégants.....	38
I. La société Astria	38
II. La société La Grande Jaugue.....	50
ANNEXES	60

PREAMBULE

La gestion des déchets ménagers et assimilés constitue l'un des enjeux forts de la politique environnementale portée notamment par le Grenelle de l'environnement.

C'est pourquoi, la Communauté Urbaine de Bordeaux a initié dès 2010 une réflexion globale sur ce thème, qui s'est poursuivie en 2012 et qui devra aboutir à la construction d'un plan déchets sur cinq ans. Ce programme pluriannuel devra définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme en vue d'optimiser la gestion des déchets sur le territoire communautaire.

Ce dispositif s'articule autour des trois axes majeurs définis par le Grenelle de l'environnement :

- Réduire la production de déchets

Il est ainsi préconisé de réduire la production *d'ordures ménagères et assimilées (1)* de 7% par habitant dans le but d'atteindre, à l'horizon 2015, une production moyenne de 363 kg/an/habitant. Sur le territoire communautaire, la production moyenne de déchets en 2012 étant de 332 kg/habitant, l'objectif national fixé par le Grenelle est d'ores et déjà atteint.

Pour aller plus loin, la Communauté Urbaine de Bordeaux, s'est fixé l'objectif ambitieux d'une production moyenne de déchets, d'ici à l'horizon 2015, de 327 kg/an/habitant. Le résultat de l'année 2012 est extrêmement encourageant et démontre qu'il est possible, à terme, d'atteindre cet objectif.

- Développer le recyclage matière et organique

En 2012, l'objectif était d'orienter vers les filières de recyclage 35% des *déchets ménagers et assimilés (3)*, pour atteindre dès 2015, un taux de 45%. Le résultat de l'année 2012, soit 33,9%, reste légèrement en deçà de l'objectif national. Il est donc important d'intensifier l'effort de recyclage pour atteindre cet objectif ambitieux.

- Diminuer significativement le tonnage total de déchets stockés et incinérés

Malgré une baisse constante, sur les cinq dernières années, des quantités de déchets partant en incinération ou en stockage, l'objectif de 15% de baisse en 2012, soit 286 kg/habitant, n'est pas atteint (310 kg/habitant).

Les orientations du plan déchets devront permettre d'améliorer ce résultat dans les années à venir.

Observations :

1. Les appellations en italiques ci-dessus mentionnées correspondent à des définitions bien précises :

- ❖ *Ordures ménagères (1) : contenu des poubelles des ménages et points d'apport volontaire. Lorsque l'on parle d'ordures ménagères résiduelles, il s'agit des ordures restant après collectes sélectives.*
- ❖ *Ordures ménagères et assimilées (2) : ordures ménagères (1) et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectés avec les ordures ménagères.*
- ❖ *Déchets ménagers et assimilés (3) : ordures ménagères et assimilées (2) et déchets encombrants et déchets verts. Cette dernière catégorie se retrouve en déchèteries.*
- ❖ *Déchets des services municipaux et communautaires (4) : déchets de voirie et de marchés, déchets des collectivités.*
- ❖ *Déchets des professionnels (5) : déchets issus d'activités professionnelles collectés séparément.*
- ❖ *Déchets municipaux (6) : déchets ménagers et assimilés (3) et déchets des services municipaux et communautaires (4)*

2. La population mentionnée dans ce rapport est la population municipale légale au 1^{er} janvier 2011 (source INSEE), soit 708 880 habitants.

Les faits marquants de l'année 2012

Le début de la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets

En 2011, la Communauté Urbaine a conclu un accord de partenariat sur 5 ans avec l'ADEME pour l'élaboration et la mise en place d'un Programme local de prévention des déchets. Ce programme, par la mise en œuvre d'actions de prévention, doit permettre d'atteindre l'objectif de réduction de la production des ordures ménagères de 7 % sur 5 ans, fixé par le Grenelle de l'environnement.

En 2012, une première opération a été mise en place avec la distribution gratuite de composteurs individuels. La réalisation de cette opération s'est déroulée en 2 temps :

- opération coup de poing les 23 et 24 novembre 2012 dans 6 centres de recyclage, qui a d'ailleurs connu un grand succès,
- distribution ponctuelle, sur prise de rendez-vous téléphonique (qui se poursuit en 2013).

Au 31 décembre 2012, 4074 composteurs ont été distribués.

Le démarrage du travail d'élaboration du Plan Déchets

Le « Plan Déchets 2012-2016 » a pour but d'optimiser la gestion des déchets à court et moyen terme tout en ayant une vision des besoins à long terme.

Afin de construire ce Plan Déchets, il a été décidé de constituer un Comité de Projet composé de 11 élus communautaires et de faire appel à une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le travail de réalisation du Plan a débuté en septembre 2012 pour une durée d'un an, selon les trois étapes suivantes :

- l'appropriation des enjeux et des objectifs,
- la réflexion sur différentes hypothèses et schémas d'organisation,
- et l'élaboration d'un programme pluriannuel de réalisation.

Cette construction progressive, doit s'effectuer de manière concomitante avec une étude prospective des besoins communautaires futurs en matière de traitement d'ici à l'horizon 2020-2030, en relation avec les perspectives d'évolution de production de déchets et les équipements à venir au niveau départemental.

L'avancement important de la démarche de suppression des marches arrière

Dans le cadre de l'application de la recommandation R 437 de la CNAM, une démarche de suppression des marches arrière dangereuses pour la sécurité des agents et des usagers, a été initiée durant l'année 2011.

En 2012, sur les 20 communes et les 750 voies concernées par cette opération, 70 % des manœuvres dangereuses ont été éliminées. Les territoires de six communes (Ambès, Blanquefort, Gradignan, Le Taillan, Saint Louis de Montferrand et Saint Vincent de Paul) sont quant à eux entièrement traités.

Cette démarche s'est déroulée de manière consensuelle, puisque seulement 5 cas conflictuels ont été dénombrés. Par ailleurs, des rencontres avec 200 usagers ont été organisées afin de les informer et d'évoquer des pistes d'amélioration.

La réalisation d'équipements publics destinés à la collecte et au tri

- La création de deux centres de recyclage

En 2012, 2 centres de recyclage ont été créés, l'un sur la commune d'Eysines et l'autre sur la commune de Pessac.

La création du centre d'Eysines Mermoz, ouvert depuis le 29 novembre 2012, a répondu à la nécessité de mettre en adéquation le réseau des centres de recyclage, inchangé depuis 1992, avec les besoins et attentes des usagers.

Cette installation ouverte aux ménages comprend 9 quais et répond aux nouvelles normes en vigueur.

Par ailleurs, un travail a été mené sur l'intégration paysagère, de telle sorte que le site ne soit pas visible depuis l'axe principal et que les impacts phoniques et visuels soient réduits.

Dans le cadre du réaménagement de la forêt du Bourgaillh, la ville de Pessac a souhaité transférer le centre de recyclage de Beutre sur l'emprise de l'ancienne décharge située Chemin de la Princesse.

Cette nouvelle installation, ouverte depuis le 29 octobre 2012, d'une capacité d'accueil de 11 quais, a été construite avec des matériaux High Tech et est équipée de panneaux photovoltaïques permettant la revente d'électricité.

- La mise en place d'une recyclerie

Dans le cadre d'une expérimentation débutée durant l'année 2012, la Communauté Urbaine de Bordeaux a loué un local de 1200 m², mis à disposition de l'association Atelier D'éco Solidaire en septembre 2012, après réalisation de travaux d'aménagement.

Cette structure au travers de fonctions de récupération, de valorisation, revente et éducation à l'environnement a pour vocation première de valoriser les « encombrants » en leur donnant une seconde vie avec un enjeu pédagogique et d'insertion sociale.

- La création de locaux de pré-collecte mutualisés

Confrontée au problème de stockage des bacs dans les immeubles de l'hyper centre de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé d'acquérir et d'aménager des locaux permettant à des usagers ciblés par ce dispositif, de disposer de bacs de grande capacité afin d'y déposer leurs déchets.

Un premier local situé rue Magendie a été ouvert en octobre 2012 aux foyers s'étant munis d'une carte d'accès. Ce local de 30 m², accessible aux personnes à mobilité réduite, permet d'accueillir 3 bacs pour les ordures ménagères résiduelles et 2 bacs pour les déchets recyclables.

La modernisation des installations communautaires

- La construction d'une nouvelle station de lavage de Latule

Afin d'augmenter la capacité de nettoyage des bennes à ordures ménagères (BOM) de la DCTD et d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents, une nouvelle station de lavage a été construite sur le site de Latule.

Cette installation, mise en service en octobre 2012, comporte 3 pistes couvertes et un pont élévateur permettant le lavage sous châssis.

Dans l'objectif de réduire la consommation de gaz, une toiture équipée de panneaux solaires thermiques a été installée pour permettre de chauffer les ballons d'eau chaude.

Enfin, dans l'objectif de diminuer les coûts de traitement des dépôts résiduels issus du lavage, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, cette nouvelle installation comprend 2 unités de séchage des boues qui, par déshydratation, permettent de réduire la quantité des matières à traiter.

Les modifications d'organisation des services

- L'extension de la collecte en 4+2 du quartier gare Saint Jean

Dans le cadre du contrat de co-développement, le centre ville collecté en fréquence 4+2 (OMR : 4 fois/semaine et CS : 2 fois/semaine), a été étendu au quartier de la gare Saint Jean depuis le 26 novembre 2012.

Le périmètre concerné par cette extension est le suivant : le cours de la Marne à partir de l'intersection du cours Barbey, la rue Saint Vincent de Paul, la rue Charles Domercq, le quai de Paludate (de la rue Charles Domercq au quai Sainte Croix) ainsi que la rue du port – Place André Meunier.

- La modification des jours de collecte de l'agglomération Sud

Une expérimentation de la collecte sur 5 jours, supprimant la collecte du samedi, a été lancée pour les usagers des communes suivantes : Bègles, Bordeaux Sud, Gradignan, Pessac, Talence et Villenave d'Ornon.

- L'avenant n° 3 au contrat de délégation de service public du compostage collectif des déchets verts

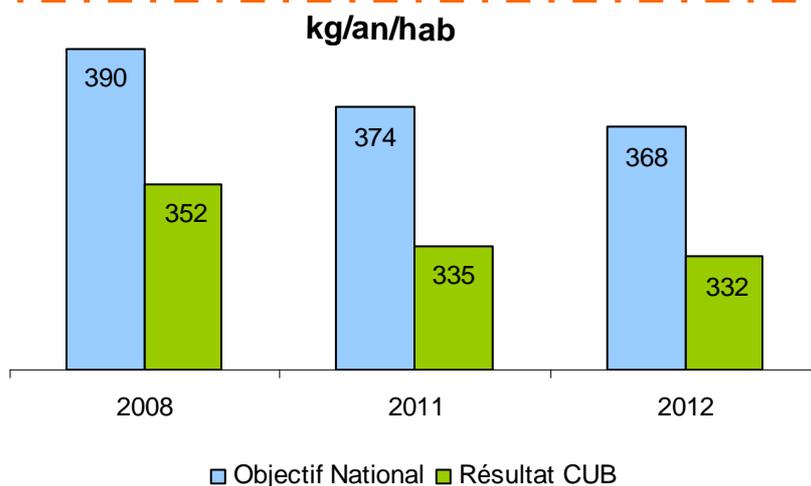
Un avenant relatif à la délégation de service public de compostage des déchets verts a été conclu le 21 décembre 2012. Dans le respect de l'équilibre économique du contrat initial, la réalisation de la plateforme de La Grande Jaugue, permettant de traiter à terme 50 000 tonnes de déchets verts, a été prévue en deux phases et de nouvelles conditions financières ont été déterminées.

REPERES

La CUB et les objectifs du Grenelle

1- Production annuelle d'ordures ménagères et assimilées (porte à porte « ménage et professionnels » et apport volontaire)

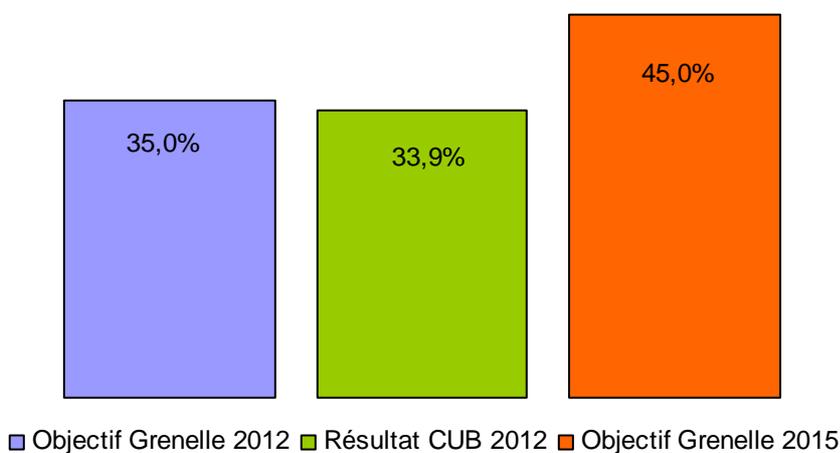
Objectif : réduire la production annuelle d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur cinq ans



L'objectif est largement atteint, les résultats communautaires sont en dessous des objectifs nationaux du Grenelle depuis 2008 et continuent à baisser régulièrement.

2- Taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés collectés (porte à porte « ménage et professionnels », apport volontaire et centres de recyclage)

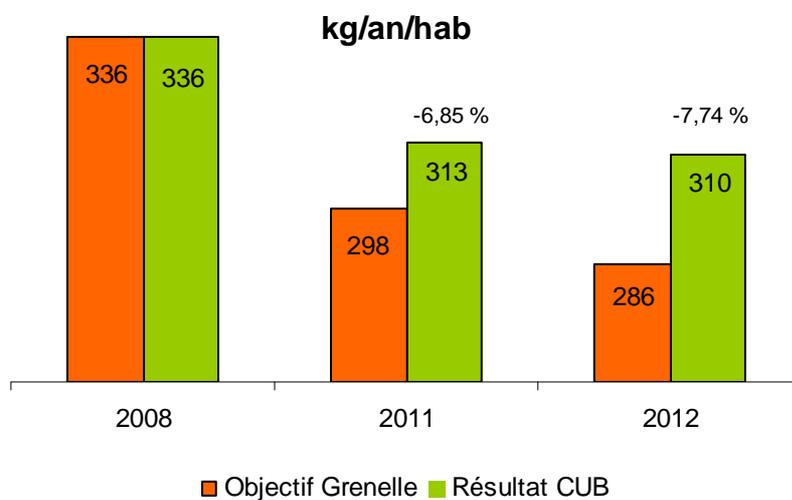
Objectif : Augmenter le recyclage matière et organique, des Déchets Ménagers et assimilés, afin d'orienter vers ces filières un taux de 35% en 2012 et 45% en 2015



L'objectif est quasiment atteint. L'effort de recyclage doit cependant s'intensifier pour atteindre l'objectif ambitieux de 2015.

3- Quantité de déchets ménagers et assimilés incinérés ou stockés

Objectif : Diminuer les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage, avec pour objectif une diminution de 15% en 2012

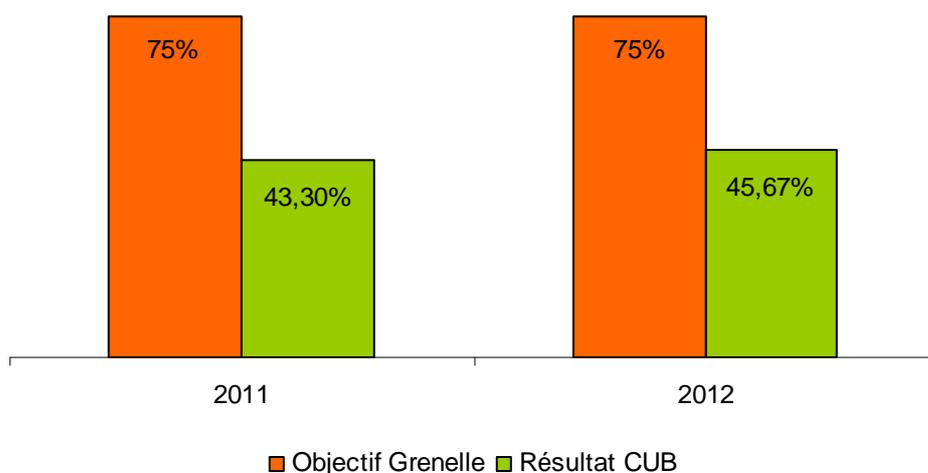


Malgré une baisse constante, les objectifs fixés ne sont pas pleinement atteints.

4- Valorisation des emballages ménagers

Objectif : atteindre un taux de valorisation des emballages ménagers de 75% par rapport au gisement national évalué par Eco Emballages.

Sont pris en compte : les emballages en carton des liquides alimentaires, les papiers et cartons d'emballages, les bouteilles et flacons en plastique et verre (issus des collectes sélectives) et les emballages en acier et en aluminium dont 50% sont issus des mâchefers.



On constate une progression régulière des résultats de la CUB qui ne permet pas cependant d'atteindre l'objectif fixé.

DESCRIPTION DU SERVICE

I/ Les modalités d'exploitation

1. La régie communautaire

1.1 / Les services effectués par la régie communautaire

Le service en régie concerne :

- la collecte sur 20 de ses communes (voir carte)
- le transport des déchets vers les centres de traitement
- l'exploitation de 16 centres de recyclage
- l'entretien et la réhabilitation des anciennes décharges de Labarde à Bordeaux et du Bourgailh à Pessac

1.2 / L'organisation de la direction collecte et traitement des déchets

Une nouvelle organisation de la direction a été validée par le comité technique paritaire du 27 septembre 2012.

Ainsi, les missions générales de la direction sont désormais regroupées au sein de deux direction adjointes, l'une d'exploitation et l'autre administrative.

La direction adjointe d'exploitation comprend les services suivants :

- le service collectes qui assure notamment la collecte des ordures ménagères résiduelles et assimilées ainsi que la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en régie directe sur 20 communes
- le service valorisation qui est en charge notamment de la gestion et l'exploitation en régie directe des centres de recyclage ainsi que le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- le centre matériel et sites gère l'entretien des bâtiments de la direction.

La direction adjointe administrative comprend les services suivants :

- le service Gestion des Ressources Humaines qui est chargé, outre la gestion courante des agents, de conseiller et d'accompagner les autres services dans l'évolution de leur organisation.
- le service Administratif, Juridique et Financier, service support et transversal, qui gère administrativement les marchés publics, la préparation et l'exécution budgétaire, le suivi des tonnages et des coûts ainsi que la gestion administrative de la direction.
- le service Délégations de Service Public Déchets et Réseaux de chaleur et de froid aura plus particulièrement en charge la mise en place du nouveau service public de réseau de chaleur et de froid, suite à la prise de compétence communautaire.

Enfin il est à noter que le service études et prévention qui se consacre aux études techniques et à la conduite d'opération et de maîtrise d'œuvre est directement rattaché à la direction.

1.3 / Les moyens humains

Au 31 décembre 2012, l'effectif de la direction se compose de 908 agents soit 8 de plus qu'au 31 décembre 2011 (voir annexe 1).

1.4 / Les moyens matériels

La collecte des ordures ménagères résiduelles et la collecte sélective en porte-à-porte sont assurées à l'aide de 148 véhicules bennes.

La collecte sélective en apport volontaire s'effectue au moyen de 14 camions équipés de bras hydraulique.

Le transport des déchets est réalisé avec 10 semi-remorques et 21 camions porte-conteneurs.

2. Le SIVOM Rive Droite

La Cub adhère au SIVOM Rive droite pour sept de ses communes (voir carte ci-après).

Ce syndicat, par l'intermédiaire d'un prestataire privé, la société Véolia Propreté, gère :

- la collecte des déchets ménagers
- 2 centres de recyclage

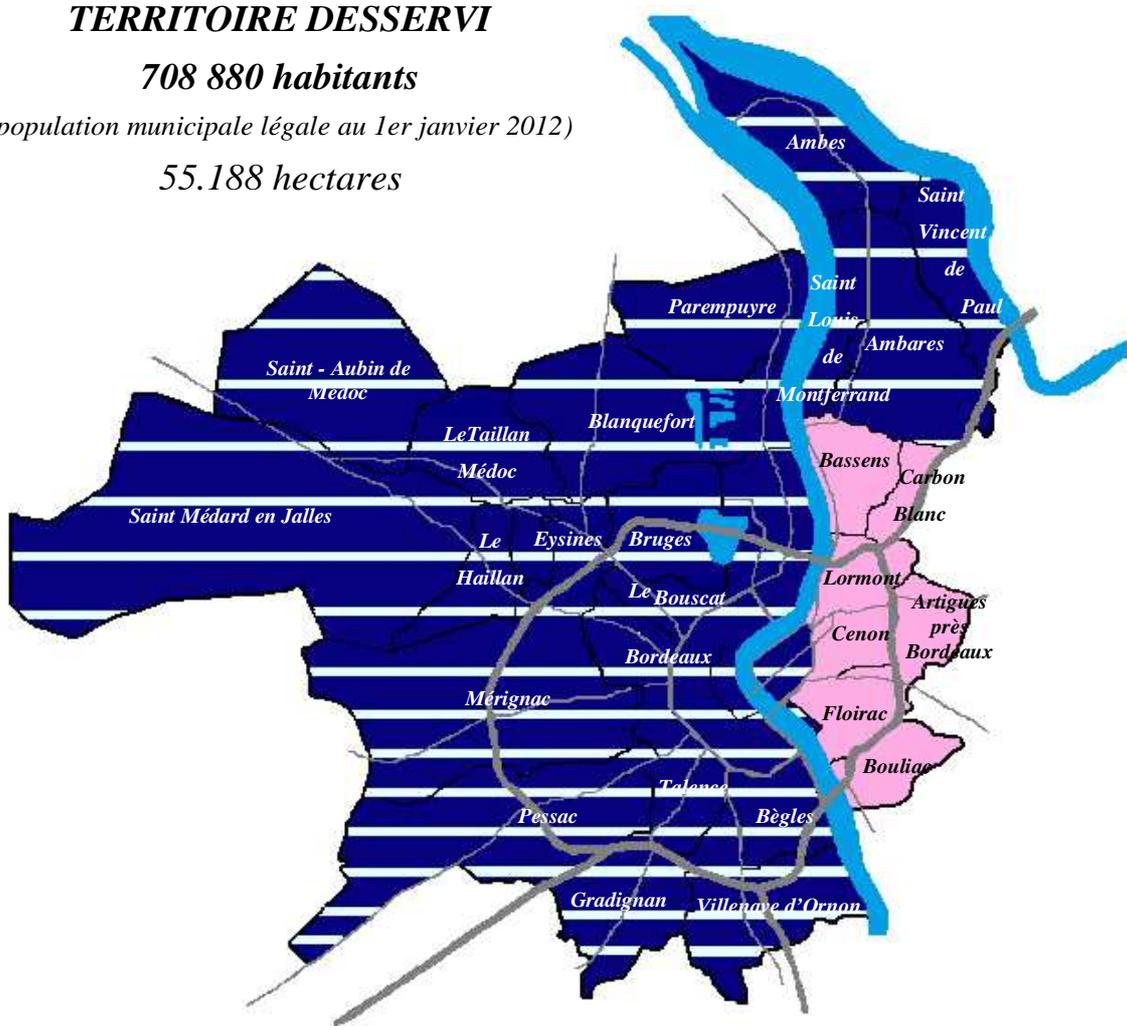
II/ Le territoire desservi

TERRITOIRE DESSERVI

708 880 habitants

(population municipale légale au 1er janvier 2012)

55.188 hectares



REGIE
626 968 habitants 50.143 hectares



SIVOM
81 912 habitants 5. 045 hectares

AMBARES	13 172	BRUGES	14 499	PAREMPUYRE	7 411
AMBES	2 920	CARBON - BLANC	6 901	PESSAC	57 593
ARTIGUES PRES BX	7 000	CENON	22 200	St AUBIN de MEDOC	5 989
BASSENS	6 903	EYSINES	18 946	St LOUIS de MONTFERRAND	2 039
BEGLES	24 829	FLOIRAC	15 882	St MEDARD en JALLES	27 332
BLANQUEFORT	14 623	GRADIGNAN	23 386	St VINCENT de PAUL	1 075
BORDEAUX	236 725	LE HAILLAN	8 442	LE TAILLAN MEDOC	8 920
BOULIAC	3 071	LORMONT	19 955	TALENCE	40 793
LE BOUSCAT	23 317	MERIGNAC	66 488	VILLENAVE D'ORNON	28 469

III/ Les opérations de collecte

1/ Les déchets provenant des ménages

1.1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs gris)

1.1.1/ Organisation de la collecte

Il s'agit d'une collecte mécanisée réalisée au porte-à-porte dans l'ensemble des communes, à l'exception de certaines résidences d'habitat vertical où des bornes enterrées ou semi enterrées sont implantées.

1.1.2/ Fréquence de la collecte

La fréquence de la collecte correspond au nombre de passages par semaine. On distingue 3 fréquences suivant les communes :

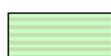
- Fréquence 1 : Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort, Eysines (zone maraichère), Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul.
- Fréquence 2 : Ambès, Bègles, Bordeaux (à l'exception de l'hyper-centre), Le Bouscat, Bruges, Eysines (hors zone maraichère), Gradignan, Le Haillan, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Taillan-Médoc, Talence et Villenave-d'Ornon, ainsi que celles dont la collecte est assurée par le Sivom rive droite : Bassens, Carbon-Blanc, Lormont, Artigues-près-Bordeaux, Cenon, Floirac et Bouliac.
- Fréquence 4 : l'hyper-centre de Bordeaux et le quartier de la gare.

Ordures ménagères résiduelles

Fréquences hebdomadaires des collectes au 31/12/2012



Fréquence 1



Fréquence 2



Fréquence 4

1.2/ La collecte sélective (bacs verts + bornes)

La collecte sélective est réalisée sur l'ensemble des communes selon trois systèmes :

- la collecte en porte-à-porte du bac vert, destiné aux emballages alimentaires, papiers, magazines et emballages métalliques, assurée une fois par semaine dans les 27 communes,
- la collecte en bornes d'apport volontaire des emballages alimentaires, papiers, magazines et emballages métalliques sur quelques quartiers (Bordeaux Grand Parc, quai de Richelieu, Cours Victor Hugo, Pessac Châtaigneraie, rue du Port Aérien), suivant une densité d'une borne pour 1000 habitants,
- la collecte en bornes d'apport volontaire du verre sur l'ensemble du territoire, suivant une densité d'une borne pour 600 habitants.

Depuis 2004, la Communauté Urbaine de Bordeaux passe des conventions d'exploitation avec les bailleurs sociaux qui choisissent d'équiper leurs résidences de bacs enterrés.

1.3/ La collecte des textiles usagés

La Communauté Urbaine de Bordeaux, au titre de sa compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés encourage le développement d'une filière de reprise des textiles usagés sur l'ensemble du territoire communautaire dans la mesure où cela permet de détourner des déchets des ordures ménagères résiduelles et de répondre aux objectifs de réduction des déchets du programme local de prévention des déchets.

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 13 février 2009, un partenariat entre la commune d'implantation des bornes, le collecteur textiles et la Communauté Urbaine de Bordeaux a été instauré afin que cette dernière puisse identifier le nombre de bornes implantées sur le territoire communautaire, leurs emplacements et bénéficier d'une remontée d'informations au regard des tonnages collectés.

D'après une moyenne nationale, chaque habitant achète 11 kg de textiles par an et en jette 2 kg. A l'échelle communautaire il existerait un gisement potentiel d'environ 8.000 tonnes.

En 2012, grâce au travail des collecteurs et avec le soutien des communes membres, compétentes pour autoriser l'implantation des bornes de collecte sur leur domaine public, 1828 tonnes de textiles ont été collectées et ainsi détournées des ordures ménagères résiduelles.

1.4/ La collecte en centres de recyclage

Les centres de recyclage sont des installations ouvertes aux ménages du territoire communautaire, dont l'accès est limité aux véhicules n'excédant pas une hauteur de 1,90 m. Le réseau des centres communautaires se compose de 16 sites.

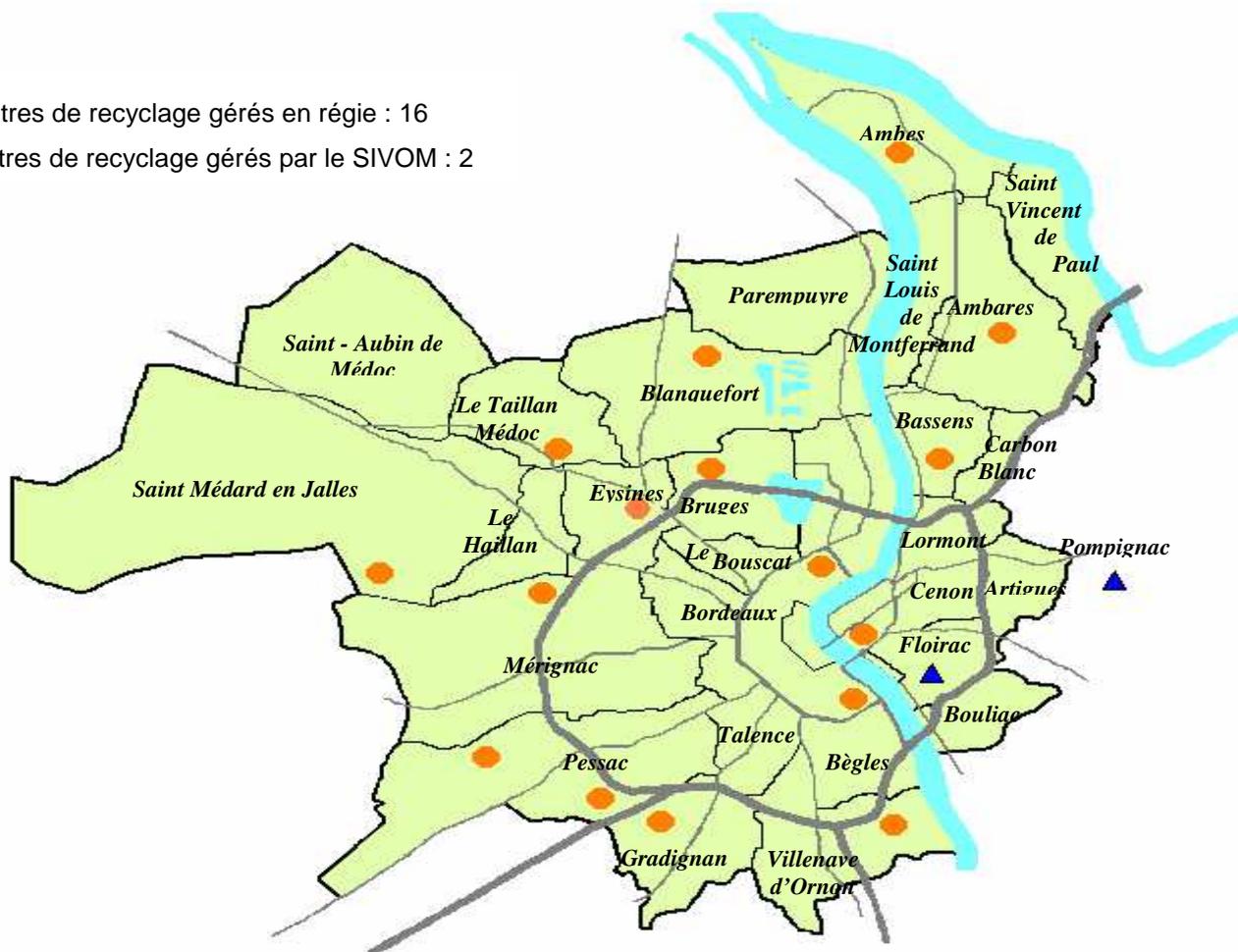
Les produits collectés sont : les déchets verts, le tout-venant, le bois, les gravats, les cartons, les métaux, les batteries, les piles, les déchets diffus spécifiques des ménages et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Les installations mises à la disposition des usagers se répartissent ainsi :

- 16 centres exploités en régie (*voir carte ci-après*),
- 2 centres dépendant du SIVOM, l'un situé à Floirac et l'autre à Pompignac.

Les centres de recyclage

- Centres de recyclage gérés en régie : 16
- ▲ Centres de recyclage gérés par le SIVOM : 2



CENTRES DE RECYCLAGE

ADRESSE

●	Ambarès-et-Lagrave	avenue Jules Ferry
●	Ambès	22 rue Jean Mermoz
●	Bassens	rue Franklin
●	Blanquefort	avenue du 11 Novembre
●	Bordeaux Deschamps	quai Deschamps
●	Bordeaux Surcouf	rue Surcouf (ZI Daney)
●	Bordeaux Paludate	quai de Paludate
●	Bruges	rue André Sarreau sortie 6
●	Eysines	Rue Jean Mermoz
▲	Floirac	ZAC des quais avenue Marcel Paul
●	Gradignan	allée de Mégevie
●	Mérignac	90 avenue des Marronniers
●	Pessac Bourgailh	Chemin de la Princesse
●	Pessac Gutenberg	rue de Gutenberg
▲	Pompignac (hors CUB)	19 avenue du Périgord
●	Saint-Médard-en-Jalles	avenue de Touban
●	Le Taillan-Médoc	route de Saint-Aubin
●	Villenave-d'Ornon	chemin de Galgon

Horaires d'ouverture des 16 centres gérés en régie

**Ouverts 7 jours sur 7
(à l'exception des jours fériés)**

du 1^{er} lundi d'avril au 1^{er} dimanche d'octobre inclus
9h-12h30 / 13h15-19h

sauf Ambès : 14h – 19h (lundi, mercredi et vendredi)
10h – 12h / 14h – 19h (samedi)
10h – 12h (dimanche)

du 1^{er} lundi d'octobre au 1^{er} dimanche d'avril inclus
9h - 12h30 / 13h15 - 18h

sauf Ambès : 14h – 18h (lundi, mercredi et vendredi)
10h – 12h / 14h – 18h (samedi)
10h – 12h (dimanche)

2/ Les déchets ne provenant pas des ménages

2.1/ Les déchets assimilés aux ordures ménagères (redevance spéciale)

Il s'agit des déchets produits par :

- les administrations de l'Etat et des collectivités locales,
- les entreprises commerciales,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de service,
- les associations,

qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières. La collecte de ces déchets doit être financée par la Redevance Spéciale conformément aux dispositions de l'article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Communauté urbaine a instauré cette redevance qui s'applique à tous les organismes mentionnés ci-dessus, dont la production hebdomadaire de déchets n'excède pas 10 000 litres et qui ont choisi de recourir au service public en souscrivant un contrat avec la Communauté urbaine.

Le ramassage de ces déchets, part résiduelle et part recyclable, s'effectue en bacs individuels collectés en porte à porte avec les déchets des ménages ou, dans le cas de certaines communes, en bacs enterrés ou semi-enterrés de grande capacité collectés individuellement.

2.2/ Les déchets provenant des services communaux et communautaires

Ce sont les déchets collectés par les services municipaux pour le compte de la Communauté Urbaine de Bordeaux, dont notamment les déchets des particuliers collectés par les services municipaux dans le cadre de services à domicile. Ces déchets sont directement amenés par les communes sur les lieux de traitement ou, pour le SIVOM, sur le centre de transit de la société Veolia Propreté à Pompignac. Dans le détail il s'agit de déchets verts, tout-venant et déchets de balayage.

2.3/ Cas particulier

Il s'agit des déchets du Marché d'Intérêt National (MIN), qui font l'objet d'un contrat de ramassage spécifique et d'une collecte dédiée, et très occasionnellement, des déchets professionnels apportés directement sur les unités de traitement (DDE, DIRA, ...).

IV/ Les opérations de traitement

1/ Les modes de gestion du traitement des déchets ménagers et assimilés

1.1/ Les délégations de service public

La Cub dispose de trois délégataires de service public pour traiter une partie de ses déchets. Il s'agit de :

- la société Astria qui a signé un Bail emphytéotique administratif (BEA), avec convention d'exploitation non détachable, qui assure pour partie la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant en provenance des centres de recyclage. Elle assure également le tri des produits des collectes sélectives, à l'exception du verre.
- la société Rive Droite Environnement qui a signé un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne à Cenon, dont fait partie l'usine de valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles.
- la société La Grande Jaugue qui a signé un BEA, avec convention d'exploitation non détachable pour le compostage collectif des déchets verts. Cette délégation consiste, dans un premier temps, à poursuivre l'exploitation du site implanté à Saint-Médard-en-Jalles, au lieu-dit Touban. Puis, dans un deuxième temps, le délégataire a la charge de financer, construire et exploiter une deuxième unité de compostage sur un terrain également situé à Saint-Médard-en-Jalles, au lieu-dit La Grande Jaugue.

1.2/ Les marchés publics

Nature des prestations	Titulaire du marché	Lieu de traitement
Réception, transport et traitement des déchets verts	Lot n°1 : Sita Sud Ouest	Le Teich
	Lot n°2 : Pena Environnement	Saint Jean d'Ilac
	Lot n°1 : Séosse	Saint Lon les Mines
Réception, transport et valorisation du bois	Lot n°2 : Pena Environnement	Rion des Landes
	Lot n°3 : Véolia	Rion des Landes
Enlèvement, transport, conditionnement et valorisation des cartons / vieux papiers	Pena Environnement	Mérignac
Mise en centre de stockage (déchets non valorisables)	Lot n°1 : Véolia	Lapouyade
	Lot n°2 : Sita Sud Ouest	Clérac
Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques des ménages	SIAP	Bassens
Valorisation des gravats	Lot n° 1: Véolia	Bassens
	Lot n° 2: Sita Sud Ouest	Saint Jean d'Ilac
Valorisation des ferrailles et batteries	Decons	Le Pian Médoc

Les déchets collectés dans les centres de recyclage gérés par le SIVOM, sont traités par la Société Véolia Propreté, dans le cadre d'un marché.

1.3/ Les conventions

Nature des prestations	Titulaire
Valorisation des piles	Corepile
Valorisation des textiles	Le Relais Amédé Amos Ecoval

1.4/ Les éco-organismes

1.4.1/ Eco-Emballages

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le contrat conclu entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'éco- organisme Eco Emballages est basé sur le barème E.

Les repreneurs des emballages ménagers triés et collectés, pour lesquels la Communauté Urbaine perçoit les soutiens financiers d'Eco –Emballages, sont les suivants:

Matériaux	Type de contrat	Titulaire du contrat
Papiers /cartons non complexés	Option Fédération	Paprec
Papiers / cartons complexés (ELA)	Option Fédération	Sita
Acier	Option Fédération	Paprec
Aluminium	Option Fédération	Sita
Plastiques	Option Fédération	Paprec
Verre	Option Filière	Société O-I Manufacturing

L' Option Filière signifie que le contrat a été conclu avec un repreneur choisi par Eco Emballages qui garantit le même prix de reprise sur tout le territoire national.

L' Option Fédération signifie que le contrat a été conclu avec un repreneur choisi librement par la Communauté Urbaine en fonction de prix de reprise et des exutoires proposés.

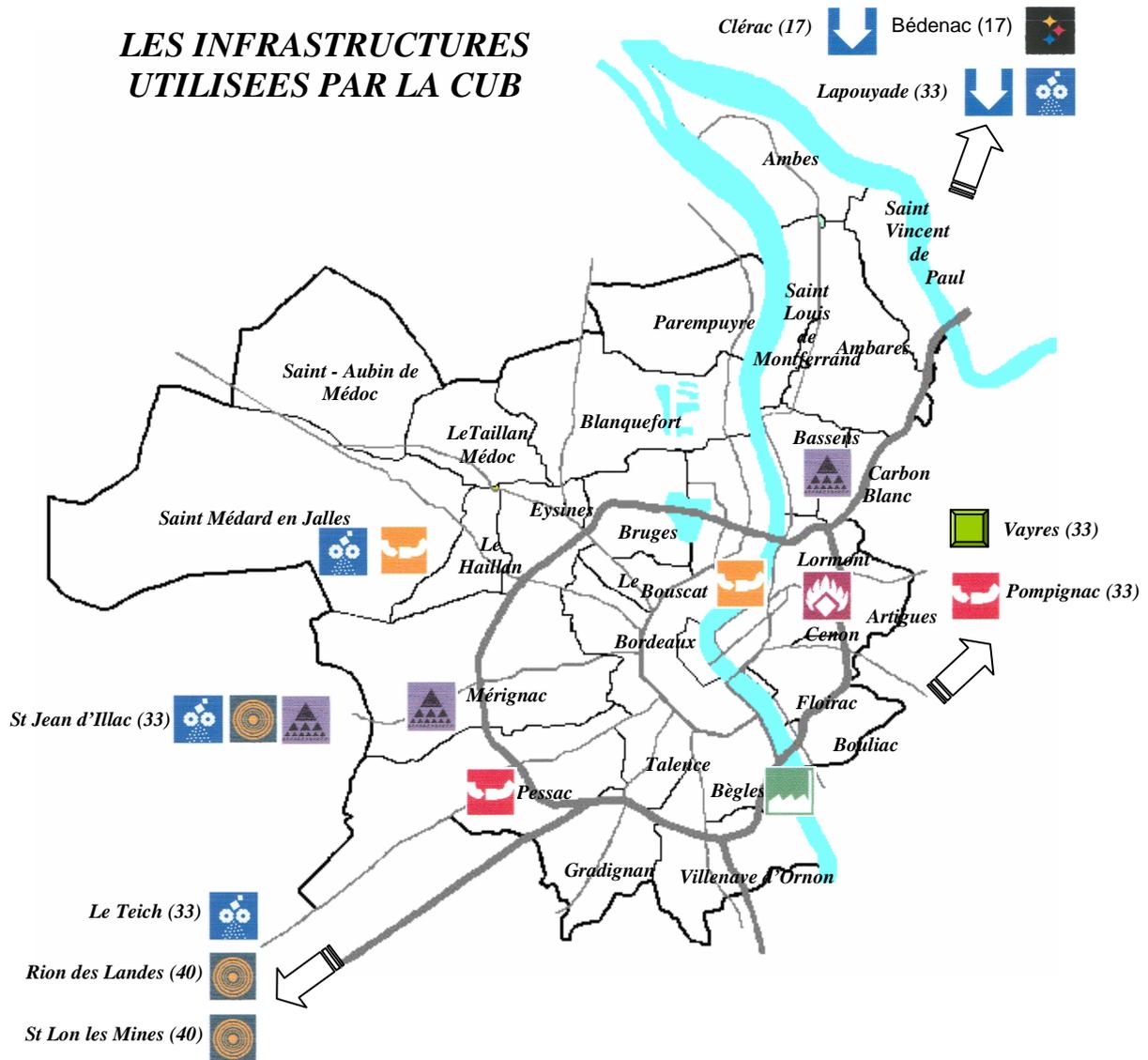
Dans les deux cas, les repreneurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux d'Eco Emballages dont notamment, les prescriptions techniques minimales permettant de bénéficier des soutiens financiers à la tonne triée.

1.4.2/ Les autres éco-organismes

Matériaux	Titulaire de la convention
Déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE ou D3E)	Société OCAD3E (coordonnateur) Société Ecologic (repreneur)
Valorisation des imprimés papiers non sollicités	Société Ecofolio

2/ Localisation des unités de traitement

LES INFRASTRUCTURES UTILISEES PAR LA CUB



- | | |
|--|---|
|  2 centres de transit (régie) |  1 Unité de valorisation énergétique de Cenon |
|  2 centres de transit (privé) |  1 Complexe technique de l'environnement de Bègles
- Centre de tri
- Usine de valorisation énergétique |
|  4 centres de compostage |  2 Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux |
|  3 centres de valorisation du bois |  1 Centre de tri du verre |
|  3 centres de valorisation des gravats | |
|  1 centre de valorisation des mâchefers | |

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

I - Bilan des opérations de collecte

Sur la base de 708 880 habitants (chiffre INSEE)

Chiffres clés : 399 737,36 Tonnes/an soit 563,90 kg/an/habitant

Soit une baisse de 2 996 T représentant 6,11 kg/an/hab (-0.79%)

2011 : 570 kg/an/hab

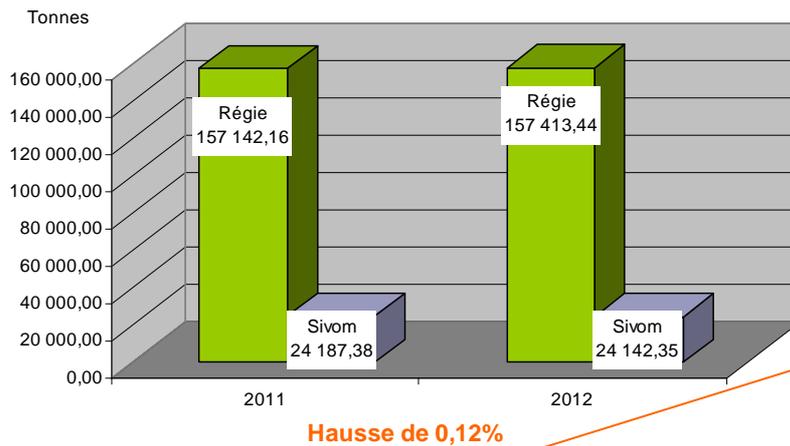
1- La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles



Chiffres clés : 181 555,79 Tonnes/an soit 256,11 kg/an/habitant

2011 : 256.50 kg/an/hab

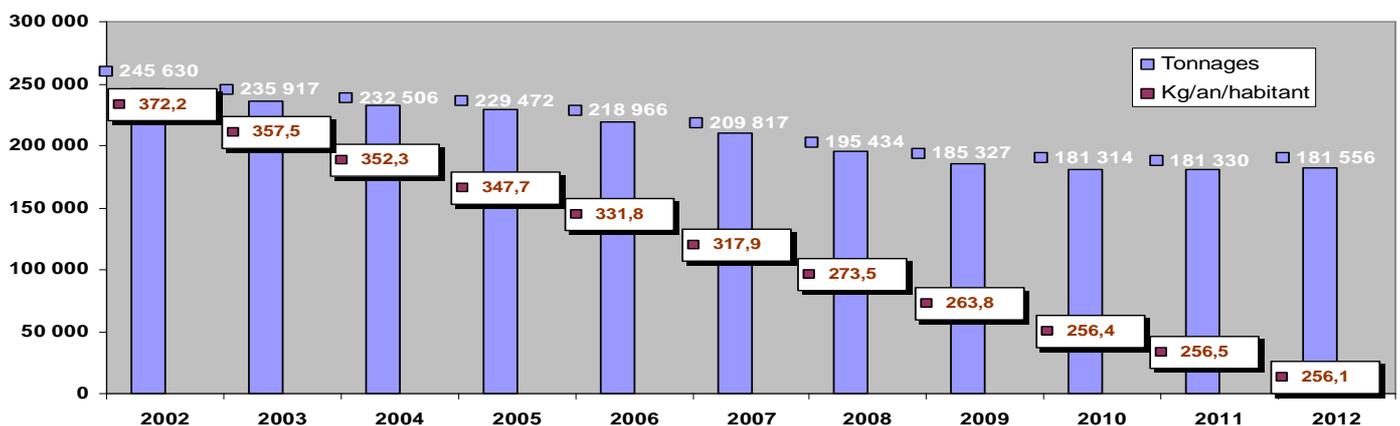
1.1/ Evolution des tonnages 2011/2012



En 2012, en raison d'une très légère augmentation de la population (+0,29%), la collecte des ordures ménagères résiduelles a augmenté de 226,25 tonnes.

La production de déchets moyenne par habitant reste quasiment stable, permettant ainsi de répondre de manière satisfaisante aux objectifs du Grenelle et de poursuivre l'évolution à la baisse amorcée depuis 2002.

1.2/ Evolution des tonnages annuels sur 10 ans



2- La collecte sélective



Chiffres clés : 53 747,79 Tonnes/an soit 75,82 kg/an/habitant



37 694,87 Tonnes



16 052,92 Tonnes



15 195,73 Tonnes

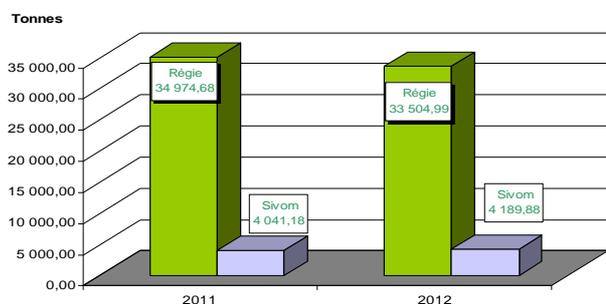


857,19 Tonnes

2011 : 78,13 kg/an/hab



2.1/ La collecte sélective porte à porte



Baisse de -3,39 %

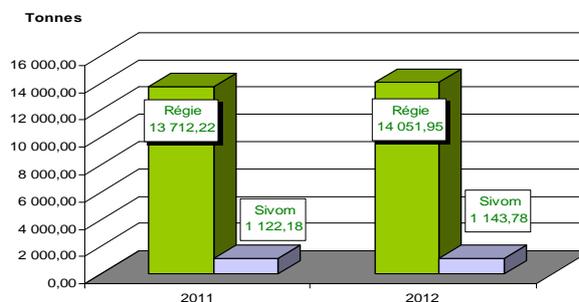
Cette baisse se retrouve principalement sur la collecte :

- de l'acier (-8,95%),
- de l'alu (-27,61%),
- des plastiques (-10,99%).



2.2/ La collecte sélective en points d'apports volontaires

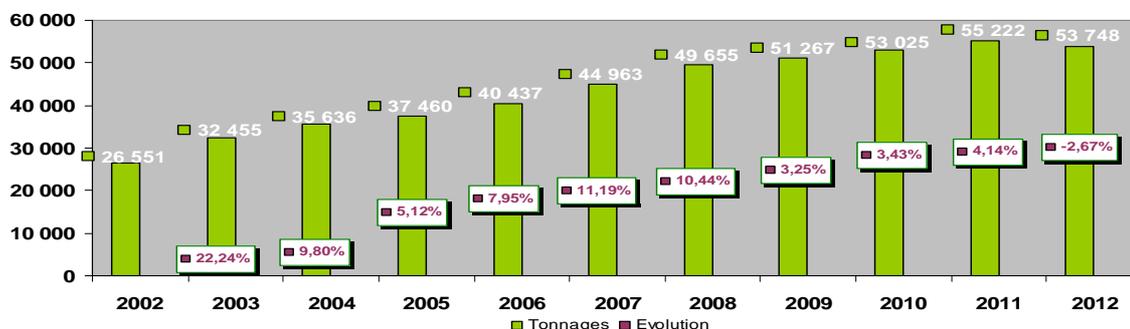
Collecte du verre en apport volontaire



Hausse de 2,44 %

Un total de 15 195,73 tonnes de verre a été collecté en 2012, soit 361,33 tonnes de plus qu'en 2011.

2.3/ L'évolution des tonnages annuels sur 10 ans



En 2012, l'évolution des tonnages collectés dans le cadre des collectes sélectives fait apparaître une légère baisse de 2,67%. Cette tendance, qui au regard de l'évolution des tonnages ces dix dernières années est isolée, s'explique par la combinaison de quatre paramètres :

- les intempéries du mois de février,
- la grève des agents de collecte de la CUB durant la première semaine du mois d'avril,
- les choix d'organisation du centre de tri retenus par le délégataire (variation des stocks, renouvellement du matériel sur la chaîne de tri ...),
- la baisse de consommation des ménages.

2.4/ La communication



Les refus de collecte sélective, qui représentent 16,56 % du tonnage total de la CUB, traité au centre de tri, justifient que soient maintenues les opérations de sensibilisation menées par les agents de communication, auprès des habitants de l'agglomération.

C'est ainsi que 23 agents (18 titulaires et 5 contrats aidés, au 31 décembre 2012) composent la cellule communication qui a pour mission essentielle d'assurer le succès et la pérennité des collectes sélectives.

Pour ce faire, en 2012, cette cellule a traité 13 081 cas de refus de collecte en sensibilisant les usagers dont les bacs verts n'ont pas été collectés, aux consignes de tri, soit par téléphone, soit en se rendant à leur domicile.

Elle a poursuivi ses actions d'information dans les résidences existantes qui ne respectent pas les règles de tri, ou nouvellement construites.

De plus, afin de répondre aux questions des usagers portant sur l'environnement ou les opérations de collecte (informations ou réclamations), elle a géré le numéro vert de la Direction Collecte et Traitement des Déchets qui a enregistré 7020 appels, soit près de 37% de plus qu'en 2011. Cette augmentation du nombre d'appels traduit l'intérêt suscité par les opérations de distribution de composteurs menées en novembre 2012.

Enfin, cette cellule a un rôle d'animation, notamment en milieu scolaire ou à l'occasion de manifestations communales, telles que les foires ou les salons. Au total 231 animations ont été menées ce qui représente, enfants et adultes confondus, 6661 personnes informées.

3- La collecte en centres de recyclage



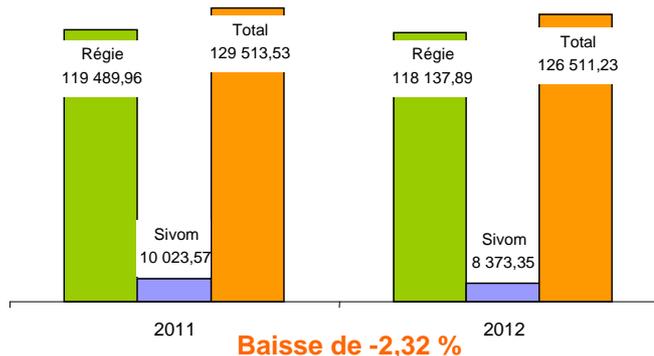
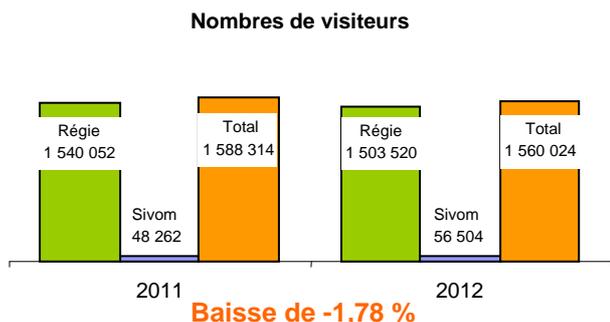
Chiffres clés : **126 511,237 Tonnes/an collectées** **soit 178,47 kg/an/habitant**

- 118 137,891 Tonnes collectées dans les 16 centres de la CUB
- 8 373,346 Tonnes collectées dans les 2 centres du Sivom

2011 : 183,23 kg/an/hab

3.1/ La fréquentation

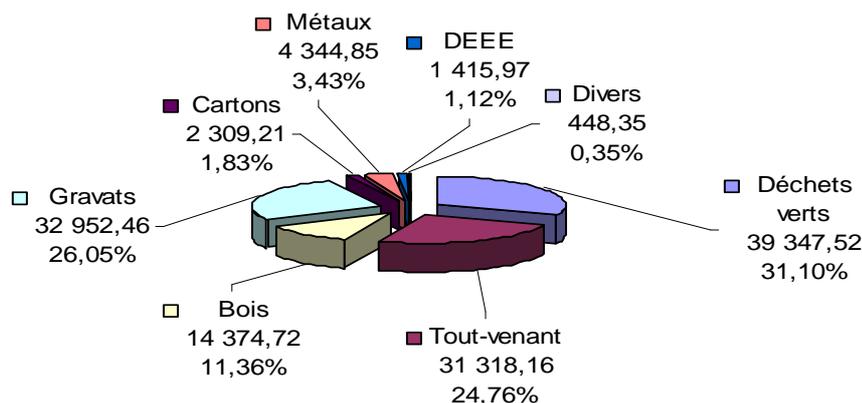
3.2/ Evolution des tonnages 2011/2012



En 2012, on constate une baisse de fréquentation des centres de recyclage communautaires ainsi qu'une baisse généralisée des tonnages totaux collectés (- 2,32%).

3.3/ Les différents déchets apportés en centres de recyclage

Répartition par type de déchets



Totalité des déchets 2012 : 126 511,237 tonnes

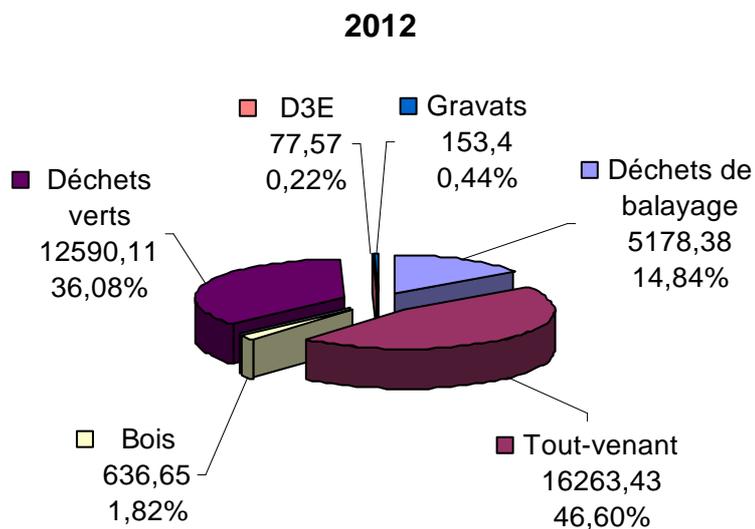
La baisse des tonnages par rapport à 2011 (-2,32%) se retrouve essentiellement au niveau des gravats (-7,33%), du tout venant (-5,10%) et du bois (-4,85%).

4- La collecte des déchets provenant des services communaux et communautaires

Chiffre clé : 34 899,54 Tonnes/an

2011 : 33 900,46 T

Répartition par types de déchets



Hausse de 2,95 %

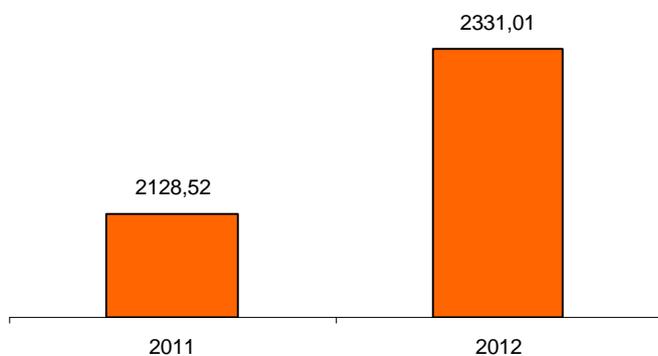
5- Cas particuliers

Chiffre clé : 3 023,00 Tonnes/an

2011 : 2 943,16 T

5.1 / La collecte des déchets du Marché d'Intérêt National (MIN)

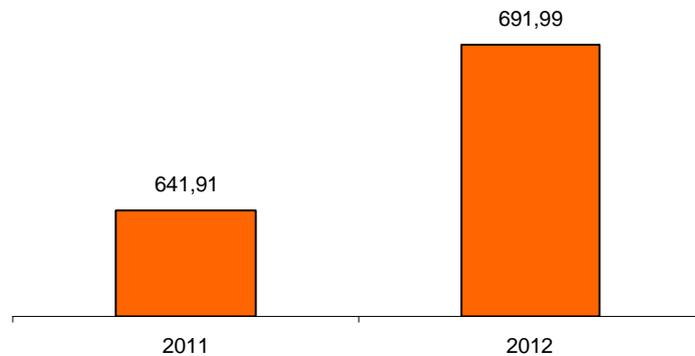
Evolution des tonnages



Hausse de 9,51 %

5.2 / Les déchets professionnels apportés directement sur les unités de traitement

Evolution des tonnages



Hausse de 7,80 %

II - Bilan des opérations de traitement

Chiffres Clés : **399 374,31 /an** **soit 563,39 kg/an/habitant**

2011 : 569,03 kg/an/hab

1/ La valorisation énergétique



Chiffres Clés : **211 995,47 T /an** **soit 299,06 kg/an/habitant**

2011 : 296,53 kg/an/hab

Ce total valorisé se répartit dans les deux unités de traitement suivantes :

1.1/ L'unité de valorisation énergétique (UVE) de Bègles : Astria

	2011	2012	Evolution
Ordures ménagères résiduelles	76 499,50	77 092,41	0,78%
Tout venant incinérable	12 419,82	12 204,52	-1,73%
Refus centre de tri	6 299,87	6 384,42	1,34%
Déchets non ménagers	12 106,68	13182,31	8,88%
TOTAL	107 325,87	108 863,66	1,43%

Outre les tonnages ci-dessus mentionnés en provenance de la Cub, Astria a pris en charge des déchets incinérables en provenance d'autres producteurs. Ceci a porté le tonnage total incinéré par Astria à 266.250 tonnes en 2012.

Ce tonnage total incinéré (CUB + hors CUB) a produit :

- 60.925 tonnes de mâchefers, dont 40.710 tonnes sont valorisées en sous-couche routière, 4.730 tonnes sont valorisées en matière (fer et aluminium), 7.834 tonnes sont en attente de valorisation et 7.651 tonnes ont dû être enfouies au centre de stockage de déchets non dangereux de Clérac (17).
- 6.913 tonnes de cendres et 805 tonnes de « gâteaux » de filtres ont été enfouies au centre de stockage de déchets dangereux de Graulhet (81).
- 148.802,66 MWh d'électricité dont 120.340 MWh ont été vendus.

1.2/ L'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Cenon

	2011	2012	Evolution
Tonnages Régie	78 088,87	78 989,46	1,15%
Tonnages SIVOM	24 187,38	24 142,35	-0,19%
TOTAL	102 276,25	103 131,81	0,84%

En plus des tonnages d'ordures ménagères en provenance de la Cub rappelés ci-dessus, l'UIOM a également reçu des boues des stations d'épuration et des apports extérieurs qui ont porté son tonnage incinéré à 127.745 tonnes.

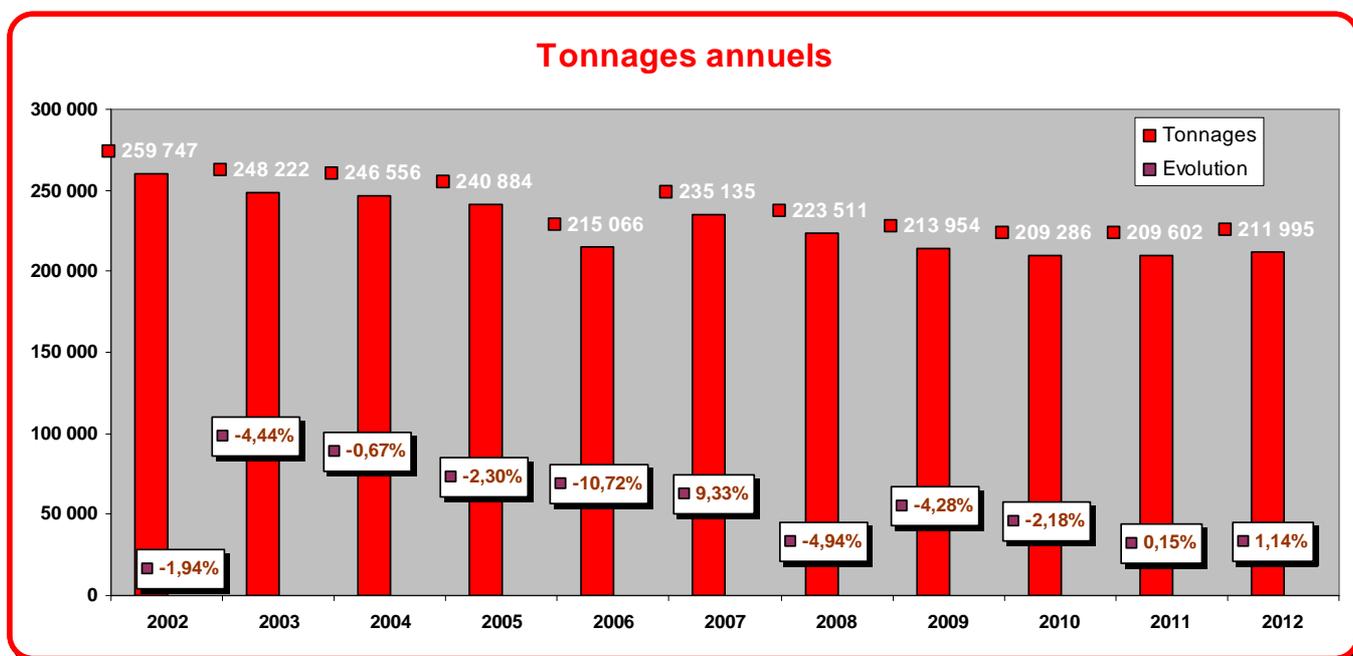
Elle a ainsi produit :

- 37.056 tonnes de mâchefers, dont 25.829 tonnes sont valorisées en sous-couche routière, 2.541,84 tonnes sont valorisées en matière (fer et aluminium), 7199 tonnes sont en attente de valorisation et 1.047,64 tonnes ont dû être enfouies au centre de stockage de déchets non dangereux de Clérac (17).
- 2.437 tonnes de cendres ont été enfouies à l'installation de stockage de déchets dangereux de St Cyr des Gats (85) et 947 tonnes de produits sodiques résiduaux (PSR) repris par le fournisseur.
- 108.857 MWh d'énergie thermique cédés au réseau de chauffage urbain, 8.666 MWh d'électricité autoconsommés et 18.239 MWh d'électricité vendus.

1.3/ Synthèse de la valorisation énergétique

Le tableau ci-dessous fait apparaître une légère augmentation des tonnages incinérés (+ 1,14%) représentant une augmentation de 2,53 kg/an/habitant. Ce résultat confirme la légère tendance à la hausse amorcée en 2011.

A noter que l'importante diminution enregistrée en 2006 correspond à la mise aux normes des usines, dont l'arrêt des fours a nécessité le transfert des déchets non incinérés en centre de stockage.



Hausse de 1,14%

2- La valorisation matière

Chiffres Clés : 103 540 Tonnes/an soit 146,06 kg/an/habitant

2011 : 150,92 kg/an/hab



2-1 / Les produits issus des collectes sélectives

Les emballages ménagers collectés sélectivement font l'objet de tri et de conditionnement au centre de tri Bègles géré par Astria, selon les prescriptions techniques minimales des sociétés Eco-Emballages et Ecofolio. Les chiffres publiés ci-dessous correspondent aux tonnages acceptés par les filières de valorisation sans tenir compte des variations de stocks.

Le verre est amené directement sur le site de valorisation de la société OI Manufacturing.

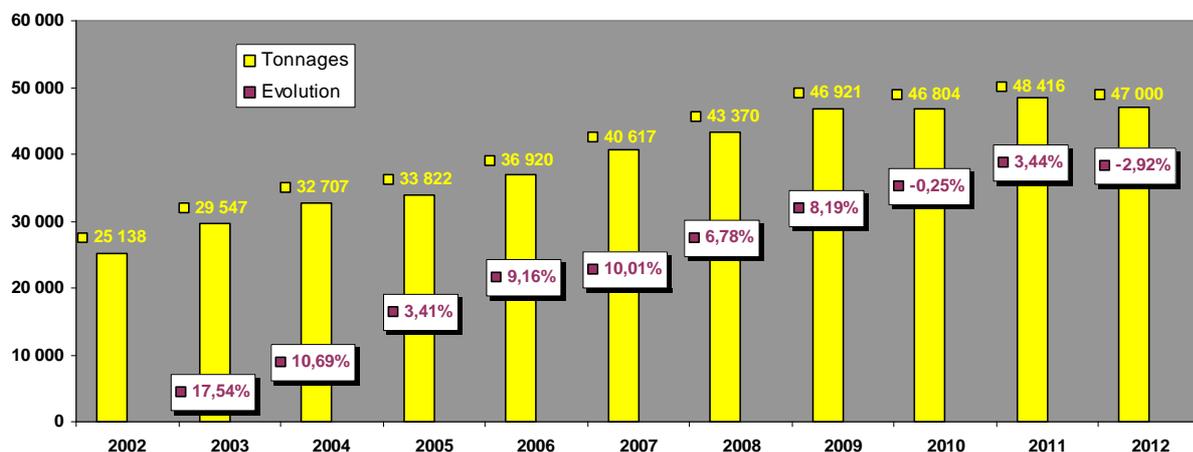
Emballages ménagers recyclables soutenus par Eco-Emballages

	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evolution
Cartons	5 831,41	5 668,48	-2,79%
Briques alimentaires	286,76	297,24	3,65%
Flaconnages plastiques	2 179,01	1 939,50	-10,99%
Emballages acier	843,93	768,38	-8,95%
Emballages aluminium	56,23	40,71	-27,61%
Verre	14 834,40	15 195,73	2,44%
TOTAL	24 031,74	23 910,03	-0,51%

Déchets recyclables soutenus par Ecofolio

	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evolution
Journaux / magazines	7 805,18	4 954,56	-36,52%
Gros de magasin	16 579,14	18 135,72	9,39%
TOTAL	24 384,32	23 090,28	-5,31%

Tonnages annuels des déchets soutenus



Baisse de -2,92 %

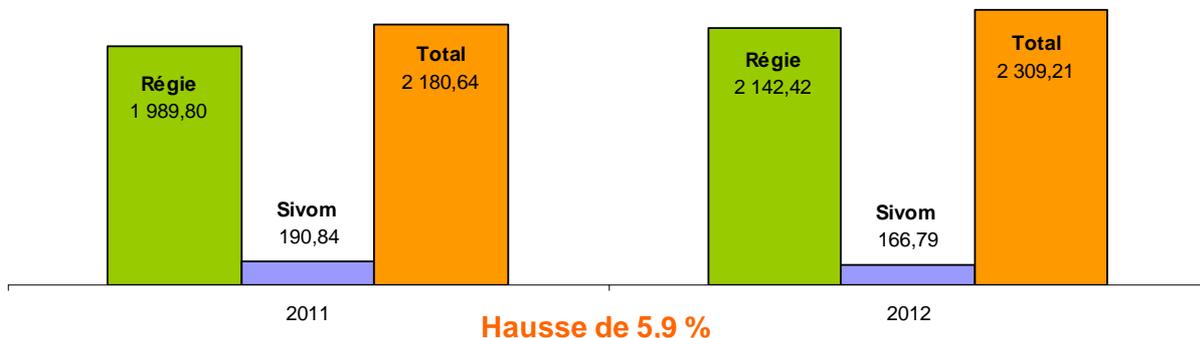
2.2/ Les produits issus des centres de recyclage



2-2-1/ Les cartons



Tonnages annuels de cartons collectés

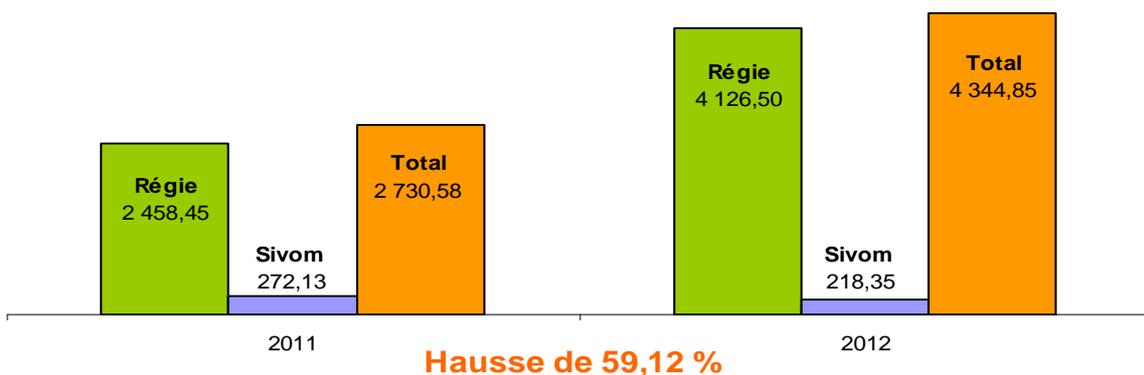


L'augmentation des tonnages collectés en 2012, résulte de l'adaptation des outils d'exploitation (ouverture du capot de la benne de collecte à 20cm) favorisant ainsi le pliage à plat des cartons et le remplissage des bennes de collecte. Les tonnages de cartons collectés sont repris en papeterie pour y être valorisés.

2-2-2/ Les métaux



Tonnages annuels de métaux collectés

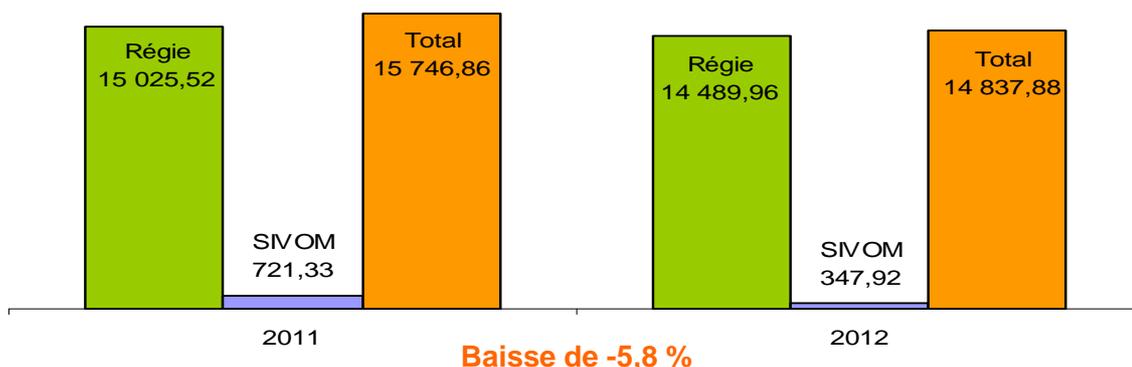


L'augmentation des tonnages collectés en 2012, est le résultat direct d'une collecte quotidienne des métaux sur quatre centres de recyclage. Les tonnages de métaux collectés sont repris par des ferrailleurs qui les valorisent.

2.2.3/ Le bois



Tonnages annuels de bois valorisés

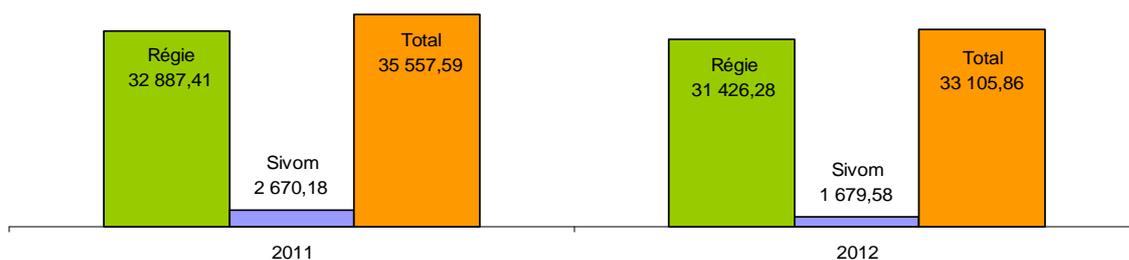


Les tonnages de bois collectés ont été valorisés en panneaux de particules.

2-2-4/ Les gravats



Tonnages annuels de Gravats valorisés



Baisse de -6,90 %

Les tonnages de gravats collectés ont été valorisés en sous-couche routière.

2-2-5/ Les déchets d'équipement électrique et électronique



Tonnages annuels des D3E valorisés

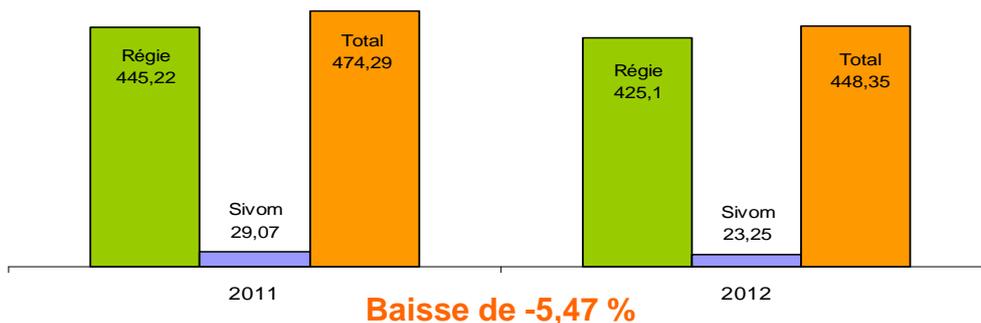


Baisse de -5,09 %

2-2-6/ Les déchets diffus spécifiques des ménages



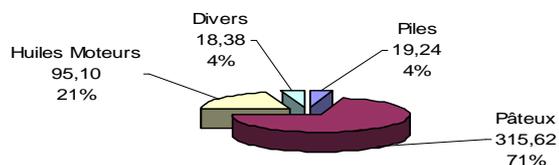
Tonnages annuels des DDSM



Baisse de -5,47 %

Les produits pâteux (peintures, vernis, colles...) représentent la plus forte part des déchets diffus spécifiques des ménages valorisés. Dans la catégorie « divers », qui ne concerne que 4% des apports, on retrouve les produits phytosanitaires, les acides et autres solvants et les aérosols.

Répartition des tonnages des DDSM



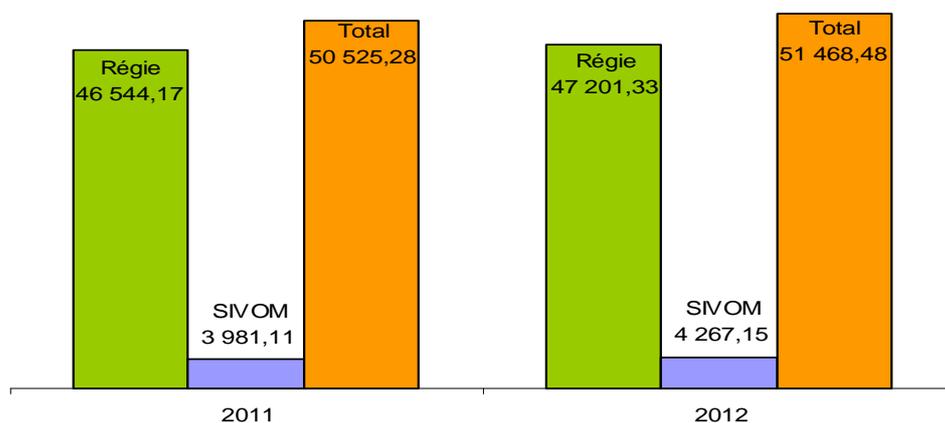
3- La valorisation biologique



Chiffres Clés : 51 468,48 Tonnes/an soit 72,61 kg/an/habitant

• 2011 : 71,48 kg/an/hab

Tonnages annuels des déchets verts valorisés



Hausse de 1.87 %

Les déchets verts de la régie communautaire sont valorisés en compost suivant la répartition suivante :

- La société « La Grande Jaugue », délégataire du service public de compostage a traité 30 438,28 tonnes représentant une part de 59,14%, soit une augmentation de 6,3 points par rapport aux quantités traitées en 2011.
- Sita, prestataire de la Communauté Urbaine de Bordeaux a valorisé 16 492,85 tonnes de déchets verts, soit une baisse de 0,02% par rapport aux quantités traitées en 2011.
- Pena Environnement, prestataire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, sur le mois de janvier 2012, a valorisé 270,20 tonnes de déchets verts, soit une baisse de 91,94% par rapport aux quantités traitées sur la totalité de l'année 2011, le marché n'ayant pas été renouvelé.

A noter que la totalité des déchets verts du Sivom est valorisée en compost par la société Soval.

4- L'élimination en Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



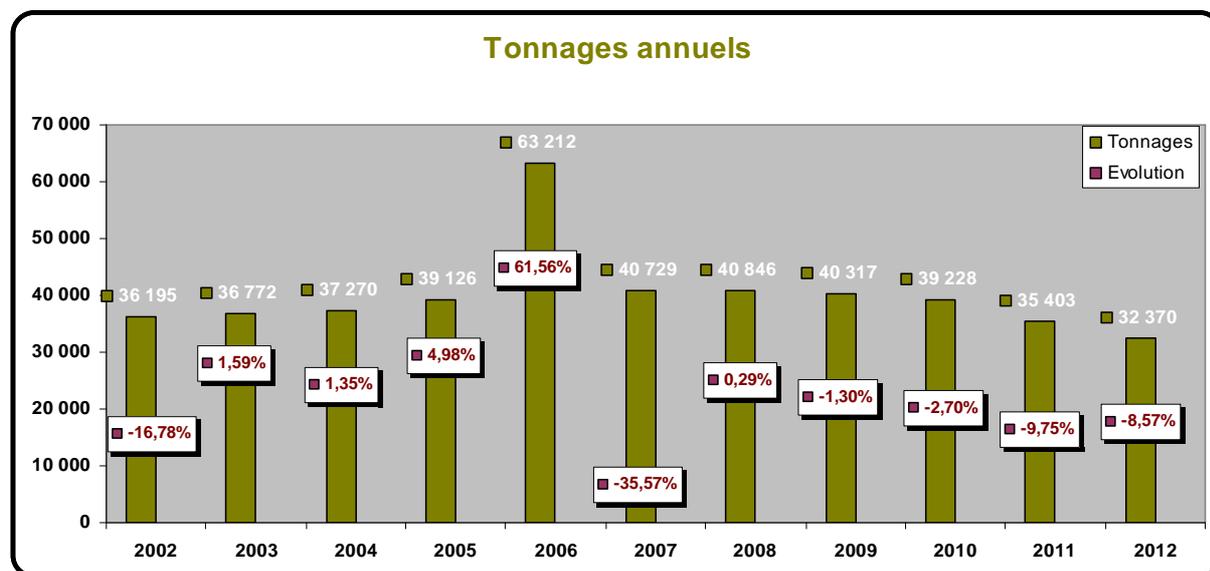
Chiffres Clés : 32 370,36 Tonnes /an soit 45,66 kg/an/habitant

2011 : 50,08 kg/an/hab

Les déchets n'ayant pas trouvé de solution de valorisation sont à nouveau en baisse (-4.43 kg/an/hab par rapport à 2011, cf. schéma ci-dessous). Cette tendance confirme l'adéquation des actions de la Cub avec les objectifs de réduction du Grenelle de l'environnement.

Les tonnages des produits non valorisables se répartissent ainsi :

	2011	2012	Evolution
Tout Venant Régie	25 452,43	23 749,99	-6,69%
Tout Venant Sivom	7 290,41	7 112,20	-2,44%
Tout Venant TOTAL	32 742,84	30 862,19	-4,31%
Refus incinération	2 553,80	1 331,58	-47,86%
Refus de bois	106,29	176,59	66,14%
Refus TOTAL	2 660,09	1 508,17	-43,30%
TOTAL Général	35 402,93	32 370,36	-8,57%



Baisse de -8,57 %

Sans tenir compte des résultats de l'année 2006 consécutifs à la mise aux normes des usines d'incinération et à la fermeture des fours, la baisse des tonnages amorcée depuis 2002, témoigne de l'impact toujours significatif de la mise en place des déchetteries spécialement dédiées aux professionnels (octobre 2001). On constate que l'on obtient en 2012, le meilleur résultat de ces dix dernières années.

Analyse économique et financière

I. Les dépenses du service

Chiffres clés

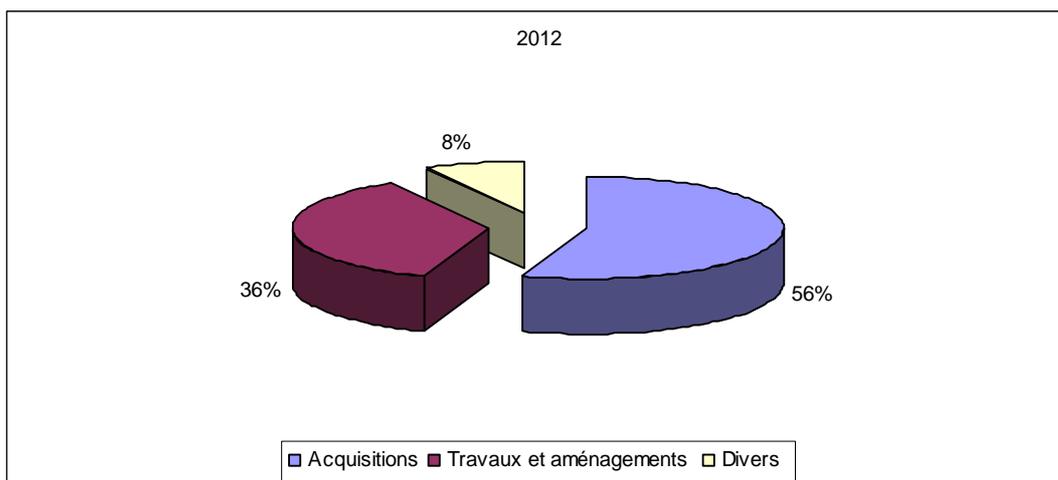
- Dépenses réelles d'Investissement : 13 703 531,41 € + 37,41 % / à 2011
- Dépenses réelles de Fonctionnement : 89 397 825,40 € + 4,38 % / à 2011

1/Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles (en €)	2011	2012	Evolution
Acquisitions			
matériel roulant	3 957 815,12	5 301 446,31	33,95%
matériel technique d'exploitation	451 179,27	240 593,81	-46,67%
matériel de bureau et informatique	71 003,79	112 294,30	58,15%
bornes enterrées (y compris installation)	118 904,87	243 794,02	105,03%
bornes apport volontaire (y compris travaux)	0,00	0,00	
bacs individuels de collecte	1 211 577,76	1 211 107,58	-0,04%
terrains	0,00	386 462,80	
Locaux de pré collecte mutualisés	0,00	77 035,79	
	5 810 480,81	7 572 734,61	30,33%
Travaux et aménagements (en €)			
site de Latule à Bordeaux	1 034 612,79	1 623 139,43	56,88%
site de Bègles	326 888,72	467 108,64	42,90%
site d'Eysines (3 ^{ème} dépôt)	88 536,65	52 513,87	-40,69%
centres de recyclage + Eco-Points	658 046,15	2 597 977,63	294,80%
centres de broyage	67 161,76	8 413,86	-87,47%
installations bornes de collecte	49 611,63	13 350,49	-73,09%
Locaux de pré collecte mutualisés	669,76	96 073,50	14244,47%
anciennes décharges	727 350,20	46 527,81	-93,60%
Recyclerie		80 606,11	
	2 952 877,66	4 985 711,34	68,84%
Divers (en €)			
frais d'insertion		3 330,00	
Dépenses exceptionnelles	16 500,00	4 356,00	-73,60%
Remboursement du capital de la dette	1 192 548,43	1 137 399,46	-4,62%
	1 209 048,43	1 145 085,46	-5,29%
TOTAL	9 972 406,90	13 703 531,41	37,41%
Opérations d'ordre budgétaire	2011	2012	Evolution
	123 125,29	127 457,29	3,52%

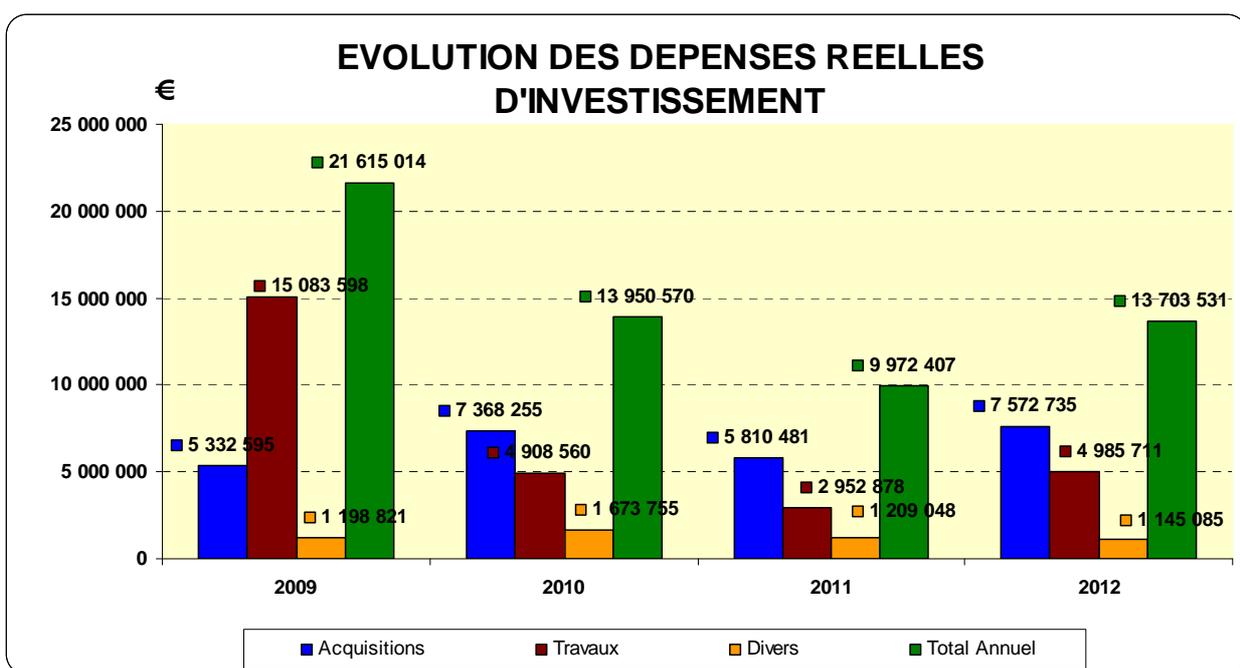
1.1 / Répartition des dépenses réelles d'investissement



1.2 / Evolution des dépenses réelles d'investissement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses d'Investissement depuis l'année 2009. Après une baisse conséquente des dépenses en 2011, on constate pour 2012 une importante augmentation (+37,41 %) que l'on retrouve tant au niveau des acquisitions que des travaux. Elle est due principalement :

- A la construction de la station de lavage du site de Latule et des centres de recyclage de Pessac et Eysines
- A l'acquisition et l'aménagement de locaux de pré collecte mutualisés.
- A l'aménagement de la recyclerie La motte Piquet
- A l'augmentation de l'acquisition de matériel roulant



2/ Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

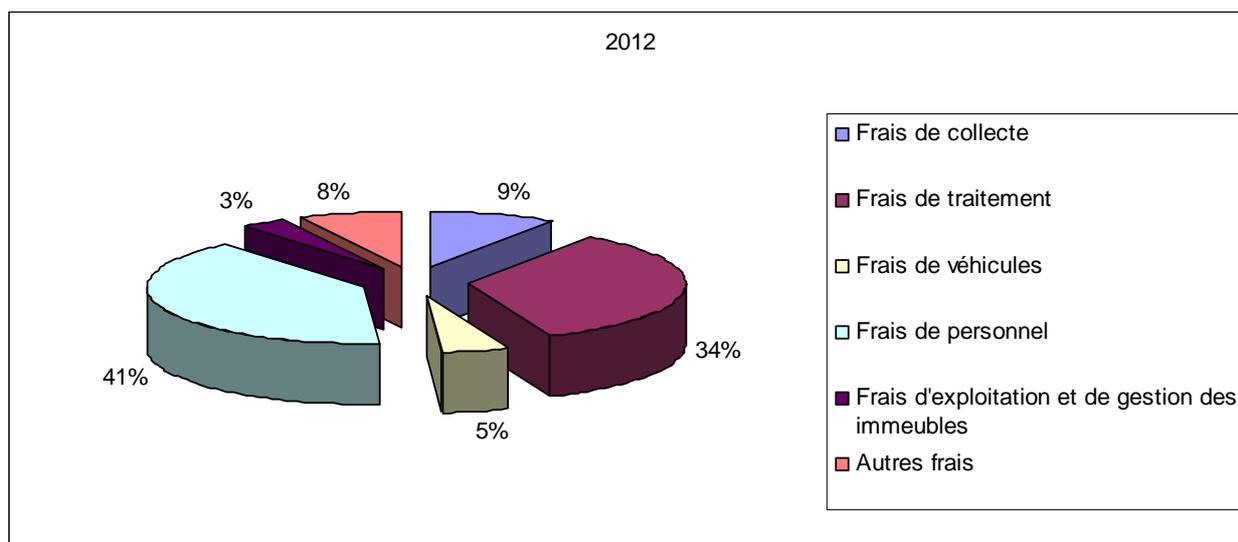
Dépenses réelles (en €)	2011	2012	Evolution
Frais de collecte			
Maintenance des bacs	631 200,82	772 513,85	22,39%
Transport OM par prestataire	180 631,19	239 908,61	32,82%
Participation SIVOM Rive droite	6 919 633,55	7 456 389,10	7,76%
	7 731 465,56	8 468 811,56	9,54%
Frais de traitement			
Incinération des déchets ménagers	14 341 977,71	15 423 097,86	7,54%
Tri des déchets recyclables	8 071 601,74	7 854 744,43	-2,69%
Compostage des déchets verts	2 130 166,87	2 330 776,99	9,42%
Valorisation des cartons	269 503,04	209 199,27	-22,38%
Valorisation du bois	645 538,11	624 305,00	-3,29%
Déchets diffus spécifiques des ménages	285 920,57	233 770,63	-18,24%
Gravats	470 882,76	438 837,66	-6,81%
Mise en ISDND	2 644 831,44	2 467 923,86	-6,69%
TGAP (incinération)	599 982,78	716 675,07	19,45%
TGAP (mise en décharge)	325 578,61	400 560,94	23,03%
	29 785 983,63	30 699 891,71	3,07%
Frais de véhicules			
Carburant	2 303 237,47	2 500 398,99	8,56%
Pièces et réparations	2 167 318,95	1 751 774,92	-19,17%
Assurances et taxes	207 451,24	213 791,78	3,06%
	4 678 007,66	4 465 965,69	-4,53%
Frais de personnel			
Personnel de la DCTD	31 903 096,37	32 343 053,84	1,38%
Quote- part personnel ateliers	2 293 732,02	2 350 422,85	2,47%
Assurances et divers	297 909,97	1 111 151,32	272,98%
	34 494 738,36	35 804 628,01	3,80%

Frais d'exploitation et de gestion des immeubles			
Travaux d'entretien et de maintenance	1 347 755,83	1 003 129,63	-25,57%
Frais de Gardiennage	1 131 298,68	1 002 018,12	-11,43%
Frais de location	359 418,43	396 005,15	10,18%
Consommation d'eau et d'électricité	201 046,30	291 073,41	44,78%
Assurances et taxes	299 258,65	308 578,74	3,11%
Analyses et divers	52 995,18	121 188,65	128,68%
	3 391 773,07	3 121 993,70	-7,95%
Autres frais			
Fournitures diverses	290 445,32	515 716,83	77,56%
Communication	206 761,03	200 501,47	-3,03%
Participations et cotisations diverses	32 602,06	63 594,86	95,06%
Frais administration générale	3 725 280,17	4 763 956,50	27,88%
Frais de fonctionnement	523 878,29	608 146,95	16,09%
Frais divers (honoraires, analyses,,)	74 195,77	231 530,26	719,65%
Charges exceptionnelles	270 575,06	46 795,86	-82,71%
Intérêts de la dette	439 273,44	406 292,00	-7,51%
	5 563 011,14	6 836 534,73	22,89%
TOTAL	85 644 979,42	89 397 825,40	4,38%

Opérations d'ordre budgétaire	2011	2012	Evolution
	6 181 546,81	6 326 558,82	2,35%

Il convient de noter que l'augmentation conséquente des frais divers (+ 719,65 %) résulte de la prise en compte des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets, et pour la mise en place du Plan Déchets.

2.1 / Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement



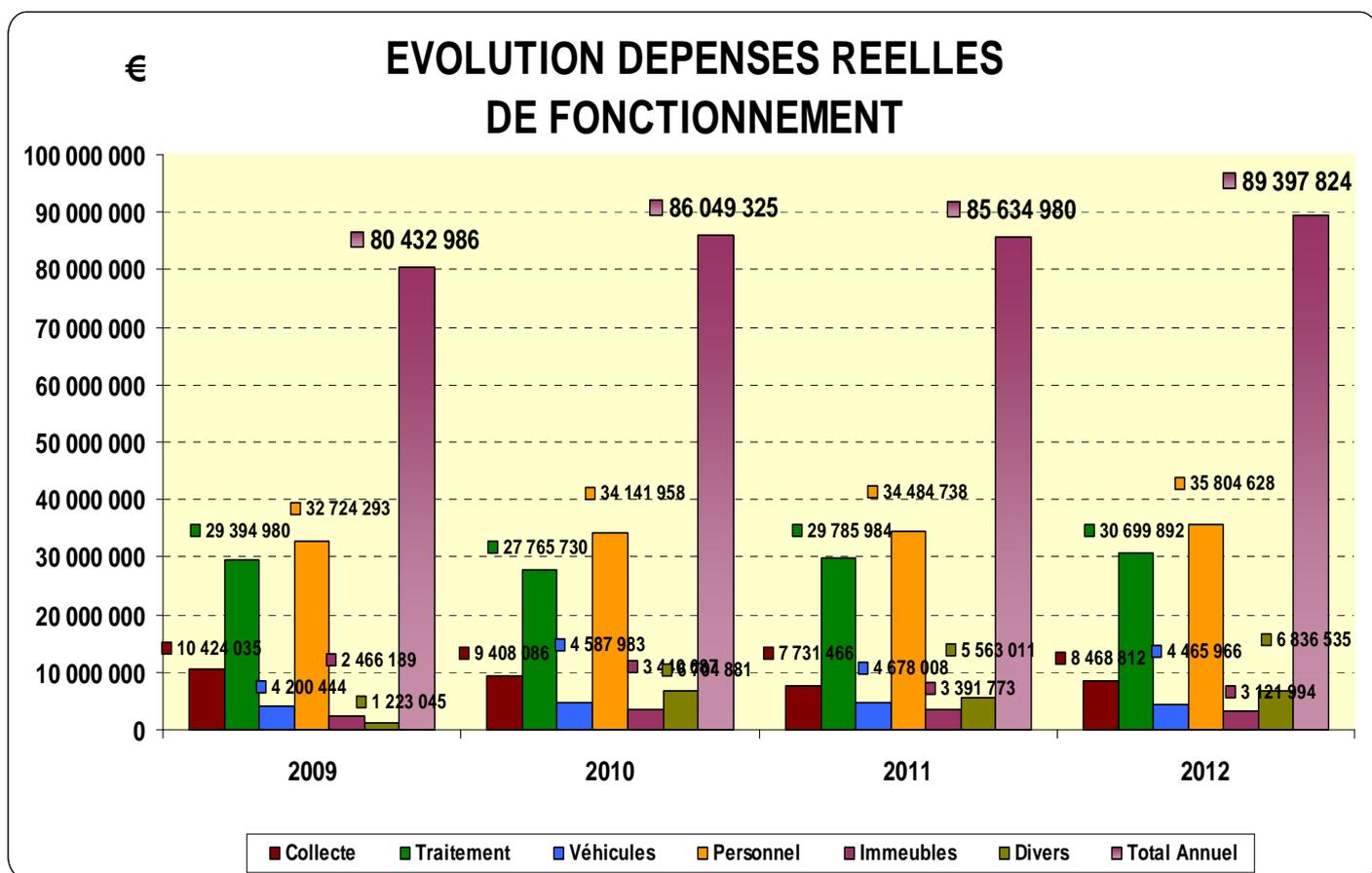
Avec **89 397 825,40 €**, les dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2012 sont en augmentation de 4,38%.

Cette augmentation porte à la fois sur les frais de traitement (+3,07%) en raison notamment de la prise en compte de la hausse du taux de TVA au 1^{er} janvier 2012 (de 5,5 à 7%), et sur les frais de collecte (+9,54%) du fait de l'augmentation des coûts de prestations.

Les frais de personnel de la Direction présentent une augmentation de 3,80% correspondant essentiellement au GVT (Glissement vieillesse technicité).

On notera également une hausse conséquente des frais d'Administration Générale (+27,88%) qui correspondent aux frais de fonctionnement des autres services communautaires imputés sur le budget annexe. Cette évolution se constate tant au niveau de la refacturation de la masse salariale que des acquisitions foncières et des frais de bâtiments.

2.2 / Evolution des dépenses réelles de Fonctionnement



II -Les recettes du service

Chiffres clés

- Recettes réelles d'Investissement : 24 181 922,19 € + 63,71 % /à 2011
- Recettes réelles de Fonctionnement : 101 723 156,59 € - 1,77 % / à 2011

1/ Recettes d'investissement

Les chiffres d'une année par rapport à la précédente ne sont fournis qu'à titre indicatif, car en matière de recettes d'investissement, il est difficile de se livrer à des comparaisons. En effet, ils se composent aussi bien de l'affectation des résultats de l'année précédente que de produits exceptionnels.

Néanmoins, on constate une forte augmentation des recettes de subventions d'organismes extérieurs (+362,50%), qui correspondent au versement de subventions par l'ADEME pour la mise en place du PLPD (Plan Local de Prévention des Déchets : 520 000 €), et par le Conseil Général pour la construction des centres de recyclage d'Eysines et de Pessac (72 000 €).

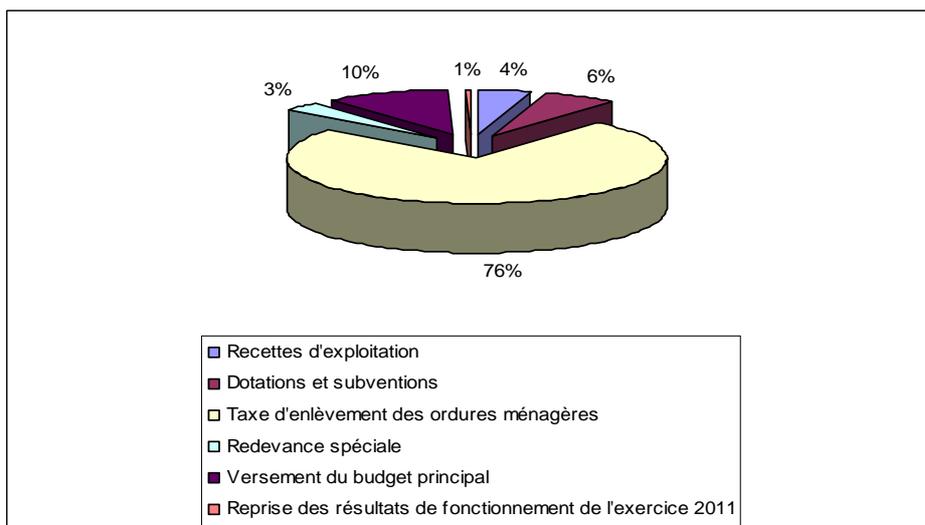
Recettes réelles (en €)	2011	2012	Evolution
Recettes diverses			
Subventions organismes externes	128 000,00	592 000,00	362,50%
Divers	927,89	182 629,49	19582,23%
	128 927,89	774 629,49	500,82%
Financement			
FCTVA	3 097 921,57	1 384 470,76	-55,31%
Report du résultat du budget investissement N-1	4 414 547,41	10 856 985,85	145,94%
Affectation du résultat du budget de fonctionnement N-1 à la section investissement N	7 129 574,66	11 165 836,09	56,61%
	14 642 043,64	23 407 292,70	59,86%
TOTAL	14 770 971,53	24 181 922,19	63,71%

Opérations d'ordre budgétaire	2011	2012	Evolution
	6 181 546,81	6 326 558,82	2,35%

2/ Recettes de fonctionnement

Recettes réelles (en €)	2011	2012	Evolution
Recettes d'exploitation			
Recettes USID	3 046,98	1 539,86	-49,46%
Enlèvements déchets (opérations ponctuelles, MIN,,,))	100 622,26	55 971,32	-44,37%
Vente des produits recyclables	2 637 112,04	2 656 440,14	0,73%
Vente de produits agricoles (compost)	51 826,12	44 257,58	-14,60%
Recettes versées par délégataire	1 070 216,43	1 295 448,66	21,05%
Remboursements et pénalités divers	373 079,54	58 978,79	-84,19%
Reprise de matériel	136 409,31	211 817,19	55,28%
Produits exceptionnels	123 097,15	141 154,02	14,67%
	4 495 409,83	4 465 607,56	-0,66%
Dotations et subventions			
Soutien Eco-Emballages	4 575 145,03	5 376 149,93	17,51%
Soutien autres organismes	828 824,69	898 950,26	8,46%
Participation aide à l'emploi	291 872,90	322 021,71	10,33%
	5 695 842,62	6 597 121,90	15,82%
TOTAL	10 191 252,45	11 062 729,46	8,55%
Financement du service			
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	73 711 140,00	76 339 730,00	3,57%
Redevance spéciale	2 953 852,82	3 022 360,52	2,32%
Versement du budget principal	15 499 119,78	10 604 234,61	-31,58%
Reprise des résultats de fonctionnement de l'exercice 2011	1 197 973,88	694 102,00	-42,06%
TOTAL	93 362 086,48	90 660 427,13	-2,89%
TOTAL GENERAL	103 553 338,93	101 723 156,59	-1,77%
Opérations d'ordre budgétaire	2011	2012	Evolution
	123 125,59	127 457,29	3,52%

2.1 / Répartition des recettes réelles de fonctionnement

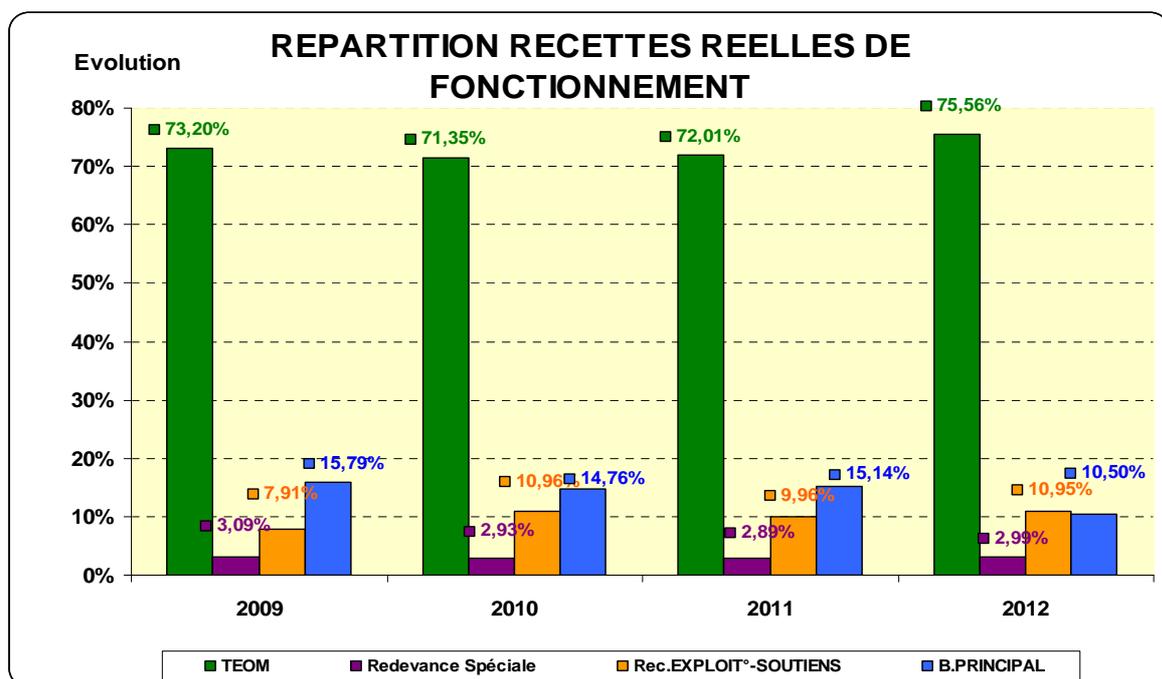


Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 101 723 156,59 €, soit 1,77% de moins qu'en 2011. La TEOM est la source principale de Financement (76%). Elle progresse de 3,57 % par rapport à 2011, bien que son taux soit inchangé, en raison de l'accroissement des surfaces bâties taxées. La Redevance Spéciale quant à elle représente 3% des recettes. Elle est en légère progression par rapport à l'année précédente. S'agissant des recettes d'exploitation, la baisse conséquente constatée au niveau des remboursements et pénalités diverses (-84.19 %), traduit une diminution des annulations de mandats, des révisions de prix négatives et des pénalités de retard, ce montant étant fluctuant d'une année à l'autre.

2.2 / Evolution des recettes réelles de Fonctionnement

La principale augmentation (+ 15,82%) provient des soutiens des éco organismes (Eco-Emballages, Eco Folio et OCAD3E). Ces subventions ont été calculées sur la base des tonnages collectés en 2011 qui étaient en progression.

En revanche, on constate que la part du versement du budget principal est en nette diminution (-31,58 %). Il représente désormais 10,50 % de la part des recettes réelles de fonctionnement. Cela résulte principalement du fait que les prévisions de dépenses d'Investissement de l'année 2012 ont été bien inférieures à 2011, engendrant un besoin de virement moins important à la section Investissement.



Analyse économique et financière des délégants

Société ASTRIA

RESUME :

La présente analyse financière de la société Astria, délégataire de service public pour l'élimination des déchets, est basée sur les comptes annuels 2012 remis par l'exploitant, le compte d'exploitation prévisionnel de la période 2007-2020, transmis en 2008 et les contrôles sur pièces effectués par le délégant.

L'exercice 2012 s'est soldé pour la deuxième année consécutive par un chiffre d'affaires de presque 38 M€. Les tonnages globaux incinérés ont dépassé les 260 000 tonnes (art. 16 .2.1 de l'avenant n°5) et ont permis de mettre en œuvre l'intéressement pour la CUB pour environ 220 k€ TTC.

De plus, l'Excédent Brut d'Exploitation retraité est supérieur à celui attendu dans le plan d'affaires prévisionnel et permet de générer une contribution de l'ordre de 116 k€.

I. PREAMBULE

RAPPEL HISTORIQUE

La Communauté urbaine a donné à bail emphytéotique administratif un terrain situé sur la commune de Bègles. Ce dit bail est assorti d'une convention d'exploitation non détachable ; l'ensemble contractuel a été signé le 20 avril 1995. Cet ensemble contractuel porte délégation du service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés relevant de la compétence de la Communauté urbaine à la société Astria, société dédiée. Ce contrat, d'une durée de 24 ans, est entré en vigueur au 20 février 1996, l'échéance du contrat interviendra donc le 19 février 2020.

L'activité « tri » a démarré en avril 1997, l'activité « incinération » courant 1998.

Actuellement, le complexe est constitué de deux unités destinées à assurer la valorisation des déchets ménagers :

- Une unité de valorisation énergétique des déchets ménagers comprenant 3 lignes d'incinération (capacité : 11 tonnes de déchets par heure soit 33 t/h, 273 000 tonnes par an). Les déchets traités sont les déchets ménagers CUB, les déchets ménagers hors CUB, les déchets industriels banals, les boues de la station d'épuration « Clos de Hilde » ;
- Un centre de tri de produits recyclables secs issus de collectes sélectives réalisés soit en porte à porte, soit par apport volontaire (capacité : 50 000 tonnes par an). Les déchets triés sont les flacons plastiques, les métaux ferreux, l'aluminium, les emballages légers alimentaires, les emballages carton, les journaux magazines, les autres papiers cartons (gros de magasin).

CONTEXTE 2012

2012 est marquée par l'optimisation de la fréquence des arrêts techniques de l'unité de valorisation énergétique (UVE), programme engagé en 2011, qui a permis d'atteindre un taux de disponibilité des installations très élevé. La conséquence directe est l'augmentation du tonnage incinéré (+12 360 tonnes DIB), une augmentation de l'électricité produite (+ 7100 MWh) et enfin la réduction du tonnage non traité (env. 2 000 tonnes).

Sur le plan technique, la stabilité de la combustion des déchets et surtout la qualité des mâchefers liée à l'équipement de réchauffeur d'air primaire sur l'unité de valorisation énergétique (UVE) déployé sur les trois fours en 2010 et 2011 a permis de maintenir les performances de valorisation des mâchefers en 2012.

La maturation des mâchefers s'effectue depuis 2011 sur la plateforme de Bédemat (17-Bédénac). Le dimensionnement et la conception de cet outil permettent une meilleure extraction des métaux et la production de granulats de substitution d'une qualité améliorée.

Concernant le centre de tri, l'année 2012 a subi une diminution des apports de l'ordre de 1 800 tonnes liée à la grève de la collecte sur le mois d'avril.

CONTROLES DU DELEGANT

Une visite a été faite à l'usine d'Astria le 20 février 2013 pour faire le point sur l'année 2012 et un retour sur les contrôles de la situation à mi année.

Le 28 février 2013, l'ensemble des documents « provisoires » de l'exercice 2012 a été transmis à la CUB : compte d'exploitation, balance générale, liasse fiscale, annexe des comptes sociaux, tableau de Gros Entretien et Renouvellement, tableau d'affectation des comptes (partiel – sur le chiffre d'affaires uniquement), compte-rendu technique et financier, ...

Des contrôles sur pièces à la demande ont été effectués par le contrôle de gestion de la CUB.

Contrairement aux années précédentes, le contrôle de cohérence entre la balance générale et le compte d'exploitation analytique n'a pu être effectué. En effet, le tableau intégral d'affectation des comptes comptables au compte d'exploitation n'a pas été fourni par le délégataire avec son compte rendu technique et financier.

La balance générale (version du 18 avril 2013) est déséquilibrée pour 3 172 € entre le résultat issu des comptes de bilan (3 223 k€) et de compte de résultat (3 226 k€). Le délégataire n'explique pas ce déséquilibre mais confirme un résultat net issu des comptes sociaux à hauteur de 3 226 k€.

II. L'ANALYSE FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX 2012

A. LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION

1- L'analyse des volumes 44 645 tonnes triées et 266 244 tonnes incinérées :

❖ LE TRI

ACTIVITE EN VOLUME Source Comptes rendus financiers annuels					
	2009	2010	2011	2012	Evol. 2012/2011
TRI APPORTS					
Total PàP (T)	35 636	37 188	39 016	37 554	-3,7%
Total AV (T)	1 981	1 695	1 372	999	-27,2%
CUB-tri tonnage (T)	37 617	38 883	40 388	38 553	-4,5%
Evolution des apports CUB	8%	3%	4%	-5%	
Part PàP dans tonnage CUB	95%	96%	97%	97%	
Part AV dans tonnage CUB	5%	4%	3%	3%	
CUB-tri tonnage (T)	37 617	38 883	40 388	38 553	-4,5%
Extérieurs CUB - Tri Tonnages (T)	0	4 956	5 928	6 092	2,8%
<i>dont traitement extérieur Semoctom</i>	0	4 235	5 451	5 608	2,9%
Total tonnage tri (T)	37 617	43 838	46 316	44 645	-3,6%
Evolution tonnage centre de tri	7%	17%	6%	-4%	
TRI SORTIES					
Tonnages cub EcoEmballage	8 223	8 929	9 188	8 741	-4,9%
Tonnages autres EE	0	1 454	1 970	2 033	3,2%
Total tonnage EE (T)	8 223	10 383	11 159	10 774	
Evolution tonnage EE valorisé	26%	26%	7%	-3%	
Journaux magazines	8 841	9 614	10 269	7 322	-28,7%
Gros de magasins et CSSK	16 365	16 514	17 497	19 125	9,3%
Total hors EE CUB	25 206	23 964	24 384	23 090	-5,3%
Total hors EE hors CUB	0	2 164	3 382	3 356	-0,8%
Valorisation matières tonnages	25 206	26 128	27 766	26 446	-4,8%
Evolution tonnage non EE valorisé	12%	4%	6%	-5%	
Gros de magasins CUB (GM2 Incinérés)	0	0	0	0	
Produits éliminés CUB	5 203	5 719	6 300	6 385	1,4%
Total Produits éliminés CUB	5 203	5 719	6 300	6 385	1,4%
Produits incinérés hors CUB	0	0	0	0	
Produits éliminés autres apports	0	973	837	694	-17,1%
Total produits éliminés	5 203	6 693	7 137	7 080	-0,8%
Total produits traités en sortie	38 632	43 204	46 062	44 300	-3,8%
Ecart sorties - entrées = variation de stock	1 015	-634	-254	-344	
Part CUB dans les apports	100,0%	88,7%	87,2%	86,4%	
Prix moyen tonne CUB triée (CA tri CUB / tonnages apportés) €/T	168,38	169,87	176,37	182,78	3,6%
Prix moyen tonne CUB triée - avoir sur exercices antérieurs (€/t)					
Prix moyen tonne hors CUB triée €/T	0,00	151,35	179,51	180,15	
Chiffre d'affaires valorisation à la tonne triée €/T	26,24	53,12	58,78	46,84	-20,3%
Prix de vente de la tonne valorisée €/T	39,16	89,12	98,04	79,08	-19,3%

Le tonnage total trié (44 645 tonnes) a décliné de 3,6 % par rapport à 2011 avec des collectes sélectives en baisse de 4,5% pour la CUB et en hausse de +2,8% pour les autres collectivités.

Les apports proviennent principalement de la CUB (38 553 tonnes représentant 86,4 % du tonnage global), et secondairement des autres clients 6 092 tonnes dont 5 608 tonnes du SEMOCTOM.

En 2012, la quantité de produits à trier diminue (44 645 T Vs 46 316 T) ainsi l'utilisation de la capacité globale de l'équipement (50 000 tonnes) n'est que de 89 % contre 93% en 2011.

Les tonnages apportés par la CUB passent de 40 388 tonnes à 38 553 tonnes ; ils régressent de 4,59%, soit -3,7% en porte à porte et -27,2% en apport volontaire.

Cette diminution de tonnages s'explique principalement par l'effet grève des agents communautaires sur le mois d'avril 2012. La priorité, lors de la reprise des collectes, est pour des raisons sanitaires de collecter les poubelles au plus vite au détriment du tri.

Enfin, les tonnages CUB triés en 2012 demeurent inférieurs à ceux prévus dans le compte d'exploitation prévisionnel puisque le plan d'affaires avait été élaboré sur un maximum de déchets triés soit 45 000 tonnes. Toutefois, si l'on inclut les contrats hors CUB (non prévu au compte d'exploitation prévisionnel) le tonnage total trié est porté à 44 645 tonnes.

Les tonnages valorisés issus du tri revendus par Astria (26 446 tonnes) diminuent de 4,8% et sont en volume semblables à 2010. En outre, les valorisations des tonnages Eco Emballage (10 774 tonnes) diminuent légèrement en 2012 (-3%) en lien avec la baisse globale des tonnages triés. Le tonnage est comparable à l'année 2010.

Le tableau ci-après compare 2011 et 2012 sur les sorties valorisées du centre de tri, tant pour les valorisations Eco emballage que les autres valorisations :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SORTIES DU CENTRE DE TRI				
PRODUITS EXPÉDIÉS (en Tonnes)	2 012	2 011	Var Tonnes	Var %
EMR	6 701	6 830	-129	-1,9%
ACIER	1 016	1 072	-56	-5,3%
ALUMINIUM	62	71	-8	-11,6%
TETRAPACK	367	355	12	3,4%
PET COULEUR(Q5)	437	400	37	9,3%
PET CRISTAL (Q4)	1 382	1 481	-99	-6,7%
PEHD	809	950	-141	-14,8%
SOUS TOTAL PLASTIQUES	2 628	2 831	-203	-7,2%
TOTAL ECO-EMBALLAGES	10 774	11 159	-385	-3,4%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>24%</i>	<i>24%</i>		
JOURNAUX/MAGAZINES	7 322	10 269	-2 947	-28,7%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>17%</i>	<i>22%</i>		
CSSK	0	0		
GROS DE MAGASIN (GM1)	19 125	17 497	1 627	9,3%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>43%</i>	<i>38%</i>		
TOTAL HORS ECO-EMBALLAGES	26 446	27 766	-1 320	-4,8%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>60</i>	<i>60</i>		
GROS DE MAGASIN (GM2 incinéré)	0	0		
PRODUITS ÉLIMINÉS	7 080	7 137		
TOTAL PRODUITS ÉLIMINÉS	7 080	7 137	-57	-0,8%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>16,0</i>	<i>15,5</i>		
TOTAL GÉNÉRAL EXPÉDIÉS	44 300	46 062	-1 762	-3,8%

Ce tableau montre que la valorisation globale a diminué de 3,8% comparée à 2011. L'accroissement de valorisation de certains produits s'est faite au détriment d'autres. La valorisation des plastiques a été affectée par le remplacement de l'équipement de tri optique et de sa période de mise au point.

TRI	2009	2010	2011	2012
ratio produits valorisés / total produits entrés	88,9%	83,3%	84,0%	83,4%

Le ratio « produits valorisés / produits entrés » est égal à 83% (soit (26 446 + 10 774) / 44 645). Ce ratio est également stable depuis 2010.

Il faut noter l'augmentation des produits éliminés qui sont passés progressivement de 3 900 tonnes en 2008, à 5 200 en 2009, à 6 700 en 2010 et à 7 100 en 2011 et 2012.

Toutefois, en proportion des tonnages traités, les produits éliminés demeurent dans une fourchette de 13% à 16%. Cet accroissement est dû par ailleurs à une part plus importante des erreurs de tri à relier à l'extension des collectes sélectives en porte à porte (les apports volontaires sont de meilleure qualité que les apports en porte à porte). L'amélioration de ce ratio doit être recherchée, l'augmentation du tonnage trié ne doit pas être une cause de sa dégradation.

❖ L'INCINERATION

ACTIVITE EN VOLUME Source Comptes rendus financiers annuels					
INCINERATION	2009	2010	2011	2012	Evol. 2011/2010
Apports CUB	106 892	103 301	103 567	103 358	-0,2%
<i>dont apports sur ASTRIA</i>	<i>102 721</i>	<i>100 060</i>	<i>101 013</i>	<i>102 026</i>	<i>1,0%</i>
<i>dont apports sur Lapouyade depuis Latule</i>	<i>4 171</i>	<i>3 241</i>	<i>2 554</i>	<i>1 332</i>	<i>-47,9%</i>
Apports = Incinéré hors CUB	143 657	148 940	145 358	156 557	7,7%
Papiers triés non valorisés et refus de tri	5 180	6 693	7 121	7 084	-0,5%
Apports = incinéré station épuration (boues)	3 100	2 154	1 809	1 111	-38,6%
Total pris en charge	258 828	261 087	257 854	268 110	4,0%
Apports CUB non incinérés (détournés)	-4 171	-3 241	-2 554	-1 332	-47,9%
Apports hors CUB non incinérés (DIB rechargés)	-1 232	-5 037	-1 411	-528	-62,6%
Non incinérés CUB arrêt techniques					
Total facturé et non traité sur ASTRIA	-5 402	-8 278	-3 965	-1 860	-53,1%
Total Incinéré	253 426	252 809	253 889	266 250	4,9%
Evolution des volumes incinérés	-1%	0%	0%	5%	
Total apports CUB	106 892	103 301	103 567	103 358	-0,2%
Total apports Hors CUB (dont station épuration LEF)	146 757	151 094	147 167	157 668	7,1%
Total Apports donnant lieu à facturation	253 649	254 394	250 734	261 026	4,1%
Evolution des apports CUB facturés	-3%	-3%	0%	0%	
Evolution des apports hors CUB facturés	-4%	3%	-3%	7%	
Evolution des apports facturés	-3%	0%	-1%	4%	
Valorisation énergétique					
Production globale d'électricité (MWh)	131 781	137 075	141 708	148 803	5,0%
MWh vendus	102 820	108 306	113 633	120 340	5,9%
Nombre de kWh vendus/Tonne incinérée	406	428	448	452	1,0%
Prix de vente du kWh (€/kWh)	0,0533	0,0527	0,0553	0,0561	1,4%
Chiffre d'affaires de valorisation énergétique à la tonne incinérée (€/tonne)	21,64	22,57	24,74	25,34	2,4%
Chiffre d'affaires de valorisation énergétique à la tonne apportée (€/tonne)	21,62	22,43			-100,0%
Part CUB dans les tonnages incinérés	43%	42%	42,6%	41,0%	-3,8%
Part hors CUB dans les tonnages incinérés	56%	57%	56,7%	58,6%	3,4%
Part boues dans les tonnages incinérés	1%	1%	1%	0%	-41,4%
Part CUB dans les apports facturés	42%	41%	41%	40%	-4,1%
Part hors CUB dans les apports (dont boues)	58%	59%	59%	60%	2,9%
Prix incinération CUB €/T (OM)	80,77	81,61	80,72	84,72	4,9%
Prix incinération Hors CUB €/T (Boues)	96,89	96,44	105,61	88,72	-16,0%
Prix incinération hors CUB €/T (OM - DIB - Boues)	81,57	76,03	78,62	74,01	-5,9%
Prix moyen incinération €/T	81,23	78,29	79,49	78,25	-1,6%

Les apports totaux incinérés (266 250 tonnes) en 2012 sont exceptionnellement élevés par rapport aux années précédentes (+5% Vs 2011). Les explications se trouvent dans l'augmentation des tonnages hors CUB (+7,7%) qui sont de 156 557 tonnes. Les tonnages CUB quant à eux demeurent stables à 103 358 tonnes. Cet exploit est aussi et avant tout du à la bonne maîtrise des arrêts techniques (18 mois au lieu de 12) qui se répercute sur une baisse des apports détournés (-47,9%) qui passent sous la barre des 1 500 tonnes.

Les volumes des boues continuent leur chute (-38,6%) du fait de l'intensification de la valorisation des boues par compostage et de la mise en service du sécheur de boues de la STEP clos de Hilde.

Les refus du centre de tri redirigés vers l'incinération sont relativement stables (-0,5%) par rapport à 2011 et représentent 2,6% du total incinéré, contre 2,8% en 2011.

La part des apports de la CUB dans les tonnages incinérés est de 41%, la majeure partie des volumes traités provient de clients hors CUB (59%). Cette tendance existe depuis 2008. Les tonnages CUB apportés sont inférieurs à ceux prévus au compte d'exploitation prévisionnel (125 000 tonnes).

Les apports non incinérés représentent le tonnage rechargé et expédié vers un centre de stockage de déchets non dangereux (CSDND) en raison d'arrêts techniques des lignes d'incinération et afin d'assurer la continuité du service d'élimination aux collectivités. La baisse amorcée dès 2011 s'accroît du fait d'une meilleure gestion de l'évacuation des déchets pendant les arrêts techniques et notamment du fait d'un cycle de programmation des arrêts porté à 18 mois au lieu de 12.

Il en résulte des **apports donnant lieu à facturation** en hausse de 4% puisqu'ils sont de 261 026 tonnes en 2012, comparé à 250 734 tonnes en 2011.

La **production globale d'électricité** a été de 148 803 MWh en 2012 contre 141 708 MWh en 2011 soit une croissance de 5%. La **production d'électricité exportée sur le réseau** est de 120 340 MWh contre 113 633 MWh en 2011, soit une croissance de 5,9%. Ces performances sont dues à la suppression d'arrêt technique sur l'usine en 2012. L'autoconsommation est restée stable à 28 700 MWh.

La performance énergétique de l'installation pour l'année 2012 est de 65,29% (calculée selon la formule de l'arrêté ministériel du 3 août 2010). Le taux de valorisation de l'énergie récupérée pour l'année 2012 (déterminé selon l'article 4 de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002) est de 25,23% ; taux conforme à celui d'une installation de combustion avec production d'électricité par turbine vapeur.

2- L'analyse du chiffre d'affaires

Rappel : Le chiffre d'affaires pour chacune des activités « tri » et « incinération » est issu de trois sources : la facturation de la prestation de service elle-même, la vente des déchets valorisés, la vente de l'électricité produite excédentaire.

Les clients d'Astria sont donc les collectivités et les industriels qui lui confient leurs déchets, mais aussi les industriels consommateurs de papiers recyclés et EDF.

	2009	2010	2011	2012
Part CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	44,7%	42,5%	41,0%	41,7%
Part Hors CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	35,9%	34,7%	33,5%	32,8%
Part valorisation dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	19,5%	22,8%	23,8%	23,3%

Ainsi, les parts du chiffre d'affaires CUB et hors CUB dans le chiffre d'affaires global se sont stabilisées depuis 2010 ; la part de valorisation est impactée par les cours des matières triés (effet prix) ; pour mémoire baisse en 2009 (19,5%) sous la barre des 23% à 25% habituellement observée.

Le chiffre d'affaires global s'affiche à 37,9 M€ en 2012 contre 37,8 M€ en 2011, soit une stabilité observée à +0,3% près ou 0,095 M€.

ACTIVITE EN VALEUR (milliers d'Euros) Source comptes rendus financiers annuels					
CHIFFRE D'AFFAIRES	2009	2010	2011	2012	Evol. 2011/2012
CUB - Tri	6 334	6 605	7 123	7 047	-1,1%
Extérieurs CUB - Tri	0	750	1 064	1 097	3,1%
Valorisation matières	987	2 329	2 722	2 091	-23,2%
Tri complémentaire des plastiques cub pour Valorplast					
CUB - Incinération OM	8 634	8 431	8 360	8 756	4,7%
Extérieurs CUB - Incinération	11 970	11 487	11 570	11 669	0,9%
dont boues	300	208	191	99	-48,4%
Autres CA	48	34	30	-337	-1223,1%
Valorisation matières	65	52	4	8	84,9%
Valorisation énergétique	5 483	5 706	6 280	6 746	7,4%
Travaux	0	0	0	0	
TGAP	1 017	0	635	807	27,2%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	34 539	35 393	37 790	37 885	0,3%
dont Chiffre d'affaires CUB	14 968	15 036	15 484	15 803	2,1%
dont Chiffre d'affaires Hors CUB	12 019	12 271	12 664	12 429	-1,9%
dont Chiffre d'affaires Valorisation	6 535	8 087	9 007	8 846	-1,8%
Part CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	45%	42%	41%	42%	
Part Hors CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	36%	35%	34%	33%	
Part valorisation dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	19%	23%	24%	23%	
CA tri en K€	7 321	9 683	10 910	10 235	-6,2%
en % du CA total hors TGAP	22%	27%	29%	27%	
CA incinération en K€	26 200	25 710	26 245	26 842	2,3%
en % du CA total hors TGAP	78%	73%	69%	71%	
Part valorisation papier dans le CA tri	13%	24%	25%	20%	
Part valorisation énergétique dans le CA incinération	21%	22%	24%	25%	
Evolution du CA tri CUB hors régularisation	8%	4%	8%	-1%	
Evolution du CA incinération CUB hors régul.	0%	-2%	-1%	5%	
Evolution du CA CUB	3%	0%	3%	2%	
Evolution du CA tri hors CUB (hors valorisation)	-100%	NS	42%	3%	
Evolution du CA incinération hors CUB (hors valorisation)	-4%	-4%	1%	1%	
Evolution du CA hors CUB (hors valorisation)	-4%	2%	3%	-2%	
Evolution du CA tri, valorisation comprise	-2%	32%	13%	-6%	
Evolution du CA incinération, valorisation comprise	-3%	-2%	2%	2%	
Evolution du CA total, valorisation comprise	1%	2%	7%	0%	

Avant d'analyser le chiffre d'affaires en détail, il est nécessaire de présenter la vérification du calcul de la contribution qui impacte le chiffre d'affaires. Astria ne répartit pas la contribution au prorata du poids de chiffre d'affaires. En outre, contrairement aux années précédentes, l'intégralité de la contribution, qui était imputée au chiffre d'affaires incinération, est en 2012 imputée sur la ligne « autres chiffre d'affaires ».

De plus, les tonnages incinérés ayant été supérieurs à 260 000 tonnes, la CUB se voit bénéficier de l'intéressement visé à l'article 16.2.1 du contrat. Astria a fait le choix de diminuer le chiffre d'affaires global et non d'affecter le seul chiffre d'affaires incinération.

① vérification du calcul de la contribution en application de la clause du partage des gains de productivité

L'article 9 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 du contrat de délégation traite du partage des gains de productivité.

Dans l'hypothèse où le délégataire obtiendrait de meilleurs excédents bruts d'exploitation (EBE) que ceux prévus dans ses comptes d'exploitation prévisionnels, le principe du partage de gains de productivité sous forme de contributions annuelles sera mis en œuvre. L'EBE ainsi pris en compte est retraité des frais de siège et des loyers de crédit bail.

Au titre de l'exercice 2012, le calcul de l'EBE réel et prévisionnel est le suivant (en K€) :

<u>N° comptes</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Réel (BG)</u>	<u>Prévisionnel</u>	<u>Ecart réel - prévisionnel</u>
	Produits d'exploitation	38 028	39 033	-1 005
70	Ventes (avt déduct. contribution)	38 019	39 033	
741	Subvention d'exploitation	9	0	
	Charges d'exploitation	31 012	33 334	-2 322
	Consommation en prov. Tiers	23 948	26 586	
601 à 608	total sous classe 60	6 669	1 662	
61	total sous classe 61	14 937	22 349	
	<i>dont redevance de crédit bail</i>	<i>10 668</i>	<i>10 774</i>	
62	total sous classe 62	2 341	2 576	
	<i>dont frais de siège</i>	<i>1 713</i>	<i>1 762</i>	
	Impôts et Taxes	2 320	1 663	
63	total sous classe 63	2 320	1 663	
	Charges de Personnel	4 744	4 527	
64	total sous classe 64	4 744	4 527	
	EBE Théorique	7 016	5 699	1 317
	Redevance crédit bail	10 668	10 774	
	Frais de siège	1 713	1 762	
	EBE Retraité	19 397	18 235	1 161
	Excédent	1 161		
	Excédent %	6,4%		
	Tranche de 5 à 15% exclu	application de 10% sur l'excédent		
	Contribution en k€	116		

Le calcul effectué par Astria a été vérifié par la CUB et s'avère erroné.

En effet, Astria a retenu un montant de crédit bail incluant le loyer versé à la CUB de 10 886 k€. De plus, les frais de siège retenus s'élèvent à 1 766 k€.

Ainsi, l'EBE retraité est porté à 19 671 k€. Et l'écart au prévisionnel (18 226 k€) s'est établi à 1 445 k€ (19 671 – 18 226).

Cet excédent se trouve dans la tranche 5 à 15% et le pourcentage applicable est alors établi à 10%, soit 10% x 1 445 k€, d'où une contribution de 145 k€.

Or d'après les comptes définitifs, et après contrôles de la CUB l'EBE retraité s'élève à 19 397 k€.

C'est ce dernier montant qui est comparé au prévisionnel (18 235 k€ et non 18 226 k€) et qui fait apparaître un excédent de 1 161 k€ (19 397 – 18 235). Cet excédent étant compris dans la tranche 5 à 15% la contribution se calcule par application du pourcentage de 10% sur cet excédent (10% x 1 161 k€) soit 116 k€.

À l'instar de 2011, du fait de la validation par les commissaires aux comptes de l'exercice 2012, Astria n'a pas souhaité modifier à nouveau le chiffre d'affaires pour un écart de 29 k€ (145 – 116).

Aussi le chiffre d'affaires est-il imputé de 145 k€ au lieu de 116 k€, ainsi que de la régularisation de 2011 pour le différentiel entre 93 k€ de contribution effectivement versée à la CUB et de 104 k€ de contribution déduite du chiffre d'affaires (-11,5 k€).

Soit une reconstitution du chiffre d'affaires comme suit :

CA après prise en compte contri	37 884 669
contribution 2012	145 485
régul contribution 2011	-11 501
TOTAL	38 018 653

Toutefois, la contribution qui sera versée à la CUB sera de 116 k€, une fois que les comptes auront été approuvés en assemblée chez Astria et avant fin juin 2013.

① **vérification du calcul de l'intéressement en application de la clause d'intéressement de la CUB aux performances techniques**

L'article 16.2.1 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 du contrat de délégation prévoit que la CUB bénéficie d'une réduction du prix dès lors que la totalité des tonnages incinérés par ASTRIA conduira à dépasser sur une année civile le tonnage annuel prévisionnel de 260 000 tonnes.

La réduction de prix sera de 0,3 € HT/t (valeur au 1^{er} janvier 2008, et révisable dans les conditions de l'article 18.1 de la Convention d'Exploitation) par tranche de 1000 tonnes traitées au dessus de 260 000 tonnes, selon la formule suivante :

$$R = 0,3 \text{ €/t} \times (Q - 260\ 000) / 1000$$

avec **R** = Réduction de prix en Euros HT
Q = Tonnage total traité en incinération sur une année civile, tous apporteurs confondus.

La réduction s'appliquera au tonnage apporté par la CUB la même année, dans la limite de 120 000 tonnes.

Au titre de l'exercice 2012, les tonnages globaux incinérés ont été de 266 250 tonnes, dont 103 358 tonnes apportés par la CUB.

Dépassement de 6 250 tonnes à 0,30 € la tonne par tranche de 1 000 tonnes, d'où une réduction de prix de 1,88 € la tonne pour 103 358 tonnes CUB.

La réduction de prix hors taxes (valeur 1^{er} janvier 2008) est donc de 193 807 € actualisée à 206 762 € (valeur 2012).

L'éclairage ayant été apporté sur le chiffre d'affaires, l'analyse détaillée de chiffre d'affaires tri puis incinération peut être développée ci-après.

❖ **LE TRI**

Le chiffre d'affaires tri total est de 10,2 M€ contre 10,9 M€ en 2011 diminuant ainsi de 0,7 M€ soit -6,2%. Cette diminution est principalement liée à la valorisation matières (- 23,2% ou -0,631 M€) et une très légère baisse sur le tri en provenance de la CUB pour -1,1% ou -0,076 M€).

Cette diminution sur le tri CUB s'explique par l'effet volume (-4,5%) légèrement amoindri par l'augmentation du prix (+3,6%). L'effet volume résulte de la grève des agents communautaires en avril 2012 et à la neige en février 2012.

Quant à l'effet volume : les 30 000 premières tonnes au prix de base de 165 € ont été portées au prix moyen révisé de 188,52 € HT et les 8 552 tonnes supplémentaires, au prix de base de 140 €, ont été révisées au prix de 160,94 € HT. Le prix moyen du tri pour 2012 est de 182,78 € HT la tonne contre 176,37 € HT la tonne l'an passé, donc une revalorisation de 3,6%.

Le chiffre d'affaires tri en provenance des clients autres que la Communauté a été de 6 092 tonnes (SEMOCTOM, USSGETOM) soit 1,1 M€. L'année 2012 est marquée par la poursuite du contrat avec le SEMOCTOM d'un marché de tri des collectes sélectives (4000 tonnes par an sur 3 ans) qui prend fin au 31 décembre 2012.

Le chiffre d'affaires de valorisation des matières triées a considérablement diminué, passant de 2, 722 M€ en 2011 à 2, 091 M€ en 2012. L'année 2012 est marquée par la chute des cours de papiers recyclés passant pour les gros de magasin de 102,72 €/tonne à 79,28 et pour les journaux magazines de 112,88 €/tonne à 94,74, soit une baisse de l'ordre de 20%.

❖ L'INCINERATION

Le total de chiffre d'affaires incinération est de 27,7 M€ (dont 0,8 M€ de TGAP) contre 26,9 M€ en 2011, soit une augmentation de 0,8 M€ ou 2,9%. Hors TGAP, en 2012, le chiffre d'affaires n'est que de 26,8 M€ soit + 0,5 M€ ou 2,3%.

Toutefois, ce chiffre d'affaires comprend la contribution calculée à hauteur de 145 k€ (au lieu de 116 k€) qui vient en diminution car ce sera un crédit en faveur de la CUB. Avant déduction de la contribution (145 k€), de l'intéressement (206,5 k€) et de la régularisation de la contribution 2011 (-11,5 k€) le chiffre d'affaires s'affichait à 27,986 M€ contre 26,984 M€ en 2011. Ainsi l'évolution de chiffre d'affaires (y.c TGAP) de +2,9% est faussée, il s'agit en fait d'une hausse de 3,7%.

Le chiffre d'affaires incinération réalisé avec la CUB en 2012 s'élève à 8,76 M€ ce qui est dans l'épure de l'année précédente avec une légère augmentation (+4,7% ou +396 k€).

Le prix unitaire 2012 de la tonne incinérée CUB ressort à 84,72 € H.T la tonne (8 756 K€ / 103 358 T) contre 80,72 € H.T la tonne en 2011. Le prix unitaire HT révisé et facturé a été réellement de 84,25 €, soit une augmentation de 1,9%.

Ce qui vient contribuer « artificiellement » à la hausse du tarif :

- les comptes annuels sont arrêtés en décembre et des provisions sont passées en vue d'estimer le chiffre d'affaires, ces provisions ont été de l'ordre de 50 k€ en 2012 ramenant ainsi le chiffre d'affaires de 8,706 M€ à 8,756 M€ (8,756 M€ / 103 358 t = 84,72 € HT Tonne)

Le prix moyen de l'incinération hors CUB est en baisse de 5,9%. En effet, il passe de 78,62 € la tonne en 2011 à 74,01 € en 2012, en raison de la baisse conjointe des prix sur les DIB et les boues ainsi que les tonnages.

Par ailleurs, le prix moyen de vente hors CUB (74 € HT) est inférieur à celui pratiqué pour la CUB (84,72 €) car il intègre des DIB. Le prix moyen de vente pratiqué pour la CUB ne comporte que des OM, auquel il convient de comparer le prix de vente HT des OM hors CUB (issu des statistiques clients) à 86,44 €.

L'article 16-2-1 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 n'a pas conduit Astria à émettre un avoir au profit de la CUB, le prix de la CUB étant le prix le plus bas pratiqué. En effet, le tableau statistique des clients met en évidence le prix unitaire pratiqué pour chacun. La CUB bénéficie du prix de 84,24 € la tonne (avant impact des provisions pour clôture anticipée de l'exercice), les autres apporteurs d'ordures ménagères se voient facturer le prix de 86,44 € la tonne en moyenne (fourchette de 84 € à 89 € statistiques clients).

De même, le **chiffre d'affaires incinération pour les clients extérieurs à la Communauté** a légèrement augmenté (+0,9%) pour atteindre 11,7 M€ en 2012 contre 11,6 M€ en 2011. Cette augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à une hausse du volume des DIB et à la bonne maîtrise des arrêts techniques (18 mois au lieu de 12).

Le chiffre d'affaires des boues de station d'épuration a encore diminué (-48%) du fait de la baisse des volumes (-38%) qui a été aggravée par la baisse tarifaire (-16%).

Le chiffre d'affaires valorisation énergétique a augmenté de 7,4% ce qui est dû à la combinaison de l'effet volume et de l'effet prix. Les mégawattheures vendus augmentent (+ 5,9%) et le prix moyen augmente de (+1,4%).

B. LES CHARGES D'EXPLOITATION ET LE RESULTAT NET

1- L'analyse des charges d'exploitation

Le détail des charges de la délégation de service public, sur la période 2010 à 2012, est présenté ci-après :

	Valeurs en K€			Poids dans le CA en %			Variation annuelle en %		Poids relatif des charges en %		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	var 2011 2010	var 2012 2011	2010	2011	2012
CHIFFRE D'AFFAIRES	35 393	37 790	37 885	100%	100%	100%	7%	0%			
Ecart sur CA ("autres CA" du Cpte d'Exploitation)											
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	35 393	37 790	37 885	100%	100%	100%	7%	0%			
CHARGES correspondant au chiffre d'affaires K€											
Personnel Liasse fiscale	3 918	4 297	4 591	11%	11%	12%	9,7%	6,8%	12%	13%	14%
Ajustement Masse Salariale au CRF	210	155	153	1%	0%	0,4%			1%	0%	0%
Achats Fluides pièces et consommables	1 750	1 966	1 935	5%	5%	5%	12%	-2%	5%	6%	6%
Travaux et services extérieurs	1 298	1 563	1 515	4%	4%	4%	20%	-3%	4%	5%	5%
Frais d'évacuation des résidus & des déchets non incinérés	5 064	3 906	3 569	14%	10%	9%	-23%	-9%	16%	12%	11%
Travaux GER	3 457	3 672	3 342	10%	10%	9%	6%	-9%	11%	11%	10%
Assurances	494	519	416	1%	1%	1%	5%	-20%	2%	2%	1%
Sinistres	0	0	0	0%	0%	0%			0%	0%	0%
Financement crédit-bail	10 055	10 357	10 668	28%	27%	28%	3%	3%	31%	32%	32%
Autres charges d'exploitation	459	208	376	1%	1%	1%	-55%	81%	1%	1%	1%
Impôts et taxes	1 424	1 480	1 451	4%	4%	4%	4%	-2%	4%	5%	4%
TGAP	2	647	834	0%	2%	2%	N/S	N/S	0,0%	2,0%	2,5%
Dotations aux amortissements	1 166	1 085	1 054	3%	3%	3%	-7%	-3%	4%	3%	3%
Autres dotations aux prov. Et amortissements	0	0	0	0%	0%	0%			0%	0%	0%
Autres reprises et produits aux prov.	-188	-81	16	-1%	0%	0%	-57%	-120%	-1%	0%	0%
Redevances contractuelles	0	0	0	0%	0%	0%			0%	0%	0%
Frais généraux d'exploitation	705	576	548	2%	2%	1%	-18%	-5%	2%	2%	2%
Facturation frais de siège	1 659	1 714	1 713	5%	5%	5%	3%	0%	5%	5%	5%
Reprise sur provisions GER	-2 182	-2 444	-2 590	-6%	-6%	-7%	12%	6%	-7%	-7%	-8%
Dotation aux provisions GER	2 735	2 971	3 422	8%	8%	9%	9%	15%	9%	9%	10%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (hors participation)	32 029	32 591	33 013	90%	86%	87%	2%	1%	100%	100%	100%
Ecart sur Choex d'Exploit* (=Participat* salariés)	165	173	234				5%	35%			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (au Cpte d'exploit* du CRF)	32 195	32 764	33 247				2%	1%			
RESULTAT D'EXPLOITATION (exclu Participat*)	3 364	5 199	4 872	10%	14%	13%	55%	-6%			
RESULTAT FINANCIER (non retraité)	-1	38	13	0%	0%	0%	-4044%	-66%			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 363	5 237	4 885	10%	14%	13%	56%	-7%			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0%	0%	0%	0%	0%			
Participation des Salariés & Intéressement	-165	-173	-234	0%	0%	1%	5%	35%			
IS	-1 041	-1 749	-1 672	3%	5%	4%	68%	-4%			
RESULTAT avant IS et participation	3 363	5 237	4 885	-10%	-14%	-13%	56%	-7%			
RESULTAT APRES IS ET PARTICIPATION (au cpte d'exploit* du CRF)	2 156	3 315	2 979	6%	9%	8%	54%	-10%			
GER (dotations, reprises et dépenses GER)	4 011	4 199	4 174	11%	11%	11%	5%	-1%			

Les charges d'exploitation demeurent relativement stables (+1%) par rapport à 2011, affichant un total de 33 M€. Parallèlement, leur poids dans le chiffre d'affaires augmente très sensiblement passant de 86% à 87%, ceci étant dû à la stagnation du chiffre d'affaires.

Un classement des six premiers postes de coûts a été effectué sur l'exercice 2012. Ces postes représentent 79% du total des charges.

Ces six premiers postes représentent chacun plus de 1 million d'euros annuels ou plus de 5% du chiffre d'affaires et pèsent 69% dans le chiffre d'affaires.

Classement des postes de charges selon leurs poids respectifs en % du CA 2012

Montant annuel en K€	2011	2012	% du CA
Financement crédit-bail	10 357	10 668	28%
Personnel	4 452	4 744	12,5%
Frais d'évacuation des résidus	3 906	3 569	9%
GER (dépenses GER)	3 672	3 342	9%
Achats pièces, fluides et consommables	1 966	1 935	5%
Facturation frais de siège	1 714	1 713	5%
Total des postes supérieurs à 1 M€ par ar	26 067	25 971	69%
Total des charges	32 591	33 013	
Total des postes en % du total des charges	80%	79%	
CA		37 885	

L'analyse ci-dessous reprend poste par poste les augmentations/diminutions significatives.

- **Le financement de crédit bail** est le poste le plus conséquent dans les charges. Il augmente de 311 K€ en 2012 par rapport à 2011, soit une variation de + 3% ce qui correspond à la progressivité des annuités de remboursement.

Depuis l'exercice 2011 il a été relevé que l'amortissement « théorique » reconstitué à partir des échéanciers de crédit bail diffère de celui reporté par Astria dans l'annexe des comptes sociaux. L'écart est de 241 k€ par an. En effet, Astria y fait figurer l'amortissement qui serait pratiqué sur une immobilisation équivalente si le mode de financement était autre que le crédit bail.

Pour rappel, Astria a mis en place le 30 septembre 2008 le crédit bail (tranche 3) pour financer les immobilisations de la mise aux normes. L'information dans l'annexe des comptes sociaux est conforme aux engagements.

- **Le poste coût du personnel** augmente de 6,8% par rapport à 2011, ce qui s'explique par l'arrêt des allègements de la loi Fillon ; une augmentation générale des salaires de l'ordre de 2,40% (hors effet talon) sur l'ensemble du personnel ; par les NAO (négociations Annuelles Obligatoires) qui ont imposé pour les bas salaires un effet talon d'environ 40€ d'augmentation mensuelle, qui, ramené à la masse salariale du centre de tri notamment, génère plus que 2,40% d'augmentation ; par divers autres mesures (prime de panier à taux plein, prime exceptionnelle Tri/DASRI, ...).
- **Les frais d'évacuation des résidus et des déchets non incinérés** baissent encore en 2012 (-337 K€) soit - 9% amenant leur poids dans le chiffre d'affaires sous la barre des 10% et ne pesant dans les charges que 11%. L'explication principale est la poursuite d'une meilleure gestion des flux entrants (arrêts techniques portés à 18 mois contre 12), les tonnages de déchets évacués sont passés de 8 300 tonnes en 2010 à 3 900 tonnes en 2011 et atteignent 1 860 tonnes en 2012.
- **Le poste Gros Entretien et Renouvellement (GER)** arrive en quatrième position pesant 9% dans le chiffre d'affaires et 10% dans les charges d'exploitation. Les dépenses de GER ont diminué de 9% (-330 K€) en comparaison à 2011 atteignant 3,342 M€. Globalement, les dépenses de GER concernent l'UVE à 83% et le Tri à 17%.

Le tableau de suivi extra comptable de GER est conforme au compte de dotation. Le tableau de suivi extra comptable ne concerne que les dépenses de renouvellement car seules celles-ci font l'objet de provisions ; il ne comprend donc pas les dépenses de gros entretien.

- **Le poste facturation frais de siège** n'augmente pas en 2012 et pèse invariablement pour 5% dans le chiffre d'affaires et les charges. Ce compte a fait l'objet de vérification comptable et n'est composé que de frais d'assistance (1 713 k€).

L'avenant n°5 prévoyait qu'Astria s'engage à maintenir pendant 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2007 les frais de siège au niveau de ceux enregistrés au 31 décembre 2006 soit 1 567 k€ lesquels sont indexés de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Pour l'exercice 2012, les frais de siège maximum autorisés après indexation sont de 1,719 M€.

- **Le poste achats pièces, fluides et consommables** pèse pour 5% dans le chiffre d'affaires et 6% dans les charges. Ces charges sont stables en comparaison à l'exercice 2011.

En conclusion, les charges d'exploitation demeurent stables bien qu'elles se soient accrues de 1% pour atteindre 33 M€. Leur part dans le chiffre d'affaires reste stable.

2- le résultat net et le taux de marge global

Le résultat net réalisé, après prise en compte de la contribution et de l'intéressement, sur 2012 est de 2,98 M€ comparé à 3,32 M€ en 2011 soit -0,34 M€.

- **Le résultat d'exploitation** (hors participation salariés) dégagé en 2012 est de 4,9 M€ ; il se détériore de 6% (- 0,327 M€), en comparaison avec l'exercice précédent (5,2 M€), du fait d'une relative stabilité du chiffre d'affaires (+0,25% ou +0,095 M€) et à la très légère augmentation des charges d'exploitation hors participation aux salariés (+ 0,422 M€ représentant 1%).
- **Le résultat courant avant impôt**, impacté par un résultat financier moindre que l'exercice précédent (13 K€ en 2012 vs 38 k€ en 2011), amorce une baisse de 7%.
- **Le taux de marge global** calculé par le rapport du résultat courant avant impôts sur le chiffre d'affaires s'élève à 12,9%. La moyenne du taux de marge global depuis 1998 jusqu'à 2012 est de 7,5%.

SYNTHESE

L'exercice 2012 présente un chiffre d'affaires stable en raison d'une compensation entre la hausse des apports incinérés (+5%) et une baisse des volumes triés (-4%).

Du fait d'un maintien d'une gestion optimisée des flux entrants de déchets, de frais de siège stables et plus généralement d'une stabilité des charges d'exploitation : le résultat d'exploitation ne diminue que de 6%. Cette baisse s'explique par la participation versée aux salariés en hausse de 35% ainsi qu'aux contribution et intéressement en faveur de la CUB qui impactent le chiffre d'affaires de 337 k€, diminuant d'autant le résultat d'exploitation.

Ainsi, le résultat net s'affiche à 2,9 M€ et le taux de marge global reste stable (12,9%).

Par ailleurs, la contribution calculée sur l'excédent brut d'exploitation comparée aux prévisions a permis de procurer à la CUB une recette de l'ordre de 116 k€ (à percevoir en 2013). Les tonnages globaux incinérés ayant été supérieurs au seuil de 260 000 tonnes, l'intéressement aux performances techniques s'applique à hauteur d'une recette à percevoir de l'ordre de 206 k€.

Société LA GRANDE JAUGUE

Résumé :

La présente analyse financière de la société La Grande Jaugue, délégataire de service public pour le compostage des déchets verts, est basée sur les comptes annuels 2012 et le compte d'exploitation prévisionnel 2008-2028. Cette analyse suit et contrôle le respect du contrat signé le 26 juin 2008.

Le chiffre d'affaires (1,97 M€) a globalement augmenté (+8,4%), parallèlement les charges d'exploitation (1,8 M€) sont très élevées (+14%) comparativement aux années précédentes, ce qui dégrade (-20%) l'excédent brut d'exploitation (228k€). Le résultat exceptionnel de 135 k€ vient améliorer, par la vente de chargeuses, le résultat courant avant impôt (-179 k€). Ainsi, 2012 se clôture par un résultat négatif, moindre que les quatre années précédentes, à hauteur de 44 k€. Cette tendance laisserait présager une évolution vers l'équilibre.

I. PREAMBULE

Rappel contractuel :

La communauté urbaine a signé le 26 juin 2008 un contrat portant délégation de service public de compostage collectif de déchets verts à la société BTPS environnement.

Ce contrat est constitué d'un bail emphytéotique administratif assorti d'une convention d'exploitation non détachable pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} juillet 2008.

Le dispositif contractuel a été notifié au délégataire le 30 juin 2008.

Le contrat porte, d'une part, sur l'exploitation de 23 000 tonnes par an de déchets sur la plateforme existante de Touban (Saint Médard en Jalles) et son aménagement. D'autre part, le contrat délègue la construction d'installations nécessaires à la valorisation de 50 000 tonnes par an de déchets verts sur l'emprise foncière (parcelle AB20) située au lieu dit la Grande Jaugue (Saint Médard en Jalles). A partir de la mise en service du site de la Grande Jaugue, la plateforme de Touban ne traitera plus que 12 000 tonnes de déchets et accueillera un pré broyage de 11 000 tonnes.

Conformément à l'article 1.3.1 de la convention, l'avenant n°1 au contrat a été signé le 9 janvier 2009. Il porte sur la création d'une société dédiée « SA La Grande Jaugue » et sur la transmission des droits et obligations de BTPS environnement à La Grande Jaugue. Cet avenant a été notifié au délégataire le 16 février 2009.

Par délibération n° 2010/16284 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2010, un second avenant à la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique a été notifié le 19 janvier 2011 et concerne d'une part la transmission de documents financiers au 30 juin qui permettra, à compter de la mise en service de la plateforme de la Grande Jaugue, un meilleur suivi des comptes de cette société et d'autre part la révision des capacités de réception de la plateforme de Touban (accueil à titre commercial de 2000 tonnes de déchets verts provenant de clients tiers).

Contexte 2012 :

La réalisation de la plateforme de compostage pour le traitement de 50 000 tonnes de déchets verts annuel sur la seule parcelle AB20 (commune de St Médard en Jalles) ayant été remise en cause, le contrat en son article 6.1.3 s'est appliqué. Afin d'assurer la continuité du service public, le délégataire et la communauté urbaine de Bordeaux se sont rencontrés sur le second semestre 2012. Les parties ont convenu de réaliser ladite plateforme en deux phases, et ont entériné un nouveau plan d'affaires garantissant le maintien de l'économie générale de la délégation. Dans un premier temps, des travaux seraient engagés pour réaliser sur la parcelle AB 20, une plateforme en mesure d'accueillir 22 000 tonnes de déchets verts par an, puis dans un second temps les travaux se poursuivraient pour réaliser sur la parcelle AB 22 une plateforme complémentaire permettant au total d'accueillir 50 000 tonnes de déchets verts par an, tel que cela était prévu initialement.

Les avenants n°3 tant à la convention d'exploitation qu'au bail emphytéotique administratif ont été adoptés en conseil de communauté du 23 novembre 2012 avec une prise d'effet sur le contrat à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le délégataire a rempli son obligation de produire à la collectivité le compte rendu technique et financier (CRTF) avant le 1^{er} mars 2013 ainsi que la liasse fiscale, l'annexe des comptes sociaux et la balance générale.

Ainsi les comptes présentés dans le CRTF reflètent l'activité de la délégation pour l'exercice 2012.

Contrôle de cohérence :

Il a été pratiqué un contrôle de cohérence entre la balance générale des comptes de la société La Grande Jaugue (reflet des comptes sociaux) et le compte d'exploitation (traduction analytique des comptes), aucun écart significatif n'a été relevé. Le tableau de passage des comptes de la balance générale vers le compte d'exploitation a été dressé par la collectivité et a été soumis à approbation du délégataire. Il a été relevé que quelques imputations ne sont pas identiques à celles de l'exercice 2011, ce qui gêne sensiblement la comparaison des comptes d'une année à l'autre.

II. L'ANALYSE FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX 2012

Nota : Toute comparaison du compte de résultat réel au prévisionnel est faussée du fait d'un retard dans la délivrance des autorisations administratives qui a généré une insuffisance de chiffre d'affaires et ce depuis le 1^{er} janvier 2010, date prévue de mise en service de la plateforme de Grande Jaugue (lieu dit).

A. Le bilan

Une présentation du bilan actif passif de la société La Grande Jaugue a été établie ci-après :

		PREVISIONNEL				REALISE			
Libellé		12 mois 2009	12 mois 2010	12 mois 2011	12 mois 2012	12 mois 2009	12 mois 2010	12 mois 2011	12 mois 2012
ACTIF	Capital souscrit non appelé					500 000	500 000	500 000	500 000
	Immobilisations brutes	1 740 500	7 275 904	7 275 904	7 275 904	1 970 500	2 142 132	2 305 086	2 545 807
	Amortissements cumulés	339 808	1 097 979	1 856 150	2 614 321	279 300	584 360	912 010	912 804
	Immobilisations nettes	1 400 692	6 177 925	5 419 754	4 661 583	1 691 200	1 557 772	1 393 076	1 633 003
	Stocks	81 886	174 491	176 535	178 617	58 518	68 921	89 222	119 620
	Créances	240 534	603 673	652 027	666 110	800 307	412 763	407 510	846 679
	Trésorerie	276 359	371 470	695 142	928 141	31 717	80 153	97 568	65 221
	TOTAL ACTIF	1 999 470	7 327 558	6 943 458	6 434 451	3 081 742	2 619 609	2 487 376	3 164 523
PASSIF	Capital social (libéré à 50%)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Autres capitaux propres <i>dont résultat de l'exercice</i>	-132 397	-167 953	-175 755	-230 896	-204 228	-326 521	-425 201	-468 907
	Subvention	0		0	0	-121 448	-122 293	-98 680	-43 706
	Provisions (yc pour renouvellement)	15 000	35 000	55 000	75 000				
	Apports en comptes courants	376 688	395 522	415 298	436 063	200 400			
	Dettes financières à long terme	502 089	5 584 478	5 130 975	4 655 566	1 263 248	1 208 969	1 055 649	748 440
	Fournisseurs	115 885	301 326	329 227	342 521	385 566	225 955	255 100	1 067 536
	Dettes sociales (y.c C/C d'asso.)	104 513	149 323	153 803	158 417	410 707	494 310	584 266	768 482
	Dettes fiscales	17 694	29 862	34 909	-2 220	26 048	16 896	17 562	48 972
	Dettes fiscales et sociales	122 207	179 185	188 712	156 197	436 755	511 206	601 828	817 454
	TOTAL PASSIF	1 999 470	7 327 558	6 943 458	6 434 451	3 081 742	2 619 609	2 487 376	3 164 523

Les capitaux propres sont de 531 000 € pour un capital de 1 000 000 €. Le résultat annuel est négatif de 43 706 €. Ce poste sous surveillance depuis l'exercice 2011, en raison du seuil de 500 000 € (perte de plus de 50% du capital social), ne devrait plus diminuer au regard de l'avenant n°3 de novembre 2012 avec effet sur l'exercice 2013 conséquemment à la mise en service de la plateforme de Grande Jaugue (lieu dit).

Les dettes financières à long terme concernent principalement des emprunts contractés auprès d'un organisme de financement à des conditions négociées par le groupe Cassous. Ces emprunts servent uniquement au financement des investissements de matériel et outillage.

Les investissements de l'exercice 2012 ont porté sur l'acquisition de deux chargeuses et d'un scalpeur à hauteur de 501 269 € (bien de retour de 1^{er} établissement renouvelable) et plus marginalement sur l'aménagement d'accès à la RD107 (biens de retour de 1^{er} établissement non renouvelable) à hauteur de 82 880 €. La cession de deux chargeuses acquises fin 2008 et entièrement amorties a généré une plus value de 135 k€.

Les autres dettes comprennent les dettes envers les associés via le compte courant à hauteur de 490 000 €. Les intérêts sont rémunérés au taux maximum déductible fiscalement (3,39%).

B. Le chiffre d'affaires et les produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est composé :

- des ventes de la prestation de traitement des déchets verts apportés par la Communauté urbaine, par d'autres collectivités et par des clients externes à la CUB,
- des ventes de produits finis (compost, terreau, mulch, ...).

	2008 (6 mois)	2009 (12 mois)	2010 (12 mois)	2011 (12 mois)	2012 (12 mois)
Entrants (en tonnes)					
CUB et mairies - déchets verts	14 231,88	27 988,68	26 979,34	26 696,90	30 438,28
<i>Apports volontaires (C. Recyclage)</i>	8 481,97	16 369,96	18 286,60	18 208,92	21 804,36
<i>Porte à porte (mairie)</i>	5 749,91	11 618,72	8 692,74	8 487,98	8 633,92
Evolution des apports CUB		97%	-4%	-1%	14%
Part des AV dans tonnages CUB	60%	58%	68%	68%	72%
Part des PAP dans tonnages CUB	40%	42%	32%	32%	28%
Tiers - Déchets verts	968,63	1 693,77	671,78	852,12	1 273,30
Tiers - souches	256,52	802,06	160,42	298,56	372,86
TOTAL entrants	15 457,03	30 484,51	27 811,54	27 847,58	32 084,44
Part des DV dans les entrants	98%	97%	99%	99%	99%
Part des "autres" dans les entrants	2%	3%	1%	1%	1%
Sorties valorisées (en tonnes)					
Compost et Terreau	5 679,45	7 588,48	7 979,54	9 818,52	7 781,69
Particuliers	267,86	473,84	352,07	290,02	298,40
Artisans	1 796,04	1 561,31	669,22	721,86	1 220,90
Viticulture	2 031,45	3 967,63	5 041,03	6 392,65	4 251,60
Mairies	1 376,02	1 182,02	1 842,22	1 223,37	916,69
Hors Gironde	208,08	403,68	75,00		
Terreau (tonnage brut)				1 190,62	1 094,10
Autres				1 206,11	1 984,68
Fumier (tonnage brut)				116,10	77,80
Terre Végétale (tonnage brut)				960,11	1 651,50
Paillis				129,90	255,38
Mulch	274,60	449,00	491,68	392,36	625,00
TOTAL Sorties Produits Finis	5 954,05	8 037,48	8 471,22	11 416,99	10 391,37
Ventes de compost sur totalité sorties	95%	94%	94%	86%	75%
Tonnes de compost vendues / volume Déchets Verts entrants	37%	26%	29%	36%	25%
Evolution des ventes de compost		34%	5%	23%	-21%
Chiffres d'affaires (en €)					
Apports CUB	604 322,00	1 184 158,00	1 157 759,00	1 167 940,46	1 358 903,59
Apports Tiers	33 814,00	61 027,00	27 388,00	37 696,19	54 304,66
Recettes compost et terreau	269 449,00	411 463,00	438 216,00	519 151,95	418 538,34
<i>dont compost seul</i>				464 500,37	365 528,87
Recettes fumier, paillis, terre végétale enrichie*			98 958,00	35 622,00	54 171,37
Recettes mulch	21 356,00	36 379,00		34 412,03	56 555,60
recettes souches	15 032,00	36 792,00	9 843,00	19 264,27	23 735,93
Autre chiffre d'affaires					
Chiffre d'affaires total	943 973,00	1 729 819,00	1 732 164,00	1 814 086,90	1 966 209,49
Evolution du chiffre d'affaires		83%	0,14%	4,73%	8,39%
dont CA CUB	604 322,00	1 184 158,00	1 157 759,00	1 167 940,46	1 358 903,59
dont CA tiers	33 814,00	61 027,00	27 388,00	37 696,19	54 304,66
dont CA valorisation	305 837,00	484 634,00	547 017,00	574 038,22	496 445,64
Part du CA CUB	64%	68%	67%	64%	69%
Part du CA Tiers	4%	4%	2%	2%	3%
Part du CA valorisation	32%	28%	32%	34%	28%
Prix Unitaires (en €)					
Prix des apports Cub et mairies - déchets verts	42,46	42,31	42,91	43,75	44,64
Prix des tiers - déchets verts	34,91	36,03	40,77	44,24	42,65
Prix des tiers - souches	58,60	45,87	61,36	64,52	63,66
Prix des sorties valorisées de compost/terreau	47,44	54,22	54,92	52,87	53,79
Prix des sorties valorisées de compost seul				53,84	54,66
Prix des sorties valorisées du fumier, paillis, terre végétale*			201,27	22,29	20,76
Prix des sorties valorisées du mulch	77,77	81,02		87,71	90,49
Evolution du prix Cub		-0,4%	1,4%	1,9%	2,0%
Evolution du prix Tiers		3,2%	13,2%	8,5%	-3,6%
Evolution du prix souches		-21,7%	33,8%	5,2%	-1,3%
Evolution du prix compost/terreau		14,3%	1,3%	-3,7%	1,7%
Evolution du prix compost					
Evolution du prix mulch (et autres)*		4,2%	N/S	N/S	N/S

* L'année 2009 inclut le Mulch avec les autres produits tels que le fumier, le paillis, la terre végétale enrichie...

1- Le volume des produits

- Les **produits entrants** sont en provenance de la Communauté urbaine, de ses centres de recyclage, des mairies, et d'apporteurs tiers. Ils se composent à 99% de déchets verts et à 1% de souches.

Sur l'année 2012, les apports ont été de **32 084 tonnes** soit une augmentation de l'ordre de 15% comparée à 2011. Les apports de la CUB ont augmenté de presque 20% notamment en provenance des centres de recyclage. Ce sont des apports (4 200 tonnes) initialement livrés sur la plateforme du Teich qui ont été portés sur Touban qui expliquent la hausse d'apports.

La décomposition des volumes entre mairie et centres de recyclage correspond environ à respectivement 28% et 72% pour 2012 contre 32% et 68% depuis 2010, ce qui reste stable.

Du fait de la demande des services de la CUB, en 2009, de respecter le contrat en terme de prix pour les tiers (prix supérieur à celui contractualisé avec la CUB), le volume des entrants tiers avait fortement diminué. Depuis l'exercice 2011, le volume de ces déchets verts apporté par les tiers augmente (+43% comparativement à 2011 et +97% Vs 2010). Cet accroissement est principalement dû à des baisses de tarifs consenties par le délégataire « pour de nouveaux clients potentiellement consommateurs de compost ».

- Les **produits finis**, issus de la valorisation, ont atteint en volume **10 391 tonnes** en diminution de 9% par rapport à 2011. La part de produits de compost et terreau représente 75% en 2012 contre 86% en 2011. Ce pourcentage n'est pas comparable aux 94% des années précédentes, dans la mesure où en 2011 sont exclus de ce rapport le mulch (activité de négoce) et autres produits (terre végétale, paillis, fumier).

La vente (en volume) des produits de compost, terreau (7 782 T) et terre végétale (1 984 T) représente 9 766 tonnes (94%) tandis que le mulch représente 625 tonnes (6%) ; ce qui reste très marginal et donc conforme au contrat.

Au plan d'affaires initial, sur l'analyse des 20 ans de contrat, les ratios étaient respectivement de 86% et 4% pour l'année 2012.

Ainsi, les volumes de vente de compost et terreau ont diminué de 21% en 2012. En effet, il semblerait que, d'une part, les intempéries de début et fin d'année 2012 n'ont pas permis de livrer des commandes passées compte tenu de l'état des sols (difficulté de passage pour les camions), et, d'autre part, les vendanges ont eu lieu tardivement aggravant la situation.

2- Le chiffre d'affaires, la tarification

- La valorisation de ces produits a généré un **chiffre d'affaires total de 1 966 209 €** dont 69% représentent les apports CUB (entrants de végétaux). Ainsi, un peu plus de 2/3 du chiffre d'affaires est assuré par les apports de la Communauté. Au plan d'affaires initial le ratio était proche de 70%, l'équilibre du contrat de délégation de service public est à surveiller.

En terme de tarification des entrants, les tarifs restent stables (+2%) pour la CUB et les Mairies ; en revanche, ils sont sur l'exercice 2012 en baisse pour les déchets verts (-4%) et souches (-1%) apportés par les tiers. Alors qu'il avait été demandé au délégataire de respecter ce point du contrat, ce qui a été mis en place sur 2010 et 2011, il est constaté que **le contrat n'est plus respecté en 2012**. Le délégataire s'en explique par la baisse de tarif pratiquée (voir point 1 ci-dessus – volume +43%) pour capter de nouveaux clients ce qui permet d'accroître le chiffre d'affaires.

Quant aux tarifs des produits finis (valorisés), les prix du compost/terreau affichent pour l'exercice 2012 une légère hausse (+2%).

Sur l'exercice 2012, les prix de vente des produits de négoce tel que fumier, paillis et terres végétales diminuent de 7%. Ici encore, le délégataire a préféré diminuer les prix de vente pour avoir un effet sur les volumes (+65% Vs 2011) permettant d'accroître le chiffre d'affaires de +52% Vs 2011.

Finalement, la comparaison avec le plan d'affaires initial (2008) n'est pas pertinente étant donné que ce dernier intégrait l'activité générée par la seconde plateforme qui n'est toujours pas construite à fin 2012.

En revanche, la mesure de la prise de risque d'exploitation 2012 (37,6%), déterminée lors de l'établissement du contrat, diminue comparativement à 2011 (39,8%) du fait notamment d'une amélioration du chiffre d'affaires. La mesure de prise de risque correspond à la part des ventes CUB permettant de couvrir les charges globales.

Soit le calcul ci-après pour l'exercice 2012 (et 2011 pour mémoire) :

	Prévisionnel 2012	Réel 2012	Réel 2011
les ventes CUB	2 392 175	1 358 904	1 167 940
les charges d'exploitation	2 529 149	1 771 425	1 551 893
les dotations aux amortissements	758 171	353 195	327 650
les charges financières	262 774	54 076	59 088
Total charges globales	3 550 094	2 178 695	1 938 632
Prise de risque	32,6%	37,6%	39,8%

La mesure du risque s'accroît du fait de la non réalisation de la seconde plateforme puisque le risque prévisionnel sur 2012 était de 32,6% et passe en réel à 37,6%.

C. Les charges d'exploitation et le résultat net

1- Analyse des charges d'exploitation

- Une analyse en terme de variation des charges de l'exercice 2012 comparées à celles des deux exercices antérieurs est présentée ci-après :

	Valeurs en €			Poids des charges dans le CA en %			2012 Vs 2011		Poids relatif des charges en %		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	Var. ann. €	Var. Ann. en %	2010	2011	2012
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	1 732 164	1 814 087	1 966 209	100,0%	100,0%	100,0%	152 123	8,4%			
TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION	1 742 571	1 837 481	2 000 123				162 642	8,9%			
Rachat de compost											
Personnel											
Commercialisation	133 260	209 353	255 360	7,7%	11,5%	13,0%	46 007	22,0%	8,9%	13,5%	14,4%
Production	386 123	398 956	446 731	22,3%	22,0%	22,7%	47 775	12,0%	25,9%	25,7%	25,2%
Intérim							0				
Prêt de personnel	48 659	59 139	59 421	2,8%	3,3%	3,0%	282	0,5%	3,3%	3,8%	3,4%
Frais de commercialisation											
Charges (local...)							0				
Promotion / Publicité / Foires	32 352	29 417	15 711	1,9%	1,6%	0,8%	-13 706	-46,6%	2,2%	1,9%	0,9%
Frais de déplacement	23 887	29 349	29 657	1,4%	1,6%	1,5%	309	1,1%	1,6%	1,9%	1,7%
Commissions	32 945	27 311	18 874	1,9%	1,5%	1,0%	-8 437	-30,9%	2,2%	1,8%	1,1%
Dépenses d'exploitation et de gestion	356 218	293 748	400 121	20,6%	16,2%	20,3%	106 372	36,2%	23,9%	18,9%	22,6%
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0				
Achats pièces et consommables	97 754	115 494	145 024	5,6%	6,4%	7,4%	29 530	25,6%	6,6%	7,4%	8,2%
Travaux et services extérieurs	116 656	109 990	91 776	6,7%	6,1%	4,7%	-18 214	-16,6%	7,8%	7,1%	5,2%
Maintenance des équipements	22 153	12 883	14 169	1,3%	0,7%	0,7%	1 286	10,0%	1,5%	0,8%	0,8%
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0				
Gros entretien	118 564	138 149	179 617	6,8%	7,6%	9,1%	41 468	30,0%	7,9%	8,9%	10,1%
Aléa carburant / transport							0				
Frais d'évacuation des résidus et des déchets	28 389	23 205	10 260	1,6%	1,3%	0,5%	-12 946	-55,8%	1,9%	1,5%	0,6%
Elimination des résidus							0				
Transport pour évacuation des résidus							0				
Transport des déchets prébroyés							0				
Impôts & taxes hors IS	9 099	13 973	19 077	0,5%	0,8%	1,0%	5 104	36,5%	0,6%	0,9%	1,1%
Facturation frais de siège	44 812	46 965	50 803	2,6%	2,6%	2,6%	3 838	8,2%	3,0%	3,0%	2,9%
Loyer terrain et frais de contrôle	41 548	43 961	34 824	2,4%	2,4%	1,8%	-9 137	-20,8%	2,8%	2,8%	2,0%
TOTAL DES CHARGES	1 492 419	1 551 893	1 771 425	86,2%	85,5%	90,1%	219 531	14,1%	100,0%	100,0%	100,0%

Les charges d'exploitation sont globalement en hausse de 14% entre 2011 et 2012 soit une augmentation de presque 220 K€ ; elles passent de 1 552 K€ en 2011 à 1 771 K€ en 2012.

Contrairement au constat effectué ces 3 dernières années, la part de ces charges dans le chiffre d'affaires augmente et atteint 90% en 2012 contre 85% à 86% en 2010 et 2011. Bien que le chiffre d'affaires ait augmenté de 8,4%, les charges ayant augmenté de 14,1%, leur poids dans ce dernier augmente proportionnellement de 5,3%.

➤ Un zoom sur les 5 postes de dépenses les plus significatives met en évidence :

	Rang	Montant annuel en €		Poids dans le CA en %		2012 Vs 2011		Poids relatif des charges en %	
		2011	2012	2011	2012	Var. ann. €	Var. ann. %	2011	2012
Personnel		608 309	702 092						
Commercialisation	1	209 353	255 360	33,5%	35,7%	93 783	15,4%	39,2%	39,6%
Production		398 956	446 731						
Dépenses d'exploitation et de gestion	2	293 748	400 121	16,2%	20,3%	106 372	36,2%	18,9%	22,6%
Gros entretien	3	138 149	179 617	7,6%	9,1%	41 468	30,0%	8,9%	10,1%
Travaux et services extérieurs	4	109 990	91 776	6,1%	4,7%	-18 214	-16,6%	7,1%	5,2%
Achats pièces et consommables	5	115 494	145 024	6,4%	7,4%	29 530	25,6%	7,4%	8,2%
TOTAL		1 265 691	1 518 629	69,8%	77,2%	252 938	20,0%	81,6%	85,7%

- La hausse globale de 15,4% sur le poste « **dépenses de personnel** » qui passe de 608 k€ en 2011 à 702 k€ en 2012. Ce poste pèse pour 39,6% dans le total des charges, ce qui reste constant.
 - ☞ le poste « commercial » a augmenté à lui seul de +22% ou 46 k€ - ce qui s'explique par la répercussion sur une année pleine de l'embauche du commercial (37,5 k€) en septembre 2011, mais aussi par la charge d'intérim 6 k€ (remplacement d'absences, surcroît d'activité, présence samedi matin) et enfin par la hausse des frais de commercialisation (+2,5k€).
 - ☞ le poste production s'est accru de 12% ou de 48 k€, dû par les charges d'intérim (27 k€) et les hausses de salaires (21 k€).
- Les « **dépenses d'exploitation et de gestion** » (400 k€) augmentent de 36,2% (ou 106 k€) en 2012 et pèsent plus de 20% tant dans le chiffre d'affaires que sur le total des charges.
 - ☞ des reclassements différents de dépenses en 2012 pour environ 29 k€.
 - ☞ L'augmentation du poste location de matériel passe de 37 k€ en 2011 contre 89 k€ en 2012, soit une hausse de 52 k€ (+240%) et s'explique par le recours à la location d'un crible pour test avant achat (40 k€) et de divers matériel pour les pics d'activité (12 k€).
 - ☞ Le poste honoraires est passé de 15k€ en 2011 à 62 k€ en 2012, soit +47 k€ ce qui s'explique notamment par le recours à un avocat conseil pour la renégociation du contrat.
 - ☞ la baisse des charges de bureau d'études extérieur, imputée à ces dépenses, pour 29 k€ (la charge totale a diminué de 40 k€ environ répercutant également une baisse (-9 k€) sur les loyers de terrain).
- Les « **dépenses de gros entretien** » se sont accrues de 30 % ce qui s'explique notamment par une hausse du poste « entretien et réparation du matériel » de 52 k€ (réparation d'un réducteur broyeur). Le délégataire a relevé cette année encore que l'usure de certaines pièces était plus rapide que les références des constructeurs du fait de l'usage intensif des machines et plus particulièrement à la présence accrue de minéraux.
- Le poste « **travaux et services extérieurs** » quant à lui a diminué de 16,6 %, cette baisse est directement liée au compte « transports sur chantier » qui traduit la baisse des quantités livrées (-21%) dans les vignobles du fait des intempéries.
- Le poste « **achat de pièces et consommables** » s'est accru de 25,6% (+30 k€), il comprend principalement les dépenses de carburant (gasoil et fuel), ce poste a subi une forte hausse des prix en 2012 d'une part et résulte de l'effet volume lié à l'achat d'une chargeuse supplémentaire et au recours à la location de matériels supplémentaires d'autre part.

2- Le résultat net et le taux de marge global

	Valeurs en €			Poids des charges dans le CA en %			2012 Vs 2011		Poids relatif des charges en %		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	Var. ann. €	Var. Ann. en %	2010	2011	2012
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	1 732 164	1 814 087	1 966 209	100,0%	100,0%	100,0%	152 123	8,4%			
Autre Chiffre d'affaires - refacturation							0				
Production stockée	10 403	20 301	30 398				10 097	49,7%			
Reprises sur provisions GER							0				
Autres reprises							0				
Autres produits	4	3 093	3 515				422	13,7%			
QP subventions pour investissement							0				
TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION	1 742 571	1 837 481	2 000 123				162 642	8,9%			
Rachat de compost							0				
Personnel											
Commercialisation	133 260	209 353	255 360	7,7%	11,5%	13,0%	46 007	22,0%	8,9%	13,5%	14,4%
Production	386 123	398 956	446 731	22,3%	22,0%	22,7%	47 775	12,0%	25,9%	25,7%	25,2%
Intérim							0		0,0%	0,0%	0,0%
Prêt de personnel	48 659	59 139	59 421	2,8%	3,3%	3,0%	282	0,5%	3,3%	3,8%	3,4%
Frais de commercialisation											
Charges (local...)							0				
Promotion / Publicité / Foires	32 352	29 417	15 711	1,9%	1,6%	0,8%	-13 706	-46,6%	2,2%	1,9%	0,9%
Frais de déplacement	23 887	29 349	29 657	1,4%	1,6%	1,5%	309	1,1%	1,6%	1,9%	1,7%
Commissions	32 945	27 311	18 874	1,9%	1,5%	1,0%	-8 437	-30,9%	2,2%	1,8%	1,1%
Dépenses d'exploitation et de gestion	356 218	293 748	400 121	20,6%	16,2%	20,3%	106 372	36,2%	23,9%	18,9%	22,6%
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0				
Achats pièces et consommables	97 754	115 494	145 024	5,6%	6,4%	7,4%	29 530	25,6%	6,6%	7,4%	8,2%
Travaux et services extérieurs	116 656	109 990	91 776	6,7%	6,1%	4,7%	-18 214	-16,6%	7,8%	7,1%	5,2%
Maintenance des équipements	22 153	12 883	14 169	1,3%	0,7%	0,7%	1 286	10,0%	1,5%	0,8%	0,8%
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0				
Gros entretien	118 564	138 149	179 617	6,8%	7,6%	9,1%	41 468	30,0%	7,9%	8,9%	10,1%
Aléa carburant / transport							0				
Frais d'évacuation des résidus et des déchets	28 389	23 205	10 260	1,6%	1,3%	0,5%	-12 946	-55,8%	1,9%	1,5%	0,6%
Elimination des résidus							0				
Transport pour évacuation des résidus							0				
Transport des déchets prébroyés											
Impôts & taxes hors IS	9 099	13 973	19 077	0,5%	0,8%	1,0%	5 104	36,5%	0,6%	0,9%	1,1%
Facturation frais de siège	44 812	46 965	50 803	2,6%	2,6%	2,6%	3 838	8,2%	3,0%	3,0%	2,9%
Loyer terrain et frais de contrôle	41 548	43 961	34 824	2,4%	2,4%	1,8%	-9 137	-20,8%	2,8%	2,8%	2,0%
TOTAL DES CHARGES	1 492 419	1 551 893	1 771 425	86,2%	85,5%	90,1%	219 531	14,1%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0				
<i>dont frais de siège</i>	44 812	46 965	50 803				3 838	8,2%			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	250 152	285 587	228 698	14,4%	15,7%	11,6%	-56 889	-19,9%			
Dotations aux amortissements	305 059	327 650	353 195	17,6%	18,1%	18,0%	25 544	7,8%			
Dotations aux provisions pour renouvellement							0				
Autres dotations aux provisions	0	769	133	0,0%	0,0%	0,0%	-635	-82,7%			
Redevances de crédit-bail							0				
RESULTAT D'EXPLOITATION (RE)	-54 907	-42 832	-124 630	-3,2%	-2,4%	-6,3%	-81 798	191,0%			
Charges financières	67 253	59 088	54 076	3,9%	3,3%	2,8%	-5 012	-8,5%			
Produits financiers	0						0				
RESULTAT FINANCIER (RF)	-67 253	-59 088	-54 076	-3,9%	-3,3%	-2,8%	5 012	-8,5%			
							0				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (RCAI)	-122 160	-101 920	-178 706	-7,1%	-5,6%	-9,1%	-76 786	75,3%			
							0				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (REX)	-135	0	135 000	0,0%	0,0%	6,9%	135 000				
IMPOT SUR LES SOCIETES		-3 240	0				3 240	-100,0%			
RESULTAT NET (RN)	-122 295	-98 680	-43 706	-7,1%	-5,4%	-2,2%	54 974	-55,7%			
Résultat net /Chiffre d'Affaires	-7,1%	-5,4%	-2,2%				3,2%	-59,1%			
EBE / Chiffre d'Affaires	14,4%	15,7%	11,6%				-4,1%	-26,1%			
Taux de Marge Globale = RCAI / CA	-7,1%	-5,6%	-9,1%				-3,5%	61,8%			

Le résultat net 2012 affiche cette année encore une perte de 43,7 K€ ce qui est moindre que les années précédentes. Le résultat net étant la résultante de tous les autres agrégats il est préférable d'en expliquer sa composition comme suit :

- L'excédent brut d'exploitation (EBE) a diminué de 20% comparativement à 2011, ce qui s'explique par des charges en forte hausse (+14,1%) bien que les produits d'exploitation (comprenant le chiffre d'affaires) aient augmenté de 8,9%.
- Le résultat d'exploitation (EBE duquel sont défalquées les dotations aux amortissements) s'est également dégradé de plus du triple par rapport à 2011, les dotations aux amortissements étant notamment plus élevées de 26 k€ que l'an passé du fait de l'investissement de nouveaux matériels.
- Le résultat courant avant impôts duquel les charges financières sont venues s'imputer s'est donc dégradé de 78 k€.
- Enfin, le résultat net n'affiche une perte que de 44 k€, du fait d'un résultat exceptionnel de 135 k€ qui vient l'améliorer, lié aux produits de cessions de deux chargeuses sur l'exercice 2012.

Le taux de marge global comme défini contractuellement et calculé par le rapport du résultat courant avant impôts sur le chiffre d'affaires demeure négatif du fait d'un résultat en perte. Au prévisionnel sur 20 ans il est de 7,2%.

3- Le comparatif réel et plan d'affaires initial (2008)

en Euros		REEL			BP prévision initiale			ECART REEL - BP		
ANNEE	Site	2012			2012			2012		
		Qté	PU	Total	Qté	PU	Total	Qté	PU	Total
Recettes compost										
Compost	Touban GJ	7 782	54	418 538	6 900	49	337 468	882	4,88	81 070
Compost					10 795	28	303 288			-303 288
Recettes autres										
Mulch		625	90	56 556	1 000	59	59 166	-375	31,32	-2 610
Souches		373	64	23 736	800	49	39 172	-427	14,69	-15 436
Terre, terreau, paillis, fumier		1 985	27	54 171	5 202	33	174 188	-3 217	-6,19	-120 016
Refus criblage					2 710	15	41 886	-2 710	-15,45	-41 886
Déchets verts										
Collectivité Urbaine	} —	30 438	45	1 358 904	52 000	46,00	2 392 175	-21 562	-1,36	-1 033 271
Autres collectivités de la CUB										
Autres clients		1 273	43	54 305	2 205	55,20	121 725	-932	-12,56	-67 420
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES		42 476	46	1 966 209	81 612	43	3 469 067	-28 341		-1 502 857
Tonnes compost vendues		10 391			17 695			882		
Tonnes déchets verts traitées		32 084			54 205			-22 493		
autre chiffre d'affaires										
Production stockée				30 398	147	13,9	2 082	-147		28 316
Reprises sur provisions GER				0			0			0
Autres reprises				0			0			0
Autres produits				3 515			0			0
QP subventions pour investissement				0			0			0
TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION				2 000 123			3 471 149			-1 471 027
Rachat de compost										
Personnel										
Commercialisation				255 360			454 203			-198 843
Production				446 731			513 271			-66 540
Intérim				0						
Prêt de personnel				59 421						
Frais de commercialisation				0			0			
Charges (local...)				0			0			
Promotion / Publicité				15 711			5 930			9 781
Frais de déplacement				29 657			13 404			16 253
Commissions (redevance)				18 874			35 864			-16 989
Dépenses d'exploitation et de gestion				400 121			246 487			153 633
<i>dont sous-traitance groupe</i>				0			0			0
Achats pièces et consommables				145 024			203 276			-58 252
Travaux et services extérieurs				91 776			217 130			-125 354
Maintenance des équipements				14 169			12 434			1 735
<i>dont sous-traitance groupe</i>				0			0			
Gros entretien				179 617			175 908			3 709
Aléa carburant / transport				0			0			0
Frais d'évacuation des résidus et des déchets				10 260			0			10 260
Elimination des résidus				0			82 934			-82 934
Transport pour évacuation des résidus				0			7 041			-7 041
Transport des déchets prébroyés				0			249 696			-249 696
Impôts & taxes hors IS				19 077			187 010			-167 933
Facturation frais de siège				50 803			89 127			-38 324
Loyer terrain et frais de contrôle				34 824			35 435			-611
TOTAL DES CHARGES				1 771 425			2 529 149			-757 725
<i>dont sous-traitance groupe</i>				0			0			
<i>dont frais de siège</i>				50 803			89 127			-38 324
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION				228 698			942 000			-713 302
Dotations aux amortissements										
				353 195			758 171			-404 976
Dotations aux provisions pour renouvellement										
				0			0			0
Autres dotations aux provisions										
				133			20 000			-19 867
Redevances de crédit-bail										
				0			0			0
RESULTAT D'EXPLOITATION				-124 630			163 829			-288 459
Charges financières										
				54 076			262 774			-208 698
Produits financiers										
				0			16 233			-16 233
RESULTAT FINANCIER				-54 076			-246 541			192 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				-178 706			-82 712			-95 994
RESULTAT EXCEPTIONNEL				135 000			0			135 000
IMPOT SUR LES SOCIETES										
				0			-27 571			
RESULTAT NET				-43 706			-55 141			11 435
Résultat net /CA										
EBE / CA										
TMG = RCAI / CA										
				-2,2%			-1,6%			
				11,6%			27,2%			
				-9,1%			-2,4%			

Par ailleurs, le résultat 2012 (-44 k€) est meilleur que celui annoncé sur le plan d'affaires initial établi à une perte de 55 k€.

Les principaux écarts proviennent du chiffre d'affaires (-1 503 k€) en raison de l'activité non encore développée sur la seconde plateforme, ce qui rend impossible de comparer les résultats dégagés en 2012 par rapport au prévisionnel.

4- Calcul de la contribution

Au contrat trois conditions cumulatives doivent se réaliser pour que la clause de partage des gains de productivité s'applique. Ces conditions sont les suivantes :

- Le résultat net cumulé est positif,
- Ce résultat net cumulé positif est supérieur à celui prévu dans les comptes d'exploitation prévisionnels (plan d'affaires initial)
- Le résultat net de l'année N est positif

➔ Sur la délégation, le résultat net 2012 étant négatif pour 44 k€, il n'y a pas lieu d'effectuer le calcul de la contribution.

SYNTHESE :

L'année 2012 est marquée par une hausse (+15%) des entrants de déchets verts notamment les apports Cub (+14%) et une baisse des ventes (-21%) notamment en terme de volume de compost écoulé. L'explication en est principalement les intempéries ayant empêché la livraison de compost sur les vignobles.

Le chiffre d'affaires s'est accru de +8,4% dont 16% avec la CUB (effet volume), +44% avec les tiers (effet volume et baisse conjointe du prix) et ralentissement de la vente des produits valorisés (-19%) pour les raisons évoquées ci-dessus.

Il est noté, par ailleurs, que le prix des apports tiers est inférieur au tarif appliqué à la Cub, ce qui ne respecte pas le contrat. Le délégataire fait remarquer que le prix est inférieur de 2€ la tonne ce qui sur le volume capté de 1 273 tonnes représente une incidence de 2,5 k€ de chiffre d'affaires. Cette incidence est largement palliée par la hausse du volume (+43%) puisque le chiffre d'affaires progresse de 16,6 K€.

Les charges qui jusque là étaient contenues (+4%) ont augmenté fortement en 2012 (+14,1%) et impactent le résultat d'exploitation (voir explication dans le corps du rapport).

Les écarts relevés avec le plan d'affaires initial, lié au fait que la seconde plateforme n'est pas mise en service (prévue au 1^{er} juillet 2010), ainsi que le constat d'un résultat net encore négatif devraient s'estomper lors de l'application de l'avenant n°3 de novembre 2012 prenant effet au 1^{er} janvier 2013.

En effet, d'une part, le délégataire va démarrer les travaux afin de mettre en service la plateforme en sa première phase (22 000 tonnes) au plus tard au 1^{er} juillet 2013.

D'autre part, afin de maintenir l'économie générale du contrat, le prix Cub sera augmenté de 2,26 € HT (+5,3%) pour prendre en compte les décalages d'investissement liés à cette seconde plateforme.

ANNEXES

1. Tableau des effectifs de la direction collecte et traitement des déchets
2. Tonnages collectés par centre de recyclage
3. Schéma récapitulatif
4. Les adresses utiles

Annexe 1

Tableau des effectifs de la DCTD

(Situation au 31/12/2012)			Effectif organigramme	Effectif 2011	Effectif 2012	Variation 2012 / 2011
DIRECTION			4	3	3	0
	Directeur DCTD	IT	1	1	1	
	Directeur Adjoint	IT / ATT	2	1	1	
	Assistant Secrétariat	AA	1	1	1	
SERVICE DSP DECHETS ET RESEAUX			2,5	1,5	1,5	0
	Chef de service	IT	1	1	1	
	Chef de projet	IT / ATT	1	0	0	
	Responsable administratif et financier	RT	0,5	0,5	0,5	
SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			6	6	4	-2
	Chef de Service	ATT	1	1	1	
Centre Communication	Assistant Administratif	AA	1	1	1	
Centre Formation/G.P.E.C	Chef Centre	RT	1	1	0	
Centre Ressources	Gestionnaire du personnel	AA	3	3	2	
SERVICE ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET FINANCIER			10,5	10,5	10,5	0
	Chef du Service	ATT	1	1	1	
	Adjoint Chef de service	RT	0,5	0,5	0,5	
Centre Assistance Juridique et Administrative	Chef Centre	RT	1	1	1	
	Assistant Secrétariat	AA	2	2	2	
Observatoire	Gestionnaire coûts de revient	AA	1	1	1	
	Adjoint Statistiques	AA	1	1	1	
Centre Comptabilité et Marchés	Chef Centre	RT	1	1	1	
	Adjoint Comptabilité	AA	3	3	3	
Centre Matériels & Sites			51	49	51	2
	Chef Centre	TT	1	1	1	
	Gestionnaire Bureau	AM	1	1	1	
	Gestionnaire matériel et sites	AM	4	3	4	
	Agent d'exécution	AT	45	44	45	
SERVICE ETUDES ET PREVENTION			8	7	7	0
	Chef de service	IT	1	1	1	
Centre Études	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Projeteur	AM	1	1	1	
	Dessinateur	AT	1	1	1	
	Agent de maintenance	AT	2	2	2	
Centre prévention	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Chargé de contrôle	TT	1	0	0	
SERVICE VALORISATION			189	179	184	5
	Chef de service	IT	1	1	1	
	Adjoint Chef de service	TT	1	1	1	
	Agent administratif	AA	2	1	2	
Centres de Recyclage	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Contremaître	AM	9	9	9	
	Agent de conduite	AT	32	29	32	
	Agent d'exploitation CR	AT	90	85	90	
	Agent de maintenance	AT	12	12	10	
Centres de transfert et Usines	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Contremaître d'exploitation CT	AM	5	5	5	
	Agent de conduite CT	AT	15	15	14	
	Agent d'exploitation	AT	15	15	14	
Centre Support Valorisation	Chef de centre	TT	1	0	0	
	Agent de Surveillance Travaux	AM	4	4	4	

SERVICE COLLECTES			648	617	620	3		
		Chef de service	IT	1	1	1		
		Adjoint au Chef de service	IT	1	1	1		
		Chargé d'études	IT	1	0	1		
		Agent administratif	AA	2	0	2		
Centre des Collectes		Chef de centre	TT	1	1	1		
		Agent administratif	AA	9	3	9		
		Chef d'exploitation	TT	4	4	4		
		Contremaître	AM	21	21	20		
		Agent de collecte	AM	373	348	353		
		Agent de conduite	AT	148	146	142		
Cellule apport volontaire		Chef Cellule Apport Volontaire	TT	1	1	1		
		Contremaître d'exploitation	AM	3	3	3		
		Agent Grutier	AT	18	18	17		
		Agent d'entretien	AT	6	6	7		
Centre d'Appel		Agent administratif	AA	0	6	0		
Centre administratif redevance spéciale		Gestionnaire Administratif	RT	1	1	1		
		Agent administratif	AA	7	8	7		
Centre Support Collectes		Chef de centre	TT	1	1	1		
	Cellule Surveillance		Chef Cellule Surveillance	RT	1	2	2	
			Agent de surveillance	AM	3	3	3	
	Cellule proximité		Chef Cellule de Proximité	TT	1	1	1	
			Chef d'équipe (USID)	AM	2	2	2	
			Agent Surveillance USID	AT	20	20	20	
			Chef section communication	AM	2	2	2	
			Agent de Communication	AT	16	14	14	
			Chef section Habitat Collectif	AM	2	2	2	
			Chef Section Suivi Qualité	AM	1	1	1	
		Agent de proximité	AT	2	1	2		
TOTAL				919	873	881	8	
AGENTS NON AFFECTES (inapte)					22	23	1	
AGENTS EN DISPONIBILITE (maladie)					5	4	-1	
TOTAL				919	900	908	8	

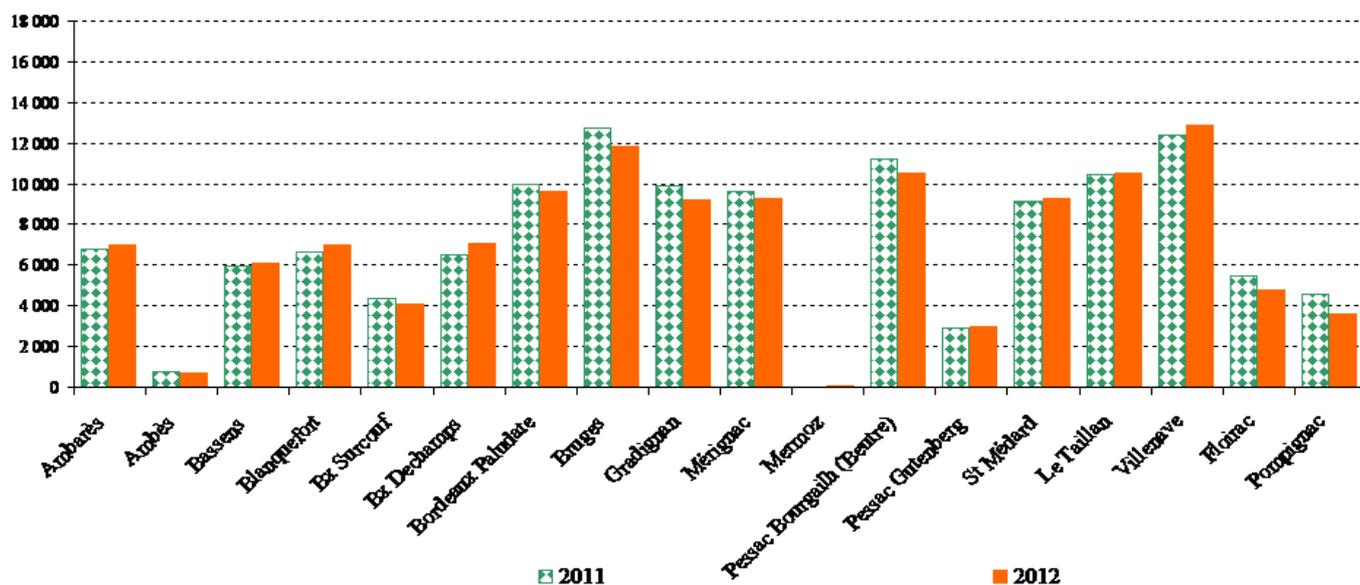
IT = Ingénieur
ATT = Attaché
TT = Technicien
RT = Redacteur

AM = Agent de maîtrise
AT = Adjoint technique
AA = Adjoint Administratif

Annexe 2 :

Tonnages collectés par centre de recyclage

Tonnes

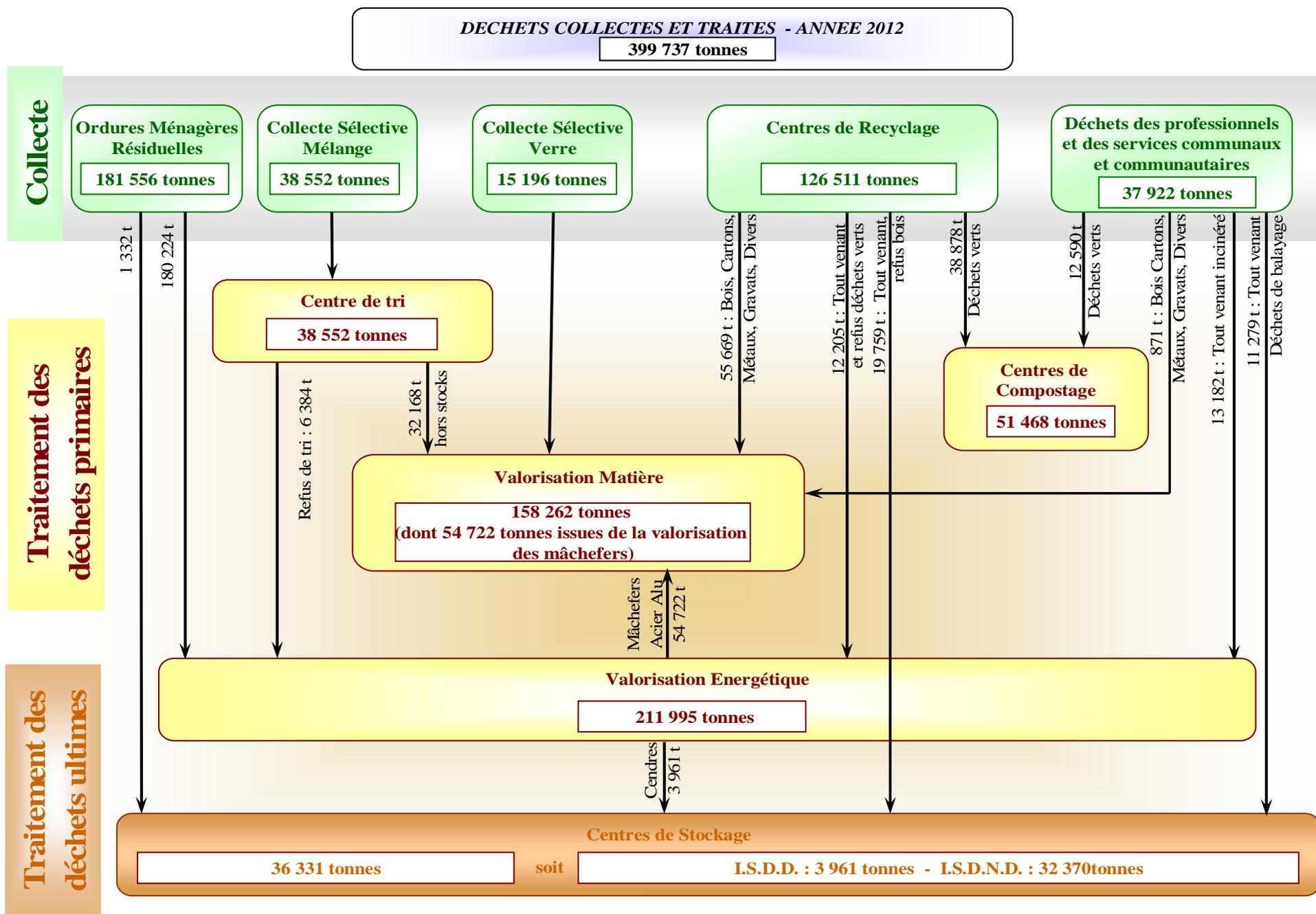


Le centre de Mermoz ouvert depuis le 29 novembre 2012

Le centre de Pessac Beutre a fermé et ré-ouvert au Bourgaillh depuis le 29 octobre 2012

Centres de Recyclage	Tout-venant	Bois	Cartons	Métaux	Déchets verts	Gravats	D3E	Fils	Huile Moteur	DMS	TOTAL par déchèterie (tonnes)
Arbaretès	1 515,41	704,66	81,18	212,66	2 644,41	1 736,00	71,23	1,15	9,20	25,69	7 001,59
Ambès	181,32	95,28	0,00	28,88	198,41	168,82	14,31	0,09	0,00	0,00	687,11
Bessens	1 019,76	984,28	59,72	315,65	1 890,07	1 766,29	29,89	1,10	6,60	18,63	6 091,98
Blanquefort	1 331,80	647,71	100,85	315,65	2 847,51	1 717,12	25,27	1,19	6,30	8,37	7 001,77
Bx Daney (Surcouf)	1 356,46	714,00	129,50	198,09	489,08	1 134,12	59,02	0,73	0,00	0,00	4 081,00
Bx Dechamps Bastide	1 894,27	941,35	285,20	187,16	738,74	2 949,18	49,81	0,69	7,30	37,88	7 091,58
Bx Paludate	3 462,07	1 318,13	197,24	424,02	719,84	3 381,73	134,92	1,00	0,00	0,00	9 638,95
Bruges	3 375,58	1 593,96	251,18	315,65	3 430,97	2 764,47	55,53	1,67	2,00	39,80	11 830,81
Gradignan	1 912,90	920,32	182,68	283,02	4 020,17	1 728,60	101,65	1,99	0,80	33,61	9 185,74
Mérignac	2 111,08	1 238,56	192,35	352,86	2 754,31	2 471,24	123,18	2,14	14,30	36,45	9 296,47
Mermoz	23,56	13,63	4,72	0,00	31,41	8,26	1,59	0,02	0,00		83,20
Pessac Bourgaillh	2 024,88	1 207,77	158,42	361,19	4 040,14	2 621,85	81,75	1,69	0,00	0,00	10 497,69
Pessac Gutenberg	630,94	414,21	60,90	102,54	779,95	867,40	51,19	0,54	17,70	33,62	2 959,00
St Médard	2 414,69	875,98	134,03	341,28	3 246,87	1 831,70	364,49	1,41	18,10	27,15	9 255,69
Villeneuve	3 278,54	1 366,90	156,31	372,20	3 879,40	3 659,05	128,66	1,53	12,80	27,56	12 882,95
Le Taillan	1 779,00	990,06	148,14	315,65	4 822,29	2 467,05	5,88	1,57	0,00	22,73	10 552,37
Floirac	1 979,63	248,02	123,38	136,81	1 306,48	975,16	0,00	0,18	0,00	8,40	4 778,06
Pompignac	1 026,27	99,90	43,41	81,54	1 507,47	704,42	117,61	0,55	0,00	14,12	3 595,29
TOTAL											126 511,24

ANNEXE 3 : SCHEMA RECAPITULATIF



ANNEXE 4 : LES ADRESSES UTILES

Siège social de la Communauté urbaine

Esplanade Charles-de-Gaulle 33076 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 99 84 84
Fax : 05 56 96 19 40
www.lacub.com

Direction Collecte et traitement des Déchets

35 rue Jean Hameau 33300 Bordeaux
Tél. : 05 56 11 83 83
Fax : 05 56 11 83 91
Mail : dopenvir@cu-bordeaux.fr

Unité Collecte

Réclamation (bacs gris et verts)

Tél. : 05 56 11 83 88

Collecte des déchets des professionnels

N° gratuit : 0800 82 83 33

Collectes Sélectives Agents de communication

N° gratuit : 0800 22 21 20

Cellule Collecte Sélective en apport volontaire

ZI de Tartifume rue Gustave Eiffel 33130 Bègles
Tél. : 05 57 35 80 03
Fax : 05 57 35 80 15

Unité recyclage valorisation traitement transport

Unité centres de transferts

35 rue Jean Hameau 33300 Bordeaux
Tél. : 05 56 11 83 83
Fax : 05 56 11 83 17

Unité support valorisation

124 av Jean Mermoz 33 327 Eysines
Tél. : 05 56 37 37 83
Fax : 05 56 37 37 92

Unité Centres de recyclage

Le Bourgailh 2 Chemin de la princesse 33 600 Pessac
Tél. : 05 35 38 91 03
Fax : 05 56 36 39 60

124 av Jean Mermoz 33 327 Eysines

Tél. : 05 56 37 37 83
Fax : 05 56 37 37 92

Réclamations centres de recyclage

Tél. : 05 56 11 83 20

17 centres de recyclage

Ambarès et Lagrave av Jules Ferry Tél. : 05 56 77 71 32

Ambés 22 rue Jean Mermoz Tél. : 05 56 77 05 54

Bassens rue Franklin Tél. : 05 56 38 32 46

Blanquefort av du 11 novembre 1918 Tél. : 05 56 95 61 51

Bordeaux Alfred Daney rue Surcouf Tél. : 05 56 39.08.27

Bordeaux Paludate quai de Paludate Tél. : 05.56.87.15.95

Bordeaux Deschamps quai Deschamps Tél. : 05.56.40.21.41
Bruges rue André Sarraud, sortie 6 Tél. : 05 56 57 90 88
Floirac ZAC des quais Av Marcel Paul Tél. : 05 56 32 61 46
Gradignan allée de Mégevie Tél. : 05 56 75 05 90
Mérignac av des marronniers Tél. : 05 56 34 15 06
Pessac av de Beutre Tél : 05 56 07 17 04
Pessac Gutenberg rue Gutenberg Tél. : 05.56.92.60.81
Pompignac 19 av du Périgord Tél. : 05 57 97 03 97
Saint-Médard-en-Jalles av de Touban Tél. : 05 56 05 40 06
Le Taillan-Médoc route de Saint Aubin Tél. : 05 56 05 71 43
Villenave-d'Ornon chemin de Galgon Tél. : 05 56 87 02 51